LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

150e anniversaire de fondation de la ville de Saint-Boniface

Vol. 56—No 32 ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 27 NOVEMBRE 1968 PRIX 10c

A l'hôtel de ville de Saint-Boniface

Le Conseil refuse une exemption de taxes au Centre Culturel de Saint-Boniface

Le Conseil de ville de Saint-Boniface a refusé lundi dernier d'accorder au Centre Culturel une remise de taxe de $7,000.

M. Lucien Loiselle, président du Centre Culturel, avait demandé à la ville d'exempter l'édifice du Centre de la taxe foncière en raison même des nombreux services d'ordre culturel, éducatif et récréatif que cette organisation rend à la population de Saint-Boniface et plus particulièrement aux jeunes et aux personnes âgées.

Dans la discussion serrée qui suivit la présentation de la requête, certains conseillers s'objectèrent à exempter des institutions privées, d'autres à favoriser un groupe ethnique plutôt qu'un autre; certains voyaient un risque de conflit entre le Centre Culturel et les centres récréatifs de la ville. Mais aucun motif précis n'a émergé de sorte que le vote a été pris sans qu'aucun principe n'ait été clairement défini.

Certains laissent tomber le masque

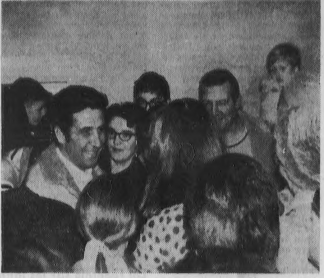
La requête de M. Loiselle a fourni l'occasion à certains conseillers de dévoiler leurs véritables sentiments relativement à la présence du fait français à l'hôtel de ville et dans Saint-Boniface.

Comme le président du Centre Culturel s'apprêtait à faire lecture en français du texte de sa requête, le conseiller Don Hart l'interrompit: "Avez-vous l'intention de lire tout ça en français et en anglais? Je ne vois pas l'utilité de le lire en français puisque nous comprenons tous l'anglais!".

Le Conseil resta tout d'abord bouche bée devant cette intervention manifestement irrégulière qui touchait d'ailleurs un sujet très délicat. Après un moment d'hésitation, le maire par intérim, M. Joseph St-Hilaire, rappela les conseillers à l'ordre et déclara que M. Loiselle avait parfaitement le droit de présenter son document en français.

Plus tard, au cours du barrage de questions qui suivit la lecture du mémoire du Centre Culturel, le conseiller Gee s'est objecté à ce qu'une remise de taxes soit faite pour des raisons éducatives: selon lui, si on accorde cette faveur au Centre Culturel, il faudra aussi l'accorder aux écoles privées. Or, à cela, il s'oppose carrément. Par ailleurs, il ne voit pas pourquoi on accorderait un "privilège" aux Canadiens français sans l'accorder aux Polonais par exemple!

Le maire élu Turner, pour sa part, a proposé que cette question d'exemption de taxes en faveur du Centre Culturel soit réexaminée lors des discussions sur les prévisions budgétaires pour l'année 1969.



En arrivant à l'aéroport de Winnipeg samedi dernier, Gilbert Bécaud ne s'attendait pas à être accueilli par une foule de Franco-manitobains enthousiastes. On le voit ci-dessus saluant des admiratrices. (Photo Gilbert Poirier)

★ ★ ★

Monsieur 100,000 volts survolte 2,000 Manitobains

Toutes les dynamos de la Winnipeg Hydro auraient pu sauter dimanche soir que les deux mille Manitobains qui remplissaient la Salle du Centenaire de Winnipeg ne s'en seraient pas aperçu tant ils étaient eux-mêmes survoltés!

En effet, celui que la publicité surnomme "Monsieur 100,000 volts", le chansonnier français de réputation internationale, Gilbert Bécaud, venait de donner un concert qui a complètement électrisé une salle comble d'auditeurs franco-manitobains de tout âge et de tout rang. On a rarement vu un auditoire se laisser aller à autant d'enthousiasme et accorder autant de rappels à un artiste.

Prévu pour le 11 novembre, ce concert avait dû être retardé à cause de la maladie qui força l'artiste français à regagner Paris pour y consulter son médecin. "J'y suis allé chercher une voix toute neuve! fit Bécaud dans un aparté avant la fin du concert. Comme vous voyez, Paris et le Manitoba, c'est tout proche. Et je vous apporte les saluts de M. Rossillon!" ajouta-t-il d'un petit air malicieux aux applaudissements de la foule.

Accueil chaleureux à l'aéroport

Dans la soirée du samedi, quelque deux cents personnes s'étaient rendues à l'aéroport pour accueillir Gilbert Bécaud à sa descente de l'avion. Celui-ci en fut tout surpris et particulièrement touché.

Un peu plus tard il se rendait au Centre Culturel de Saint-Boniface rencontrer les jeunes qui l'attendaient dans la boite à chanson "100 nons". Il s'entretint très simplement avec eux sur les secrets du métier de chansonnier. Il laissa même son autographe sur un des murs de la salle (voir photo ci-contre).

Avant de quitter Winnipeg, Gilbert Bécaud et ses imprésarios de France et de la Comédie Canadienne n'eurent que des éloges pour la façon dont le concert avait été organisé et ils donnèrent l'assurance qu'un autre concert est prévu pour un avenir prochain. Bécaud et ses musiciens ont tout particulièrement admiré les qualités techniques et acoustiques de la nouvelle salle de concert de la capitale manitobaine qui est considérée comme une des meilleures du continent.

Les élévateurs ne suffisent pas

Les cultivateurs devront sécher eux-mêmes plus de la moitié de leur récolte

En plus des difficultés qu'ils ont de rentrer la récolte, les cultivateurs de l'Ouest viennent de subir un autre contre-temps. Le président de la Commission du Transport des Céréales, M. W. C. McNamara, leur annonçait hier, au cours d'une réunion de tous les secteurs de l'industrie des céréales à l'hôtel Fort Garry, qu'ils auraient à sécher eux-mêmes plus de la moitié des 350 millions de boisseaux de céréales humides qui sont actuellement entreposés dans les fermes.

Selon M. McNamara, "une enquête a révélé que les séchoirs des entrepôts de terminus (Lakehead, Vancouver et autres), même en fonctionnant à plein rendement durant les huit prochains mois, ne parviendront à conditionner qu'entre 100 et 150 millions des 350 millions de boisseaux de céréales humides accumulés actuellement dans les fermes".

Ce qui laisse aux cultivateurs la tâche de voir eux-mêmes à la dessiccation d'une bonne partie de leur récolte.

M. McNamara a tenu à préciser que cet état de choses ne dépend pas du transport ferroviaire mais tout simplement de la trop grande quantité de céréales humides cette année. Selon des relevés effectués dans les provinces de l'Ouest, on estime que des 786 millions boisseaux de blé, prévus pour cette année, au moins 386 millions de boisseaux enregistrent bien au-delà de 14.6 pour cent d'humidité. Le maximum admis à l'entreposage direct est de 14.5 pour cent.

"Un quota de six boisseaux, a ajouté M. McNamara, est le plus que les producteurs peuvent espérer pour cette année-récolte, mais les séchoirs des terminus ne pourront conditionner qu'une partie de ce quota. Nous voulons donc que les producteurs soient pleinement conscients de cet état de choses, a-t-il continué de sorte qu'ils verront dès maintenant à s'aider eux-mêmes le plus possible."

D'après les rapports des ministères provinciaux de l'Agriculture, les cultivateurs seraient en mesure de conditionner par leurs propres moyens environ 50 millions de boisseaux par mois.

M. McNamara a cependant recommandé aux cultivateurs de se renseigner auprès des divers services d'agriculture sur les précautions à prendre en vue d'une dessiccation convenable des céréales.

Pearson: l'ordre international doit remplacer la peur de la guerre

LONDRES — M. Lester Pearson a souligné récemment l'urgence d'un ordre international véritable parce qu'à l'heure actuelle, "notre seul préventif est la peur qu'une guerre nous détruise tous".

Cette crainte disparaitra ou "deviendra si grande que nous devrons combattre pour l'éliminer," a ajouté l'ancien premier ministre canadien.

"Dans ce cas, le résultat serait la guerre nucléaire."

Il n'y a pourtant pas lieu de désespérer, a affirmé M. Pearson qui donnait, le 17 novembre, la première de ses conférences "Reith" sur les ondes de la BBC. Mais la préparation d'un ordre mondial exige une grande prudence. Les solutions extrémistes n'apporteront rien de bon.

En politique étrangère, a rappelé M. Pearson, le Canada a toujours eu pour constante d'éviter toute situation "où le Canada comme pays nord-américain pourrait entrer en conflit avec le Canada comme membre du Commonwealth".

M. Pearson donnera six conférences sur le thème de la paix dans la famille humaine. Ces conférences, diffusées en Grande-Bretagne et outre-mer, ont reçu le nom d'un directeur de la BBC, Lord Reith.

L'ancien chef d'Etat a raconté qu'en 1965, le premier ministre soviétique, M. Nikita Khrouchtchev, lui avait exprimé ses craintes à l'égard de l'Allemagne occidentale. M. Pearson lui avait alors demandé s'il considérait le Canada comme un pays agressif. "Pas du tout, lui a répondu M. K. Vous êtes un bon et brave peuple".

Groupe supra-national

A l'époque de la fondation de l'OTAN, a déclaré M. Pearson, "j'espérais que l'organisme pourrait devenir une véritable communauté atlantique, conçue sur une base supranationale".

C'est pourquoi l'homme d'Etat s'était réjoui de l'adoption de l'article 2 du traité prévoyant entre pays membres une collaboration sur des questions non militaires.

Les grandes puissances de l'Alliance, a admis M. Pearson, se sont montrées "cordiales mais sceptiques" sur ce chapitre. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France "ne voulaient pas que l'OTAN devienne un organisme politique avec une autorité supra-nationale".

Et bien que l'Alliance se soit avérée efficace pour la sécurité collective, a ajouté l'ancien premier ministre, "il a été impossible de développer l'article 2 comme nous l'avions espéré".

M. Pearson avait espéré que l'Irlande et la Suède deviendraient un jour membres de l'OTAN qui se développerait en confédération, le temps venu. Cette affiliation ne s'est pas faite. Par contre, l'ex-premier ministre estimait que l' "OTAN ne devrait pas entrer en Méditerrannée".

La Grèce et la Turquie sont devenues membres de l'Alliance et, a ajouté M. Pearson, elles ont montré des capacités réelles et très valables. Mais l'Union soviétique avait fort mal réagi à l'affiliation turque, probablement parce qu'elle assurait à l'OTAN "une base offensive et agressive".

D'autre part, M. Pearson, qui n'a pas voulu trouver des excuses aux expéditions de missiles soviétiques à Cuba, a attribué les difficultés des Nations unies à l'impossibilité d'une collaboration entre grandes puissances. Cette situation a créé la guerre froide.

"Le plus important a été l'incapacité d'établir un contrôle international des armes atomiques". A ce sujet, M. Pearson a rappelé qu'il avait suggéré au président Harry Truman l'adoption de ce contrôle.

Les langues officielles.

Le bill n'ira pas à la Cour suprême

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau vient d'opposer une fin de non recevoir à la suggestion du juge J. T. Thorson, l'ancien président de la Cour de l'échiquier, lui demandant de déférer son bill C-120 sur les langues officielles à la Cour suprême avant de permettre à la Chambre d'en débattre en deuxième lecture.

Le 18 novembre, en Chambre, le ministre de la Justice M. Turner, en réponse à une question du député Walter Deakon (libéral-High Park) déclarait qu'il avait personnellement lu avec beaucoup de soin le texte du bill C-120, tout comme l'ont fait les conseillers juridiques du gouvernement.

Ces derniers, dit-il, "m'ont informé que ce bill, connu sous le nom de bill sur les langues officielles, ne tend d'aucune façon à amender la constitution du Canada, n'affecte ni ne modifie aucun droit légal ou obligation mentionnés dans la constitution en rapport soit avec la langue anglaise soit avec la langue française, et que la promulgation d'une loi des langues officielles n'infirmera nullement les privilèges ou les obligations prévus à la section 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord."

En conséquence, ajoutait le ministre de la Justice, le gouvernement n'a pas l'intention de soumettre ce bill à l'examen de la Cour suprême du Canada puisque, de l'avis des conseillers juridiques de la Couronne, il ne contrevient à aucune des clauses de la constitution.

Dans une lettre au premier ministre Trudeau, datée du 12 novembre et rendue publique le vendredi 15, l'ancien président de la Cour de l'échiquier du Canada déclarait qu'à son avis, le bill des langues officielles, ayant pour but d'accroitre l'utilisation du français dans les tribunaux et autres secteurs de la vie publique, n'était pas "constitutionnellement valide."

La lettre faisait également état de la "profonde inquiétude" d'innombrables Canadiens d'origine autre que française, face aux tentatives du gouvernement de leur imposer "une double nationalité anglaise et française."

Les délégués à une conférence sur les droits humains se penchent sur le problème des Indiens au Canada

OTTAWA — Les délégués à une conférence sur les droits humains au Canada se sont penchés la semaine dernière sur les problèmes à l'échelle internationale mais seulement après avoir été saisis d'un problème qui existe dans ce pays même, celui des Indiens du Canada.

Organisée sous les auspices du Congrès du travail du Canada, la conférence a été témoin de discours sur le rôle des Nations unies ainsi que l'activité de la Confédération internationale des syndicats libres dans le domaine des droits humains.

M. John Humphreys, président de la Commission canadienne des droits humains et qui a passé 20 ans au service de l'ONU, a brossé un tableau, devant une cinquantaine de dirigeants syndicaux, des aspects de la déclaration universelle de l'ONU sur les droits humains.

Invité à dire pourquoi plusieurs nations, dont le Canada, n'ont pas signé ou ratifié les conventions des Nations unies sur les droits humains, M. Humphreys a tenu d'abord à souligner "qu'en tant que Canadien" il avait honte du traitement accordé aux Indiens.

Il a déclaré qu'au Canada, on hésite à reconnaître le fait qu'il existe des problèmes de droits humains au pays. Plusieurs Canadiens se disaient que c'était là un problème qui concernait d'autres pays.

Apathie des gouvernements et du public

M. Gérald Rancourt, vice-président exécutif du CTC et président de la conférence, a appuyé les dires de M. Humphreys. La majorité des Canadiens, a-t-il soutenu, ne reconnaissent pas encore qu'il existe dans leurs rangs de la discrimination et d'autres problèmes touchant les droits humains.

Les gouvernements du Canada, semble-t-il, n'agissent que si le public en fait état, au lieu de montrer la bonne voie dans

(Suite à la seizième page)

"J'espère revenir très vite et souvent vous voir. Votre ami..." Gilbert Bécaud laisse son autographe sur les murs de la Boite à chansons "100 Nons" qu'il a visitée samedi dernier. (Photo Gilbert Poirier)

La reconstruction de la cathédrale

Un autre son de cloche

N.D.L.R. — M. Roland Couture, l'auteur de cette réplique à un article paru en première page de notre journal la semaine dernière, fait partie du comité exécutif de la commission chargée de la reconstruction de la cathédrale de Saint-Boniface.

L'article, qui paraissait dans le numéro du 20 novembre concernant la reconstruction de la cathédrale de St-Boniface, au bas mot, a surpris le comité de construction qui, jusqu'à présent, n'a pas assumé ses responsabilités à la légère. Nous serait-il donc permis de faire quelques mises au point?

a) Le grand comité, convoqué à la suite de l'incendie et composé de quelque cinquante paroissiens et diocésains, a bel et bien approuvé une résolution voulant "qu'une cathédrale soit reconstruite".
b) On recommandait à ce même comité de faire les démarches nécessaires en vue de connaitre l'opinion des paroissiens, des membres du diocèse et de toutes autres personnes intéressées; d'où la formation d'un comité de sondage.

Les résultats de plusieurs réunions, tenues par ce comité, ont permis de présenter un formulaire avec une série de questions méthodiquement posées en vue de poursuivre l'enquête. Durant une période de trois mois environ, plusieurs réunions ont eu lieu; on a fait circuler des questionnaires avec le résultat que 1,983 furent complétés, dont 906 par des paroissiens.

Ces réponses ont démontré que 97 pour cent étaient en faveur de construire sur le même site, 90 pour cent voulaient conserver la même façade et 76 pour cent, dans la mesure du possible, les mêmes murs.

Nous pouvons donc assumer qu'un mandat spécifique de reconstruire une cathédrale avait été donné au comité exécutif qui, par la suite, a mis sur pied un comité de construction. Le résultat de l'enquête donne également des directives non équivoques.

Peut-on ignorer ce mandat original et ces directives?... Ou bien l'on se moque de nos paroissiens ainsi que de tous ceux qui se sont donné la peine de répondre à notre questionnaire, ou l'on suit les directives données.

Le comité de construction a donc l'intention de poursuivre son travail, contre vent et marée, d'après ce mandat et ces directives.

Architectes

Sur ce point, un comité spécial, composé de quatre membres, a pris rendez-vous avec le doyen de la faculté d'architecture de l'Université de Manitoba. Ce dernier semble croire qu'il y a une valeur dans ce que nous avons.

Un rapport détaillé de cette entrevue a été soumis à la réunion de l'exécutif tenue le mercredi 20 novembre. (Le comité de construction est toujours prêt à accueillir des suggestions et aimerait rencontrer ces importants architectes de Winnipeg qui suggèrent que l'on commence à neuf. Il nous ferait plaisir de connaitre leurs noms.)

Coût de démolition

D'après les estimations, il en coûterait de $125,000 à $150,000 pour démolir et transporter la pierre, ainsi que tout le résidu des ruines.

La valeur des ruines n'est cependant pas à dédaigner. Cela comprend naturellement la façade, les murs, les fondations, les chaudières du système de chauffage, le panneau d'énergie électrique, la sacristie supérieure et la sacristie inférieure, etc.

Après avoir demandé l'opinion de représentants d'une carrière de pierre ici au Manitoba et en vue de confirmer cette première opinion, le samedi 23 novembre un comité rencontrait deux représentants d'une des grandes entreprises en construction et de nouveau on nous affirmait:

a) que nous devions conserver ce que nous avons;
b) que démolir à sec et transporter la pierre coûterait, au bas prix, $125,000;
c) que la valeur de la façade, des murs, des fondations et de la sacristie était d'au moins $500,000.

Avec ces chiffres-là, on ne joue pas!

La boule de cristal du comité ne révèle pas les besoins précis de l'an 2000. De fait, en pratique, dans les grandes entreprises on tâche, bon an mal an, de prévoir 5 ans à l'avance. Alors, nous ne pouvons certes pas prévoir 30 ans à l'avance lorsque l'on constate tous les changements survenus au cours des cinq dernières années.

Pour ce qui est des besoins multiples des fidèles et de l'évolution de la liturgie, on semble ignorer qu'à l'intérieur des murs il y a une superficie de quelque 25,000 pieds carrés et que la hauteur est d'au-delà de 50 pieds.

Le comité croit donc que cet espace peut facilement abriter 1,000 personnes, soit dans une église, soit dans une salle, et qu'on peut construire en plus plusieurs salles à buts différents.

Donc, quant à l'espace, il n'y a pas de problème. Mais c'est bien à l'intérieur qu'il faudra donner plus de pensée, car nous comprenons fort bien que les exigences et les besoins ne sont plus ceux de 1960. Pour l'extérieur, peut-on ignorer la valeur de ce que nous possédons?

Traitement efficace de la maladie de Parkinson

NEW YORK — La nouvelle drogue L-Dopa, qui s'est révélée d'une efficacité spectaculaire dans le traitement de la maladie de Parkinson, sera administrée à l'échelle nationale dans vingt centres médicaux américains, a annoncé le 21 novembre, le Dr Robert Marston, directeur des Instituts nationaux de la santé publique des Etats-Unis.

Le Dr Marston a déclaré, au cours du banquet annuel de la Fondation Albert et Mary Lasker pour la recherche médicale que des résultats des plus encourageants avaient déjà été obtenus à l'aide de cette drogue sur 25 patients à qui elle avait été administrée.

L'état de près de 75 pour cent des personnes affligées par cette terrible maladie, qui provoque le tremblement des membres ainsi que la perte de coordination musculaire, pourra vraisemblablement être considérablement amélioré, a déclaré le Dr Marston. Il a ajouté toutefois que les instituts ne disposaient pas actuellement de quantités suffisantes de L-Dopa pour satisfaire toutes les demandes mais qu'un programme de production accélérée était en bonne voie.

Nicotine et goudron dans les cigarettes

Un rapport qui gêne les fumeurs

OTTAWA — Le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. John Munro, a publié mercredi dernier le premier d'une série de rapports portant sur la teneur en nicotine et en goudron de plus de 80 variétés de cigarettes mises en marché au Canada.

Il s'agit des premiers résultats d'une étude permanente entreprise par le ministère et dont des rapports seront dorénavant publiés tous les six mois.

Les renseignements indiquent que la teneur de goudron varie entre 8 et 36 milligrammes par cigarette selon les marques de commerce. La teneur en nicotine varie entre 0.5 et 2.4 milligrammes par cigarette.

Le rapport ne mentionne pas quelle teneur constitue un danger pour le fumeur, mais l'ensemble de la déclaration faite par le ministre est conçue de façon sinon à décourager le fumeur totalement de son habitude, du moins à le mettre devant des choix quant aux marques de commerce qui paraissent être les moins nuisibles pour sa santé.

Les résultats de l'étude sont fondés sur des épreuves dont ont fait l'objet des cigarettes achetées au Canada au cours de la première moitié de 1968.

"Mon ministère, a déclaré M. Munro, n'a pas changé sa ligne de conduite à l'égard du tabac. L'habitude de la cigarette constitue un grave danger pour la santé. A notre connaissance il n'existe pas de cigarette sûre ou de façon sûre de fumer.

"Nous ne saurions trop recommander aux Canadiens d'éviter tout à fait la cigarette. Comme, toutefois, nombre de personnes trouvent qu'il est difficile de cesser de fumer, nous estimons que nous devons les aider à aspirer (sic) en moins forte quantité les com-

(Suite à la seizième page)

A NOTER

A l'intention des Franco-Manitobains, nous avons réuni en pages 7 et 8 tous les documents qui feront l'objet de délibérations au congrès-rallye des 6, 7 et 8 décembre prochain.

Les jeunes trouveront leur section "L'aube à l'envers" aux pages 11 et 12. La disposition typographique plutôt originale de ces pages a été voulue par les jeunes eux-mêmes. Il ne s'agit donc pas d'une distraction de la part de nos typographes!

Congrès-Rallye des Franco-Manitobains

6, 7 et 8 décembre 1968 (Avis aux délégués et observateurs d'envoyer leur inscription dès maintenant au 577, rue Des Meurons.) *à Saint-Boniface, Manitoba*

ÉDITORIAL

Un investissement très rentable

Il n'est probablement pas dans les habitudes du journalisme de se servir de l'éditorial pour attirer l'attention des lecteurs sur une annonce. D'ordinaire, on laisse à chacun de décider par lui-même de la valeur des marchandises annoncées et le publiciste serait bien mal venu s'il se permettait de donner plus d'importance à l'un plutôt qu'à l'autre de ses clients.

Mais si nous osons aujourd'hui déroger à la coutume, c'est qu'il s'agit non de marchandises mais de personnes, de leurs talents, de leur générosité, de leur dévouement, de leur sens de l'humanité. Il s'agit plus précisément de nos jeunes diplômés de toutes sortes et des occasions qui leur sont offertes d'entrer au service de leurs semblables dans d'autres pays du monde pour un minimum de deux ans.

Nous voulons parler de SUCO (Service Universitaire Canadien Outre-Mer) dont l'annonce parait quelque part en ces pages sous le titre de "La coopération c'est notre boulot".

Il nous a été donné récemment de causer avec des anciens coopérants SUCO. Ils étaient en réunion à l'Université de Manitoba. Ces jeunes professionnels, techniciens ou diplômés, qui avaient consacré au moins deux années de leur vie à la coopération internationale, nous ont avoué franchement avoir beaucoup plus appris de ces jeunes nations en voie de développement qu'eux-mêmes ne leur en ont appris. Ces jeunes coopérants canadiens ont la ferme conviction d'avoir découvert au contact de ces peuples d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine un nouveau sens à la vie, une nouvelle dimension aux relations entre humains de différentes civilisations, une nouvelle échelle de valeurs.

En fait, si SUCO est un service à rendre aux pays en voie de développement, il est aussi pour le Canada une façon unique de permettre à ses futurs cadres d'acquérir une grande ouverture d'esprit et un profond respect pour les différences ethniques et linguistiques. L'on sait que sans cette ouverture et ce respect il est impossible de construire un Canada sain et vigoureux.

On ne devrait donc pas craindre d'encourager les meilleurs éléments de notre jeunesse qui voudraient s'orienter vers le service outre-mer. En plus d'y être utiles, ils y puiseront une richesse d'expériences que, malgré tout son progrès et son confort, notre pays ne parviendrait pas à leur fournir.

J.-P. A.

Secours aux enfants biafrais — non pas adoption au Canada

OTTAWA — Les Canadiens bien intentionnés qui désirent adopter des enfants biafrais ou les membres du parlement des divers partis politiques qui appuient des projets de ce genre n'ont pas bien réfléchi à toute les implications de telles décisions, selon M. Reuben C. Baetz, directeur général du Conseil canadien du Bien-être.

(Le premier ministre, en répondant à une question soulevée aux Communes le 28 octobre, a suggéré que le gouvernement pourrait songer à utiliser les avions de fret retournant vides de Biafra pour le transport d'enfants biafrais qui viendraient au Canada aux fins d'adoption. La semaine dernière, le premier ministre a aussi fait remarquer que si des familles ou des institutions désiraient effectuer de telles adoptions, le gouvernement examinerait la possibilité d'adoucir les règlements d'immigration.)

"Tout projet de ce genre n'aboutirait fort probablement à rien et ne servirait qu'à détourner les ressources vitales canadiennes destinées à l'action sur place", dit M. Baetz.

"De plus, je suis opposé à ces projets d'adoption biafraise en vertu de la déclaration de principe du Conseil canadien du Bien-être sur les adoptions inter-pays et après m'être entretenu sur cette question particulière du Biafra avec les principales agences de bien-être de l'enfance opérant au Canada et à l'étranger."

"Il existe un certain nombre de raisons qui nous contraignent à adopter ce point de vue", dit M. Baetz, "le transport jusqu'au Canada et les règlements de l'immigration sont les moins importantes".

- Transplanter les enfants biafrais de leur pays aurait un effet néfaste sur eux. UNICEF, Canadian Save the Children Fund, l'Union internationale du Bien-être de l'Enfance, et le Service Social International sont tous d'accord pour affirmer que les coutumes sociales, les aliments, la géographie, les structures familiales traditionnelles et ainsi de suite, sont tellement différents dans les pays africains de ceux du continent nord américain, qu'il vaut mieux pour l'enfant d'être secouru et soigné sur place. L'expérience a démontré combien ils ont raison. Ils font aussi remarquer qu'il est possible de secourir un bien plus grand nombre d'enfants dans ces conditions qu'il n'est possible de le faire si un petit nombre est adopté ou placé dans des foyers nourriciers même dans plusieurs pays.
- L'adoption au Canada est une responsabilité qui incombe à la province. Les placements doivent être faits par des agences autorisées conformément à la Loi de la province en cause. Tout particulier ou groupement qui projette de faire venir des enfants doit tenir compte de ces conditions.
- Il n'existe aucun programme d'adoption de ce genre suivi par une agence sérieuse. Tout nouveau programme amorcé par un organisme sans expérience finira par causer du mécontentement aux parents adoptifs et, selon toute probabilité, ne servira pas au mieux les intérêts de l'enfant.
- Un grand nombre de problèmes d'ordre pratique existe — comment choisir l'enfant, la disponibilité d'un personnel compétent (y compris les interprètes) pour poursuivre les formalités juridiques et autres, parer aux dangers physiques, découvrir les proches qui doivent donner leur autorisation pour qu'on puisse emmener l'enfant, etc. — complications qui font paraître l'entreprise irréalisable.
- Du point de vue biafrais, il n'y a aucune raison de croire qu'ils estiment la possibilité de se défaire de leurs enfants sous un autre jour que ne le feraient les Canadiens.
- L'expérience a démontré que les adoptions inter-pays de la Corée et du Vietnam ont été malheureuses: trop peu d'enfants ont été secourus et à un trop grand coût. Il est évident que l'argent dépensé aux fins de secours rendus dans le pays même aurait permis aux enfants et au pays en général d'en profiter davantage.
- En dernier lieu, et peut-être le plus important pour notre but immédiat, est la nouvelle signalée par le siège de Genève du Service Social International (12 novembre) que le Biafra ne permet la transplantation d'enfants qu'en Zambie, en Tanzanie, à la Côte d'Ivoire et au Gabon. Le SSI demande instamment l'aide des agences qui opèrent dans la région, y compris la Croix-Rouge et la Canadian Save the Children Fund.

Le Conseil canadien du Bien-être opère à titre de bureau canadien du Service social international, agence privée internationale de service direct ayant un statut consultatif auprès des Nations unies.

☆ ☆ ☆



Dans leur course aux cadeaux et aux étrennes, les Canadiens sont invités à songer aux deux tiers de la population mondiale qui n'a pas encore le strict nécessaire pour se loger, se nourrir, se soigner. Divers organismes canadiens, tels que Unitarian Committee, Oxfam et Développement et Paix, sont prêts à recevoir toutes contributions en faveur des nécessiteux de tous les pays. (Cliché Unitarian Service Committee, 56 Sparks, Ottawa)

Loi fédérale sur les langues officielles

Avant de prendre sa retraite, le premier ministre de l'Alberta s'oppose à quatre aspects du projet

EDMONTON — Dans une lettre adressée le 29 octobre au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, et rendue publique vendredi, M. E. C. Manning déclarait que le gouvernement de l'Alberta s'opposait énergiquement à quatre aspects du projet de loi fédéral sur les langues officielles.

Le premier ministre de l'Alberta précisait que le projet de loi représentait "ce qu'on peut qualifier de débouché juridique sur le bilinguisme au Canada.

"Je veux affirmer que nous appuyons entièrement le développement du bilinguisme", annonçait la lettre de M. Manning . . . "Mais nous sommes convaincus que nous pouvons atteindre beaucoup mieux cet objectif par des efforts de coopération à tous les paliers de gouvernement . . .

"Le fait d'essayer d'implanter le bilinguisme par la reconnaissance officielle des deux langues dans une loi ne produira pas le résultat désiré, mais créera des rancunes qui seront autant de facteurs de discorde à un moment où tout devrait viser à créer un climat de resserrement de l'unité nationale".

Le premier ministre, qui se retirera le mois prochain, a expliqué que la reconnaissance du français comme langue officielle constituait un nouvel aspect de la loi qui inquiétait le gouvernement de l'Alberta.

Cette reconnaissance "fera rapidement du bilinguisme une condition essentielle à l'avancement dans la fonction publique et les forces armées du Canad..".

E.. conséquence, a poursuivi M. Manning, "la fonction publique canadienne sera d'abord orientée vers la minorité canadienne-française qui est presque toute bilingue, alors que la vaste majorité des Canadiens, dont la langue maternelle est la langue de travail actuelle au Canada, sera forcée de savoir le français pour devenir éligible à jouer un rôle dans la fonction publique ou les forces armées de leur pays".

Aspect constitutionnel

Ensuite, selon le premier ministre de l'Alberta, les 6,000,000 de Canadiens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais devront devenir trilingues pour avoir "des chances égales à celles des Canadiens français". Cet aspect est discriminatoire pour la majorité des Canadiens, souligne la lettre de M. Manning.

Le troisième aspect auquel s'oppose l'Alberta est le projet de donner au français un statut officiel ailleurs qu'au Parlement et au Québec. Le gouvernement de M. Manning a contesté la valeur constitutionnelle de cette partie du projet de loi.

Il s'agit là, a déclaré la lettre de M. Manning, d'une extension de la clause relative aux langues dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

M. Manning, qui s'objecte à l'adoption de cette loi sans l'accord des provinces, a exprimé des doutes sur les implications économiques de l'application du projet de loi.

"Il est ironique, alors qu'on prie le pays de cesser les dépenses inutiles, d'entamer une procédure qui nécessitera des dépenses substantiellement accrues pour fournir des statuts, règlements, lois, etc., en deux langues dans les organismes fédéraux quand dans la majorité des cas, c'est totalement inutile . . ."

En conclusion, M. Manning a exprimé la "ferme conviction" de son gouvernement que le projet de loi "ne soit pas adopté tant que la question n'aura pas fait l'objet de profondes discussions à la conférence constitutionnelle de décembre".

☆ ☆ ☆

A grands coups d'épée . . . dans l'eau!

Si nous reconnaissons au Premier ministre Ernest Manning le courage d'exprimer publiquement ses convictions au sujet du bilinguisme au Canada, il va sans dire que nous ne partageons aucunement ces dernières, bien au contraire. Et la dernière sortie qu'il vient de faire contre le bill sur les Langues officielles présentement à l'étude à Ottawa nous semble être un gros feu de paille qu'il a intentionnellement voulu allumer, une guerre à la don Quichotte, et de grands coups d'épée dans l'eau . . .

Le tout s'inscrit assez bien toutefois dans la mission que semble s'être donnée M. Manning de prendre la relève du grand défenseur des affligés et oubliés . . . anglophones, son ami l'actuel député fédéral de Prince-Albert, en Saskatchewan. Fort heureusement, nous poursuivons quotidiennement le comptage à rebours nous menant à la retraite du sieur Ernest!

Les quatre objections de M. Manning ont le mérite, pour une fois, d'être bien précises: opposition à la législation du français, crainte d'envahissement de la fonction publique par les francophones, la constitutionnalité du projet de loi et, finalement, le coût élevé d'un bilinguisme au pays.

Au premier point, M. Manning précise que son gouvernement favorise le bilinguisme, mais craint les réactions et frictions défavorables et préférerait son implantation par une action concertée et coopérative de tous les gouvernements. Nous croyons, nous, qu'après plus de cent ans de régime confédératif, les provinces autres que Québec auraient pu faire ce que préconise aujourd'hui le Premier ministre albertain, qu'il aurait pu faire lui-même, infiniment plus qu'il n'a fait. Nous saurons maintenant, au moins au niveau fédéral, que le français existe bel et bien et qu'il est légalement protégé.

Il se peut, comme le craint M. Manning, que certains postes-clés de la fonction publique passent maintenant aux mains de francophones. Pour une chose, ce sera une nouveauté! et il est fort peu probable que l'on ait à en souffrir. Encore là, le gouvernement albertain doit ne s'en prendre qu'à lui-même si les citoyens anglophones de sa province n'ont pas eu l'opportunité d'apprendre le français; d'autre part, le gouvernement fédéral offre déjà et se propose d'offrir encore plus de chances à ses fonctionnaires de langue anglaise d'apprendre l'autre langue officielle du pays. Nous ne nions pas que ce soit peut-être difficile pour eux de suivre ces cours . . . mais les Canadiens français eux aussi ne sont pas tous nés bilingues, ils ont dû le devenir! Quant à l'argument de M. Manning selon lequel les membres du tiers-groupe devront devenir trilingues . . . ce sera sans doute un avantage pour eux mais, sciemment ou non, ils vivent d'abord et avant tout dans un pays où ce sont l'anglais et le français qui sont langues officielles.

Troisième point: la constitutionnalité d'un tel projet de loi. Nous ne sommes pas expert en ce domaine, mais le Parlement est là pour voter des lois, il est représentatif du pays tout entier alors . . . Et il y a toujours nos cours de justice qui peuvent décider de la légalité ou non de l'initiative fédérale. M. Manning pourra y faire appel si le coeur lui en dit.

Enfin, notre Premier ministre trouve que ça coûte cher d'être bilingue! Cela, on le savait; la commission B & B a coûté cher, le gouvernement québécois doit faire face à certaines dépenses importantes du fait qu'il favorise le bilinguisme, même chose pour le gouvernement ontarien qui s'est tourné résolument dans la même direction; comme minoritaires en Alberta, il n'est pas rare que l'on soit indirectement taxés, que nous devions consentir certains sacrifices pour sauvegarder ou maintenir notre bilinguisme. M. Manning ne nous apprend donc rien de neuf. Il devrait bien savoir cependant que tout se paie, et que le bilinguisme, c'est le prix, en partie au moins, de l'unité nationale tant recherchée. La solution de rechange du Premier ministre demeure la même qu'il préconise depuis toujours: la fameuse mosaïque canadienne (qui n'est en fait rien d'autre que le "melting pot"). C'est une solution, largement — très largement — dépassée de nos jours, comme d'ailleurs (on ne peut s'empêcher de le dire) celui qui la préconise.

Heureusement, nous l'avons dit, M. Manning nous réserve pour cette année le plus beau des cadeaux de Noël . . . l'abandon à un autre de la direction du gouvernement de la province.

Jean-Maurice Olivier
(Le Franco-Albertain, 13-11-68)

Les Coopératives de consommation doivent s'intéresser davantage aux consommateurs

Les Coopératives Fédérées du Manitoba tenaient récemment leur congrès annuel. Pour clore leurs assises et redonner en quelque sorte un nouvel élan à leurs activités, le comité avait choisi comme conférencier nul autre que le dynamique gérant de la Coopérative de Saint-Léon, M. Raynald Labossière.

Dans un discours fort bien documenté, M. Labossière a, en résumé, rappelé aux gérants des coopératives de consommation que leur responsabilité était tout d'abord "de s'occuper du client, des besoins du consommateur" et non d'actionner la sonnerie de la caisse!

La raison pour laquelle les coopératives cessent de progresser, a-t-il déclaré aux gérants, ne vient pas d'une baisse dans le marché mais d'un manque de gérance. Citant Barnett, M. Labossière a souligné l'urgence pour les coopératives d'adopter une méthode orientée vers le consommateur: "servir au consommateur ce qu'il veut à des prix qu'il veut payer".

"Nos magasins n'ont pas raison d'exister, à continué le gérant de la Coopérative de Saint-Léon, si nous ne nous occupons pas du consommateur. Cela a été notre faiblesse dans le passé!"

"Qui rencontre le client dans notre magasin: le gérant ou des intermédiaires?, a demandé M. Labossière à ses collègues. Le client, c'est l'homme le plus important de notre magasin!"

M. Labossière a conclu sa conférence en suggérant aux gérants de ne pas perdre de temps dans toutes sortes de recherches sur la production mais de reviser le programme de leurs activités de façon à rencontrer davantage le consommateur, à connaître ses besoins, à se débarrasser de ce qui ne lui plait pas et à lui offrir ce qu'il réclame.

Il va sans dire que le ton franc et direct de M. Labossière sut plaire à l'assemblée qui lui fit l'honneur de l'applaudir debout.

Comme l'a souligné d'ailleurs le président de la réunion, M. Don Slimmerman, M. Labossière était des mieux placés pour convier les gérants de coopératives à admettre que de nouveaux problèmes et de nouvelles urgences dans le domaine de la consommation exigent de leur part une révision de leurs attitudes à l'endroit du client, qu'il est dans la philosophie du système coopératif de servir tout d'abord.

J.-P. A.

Gilbert Bécaud

On l'a appelé "Monsieur 100,000 volts". Ce n'est pas sans raison. Avec lui, il y a de l'électricité dans l'air. Ou bien son rythme endiablé vous met des fourmis dans les jambes et vous emporte dans une fureur de vivre qui frise l'hystérie! Ou bien vous essayez de résister et vous restez là, pantelant, sous le choc assourdissant de l'orgue et des guitares électriques!

Les habitués du bel canto voudraient fuir cette voix éraillée qui explose, crie, rugit; ces torrents de mots où cascadent sentiments et idées. Vous vous demandez pourquoi tant de bruit, tant de fureur pour dire la soif d'aimer et de connaître. Vous voulez fuir mais . . . vous restez envoûté.

C'est qu'au moment d'en avoir assez et de vous sauver, il vous enjôle, vous charme; tour à tour gentil, espiègle, sérieux, penseur, tendre, fervent, mystérieux, il vous séduit.

Il faut avoir vu Bécaud sur la scène pour comprendre pourquoi ce "croulant de 41 ans" a tant d'emprise sur les jeunes. Il a de leur joie de vivre toute la fraîcheur et toute la fougue. A son contact les jeunes chantent: "Il est plus que lui, il est un peu de moi!" Rien d'étonnant donc qu'ils se l'arrachent!

Bécaud demeure un maître incontestable du music-hall, un as du "showmanship", comme diraient les Américains. Sans doute, sa voix agace (on se demande comment il peut tenir à chanter ainsi à tue-tête!), ses accompagnements électroniques énervent. Cependant, au-delà de tout cela, au-delà des rythmes et des jazz étourdissants, il y a un Bécaud simple, charmant, sans prétention, soucieux du détail et du fini (nos jeunes gagneraient beaucoup à imiter son élocution claire et nette et la spontanéité de son jeu). En un mot, on aime cet homme qui, malgré tout le délice dont on l'entoure, ne se transforme pas en personnage composé et artificiel mais reste humain, lui-même.

J.-P. A.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Semaine de la sécurité routière 1er au 7 décembre 1968

La Semaine de la sécurité routière sera lancée encore cette année, à travers le Canada, du 1er au 7 décembre. Elle jouira à nouveau de l'appui du gouverneur général et du premier ministre Trudeau.

Aux villes de plus de 40,000 habitants qui n'enregistreront aucun décès de la circulation durant la Semaine, M. Michener remettra un certificat d'honneur. Il existe 55 de ces villes au Canada, dont 44 se sont mérité le certificat en 1967.

Le nouveau Conseil canadien de la sécurité, qui parraine la Semaine de la sécurité routière, exercera son action avec le concours de tous les gouvernements, fédéral, provinciaux et municipaux, des conseils et ligues de la sécurité, des milieux de l'information publique, de la police, des groupements féminins et communautaires et d'autres organismes qui fournissent un appui constant à l'oeuvre de la sécurité routière.

Un double thème a été choisi dont "Les bonnes habitudes au volant" et "La conduite préventive" cours qui vise à transformer les mauvaises habitudes en bonnes habitudes chez les automobilistes. Le cours, parrainé par le Conseil, est accessible aux conducteurs dans tout le pays.

Si on réussissait à maintenir toute l'année durant l'esprit de sécurité qui règne durant la Semaine, des centaines de vies humaines seraient épargnées au Canada.

Le Conseil exhorte tous les automobilistes et les piétons à faire un effort conscient pour encourager la campagne, en appliquant rigoureusement les règles de la prudence qui suivent:

1. Garder fermement les deux mains au volant — à 10 et 2 heures — et les deux yeux sur la route.
2. Ne jamais suivre de trop près; laisser au moins une longueur de voiture pour chaque 10 milles à l'heure de vitesse; se servir de la formule de l'intervalle calculé.
3. Sur les chaussées mouillées, enneigées ou glacées, réduire sa vitesse — bien au-dessous de la limite affichée, selon la gravité des circonstances.
4. Toujours signaler ses intentions — virages, changements de voie, dépassement.
5. Les courbes exigent une attention spéciale — ralentir avant de s'y engager, puis peser sur l'accélérateur. Attention aux voitures qui peuvent venir en sens inverses: elles croisent souvent la ligne médiane.
6. Ne jamais dépasser en côte ni dans les virages. En parcours rectiligne, ne dépasser que si on est sûr que la voie est libre.
7. NE PAS conduire après fortes libations. Après avoir bu modérément, attendre une heure par once d'alcool consommée avant de conduire.
8. Garder sa voiture en bon état de fonctionnement, surtout: freins, pneus, direction et suspension avant, feux avant et arrière, rétroviseurs, feux de direction, essuie-glace, silencieux et tuyau d'échappement.
9. Toujours fixer sa ceinture de sécurité et verrouiller les portières.
10. Pratiquer la prévoyance au volant: être prêt à l'imprévu; savoir comment éviter un accident; réagir à temps.

Une clinique de sang au Collège

Pour la première fois depuis un certain nombre d'années, le grand public de Saint-Boniface sera invité à contribuer à une clinique de sang de la Croix-Rouge Canadienne qui se tiendra au gymnase du Collège à compter de midi trente, le 2 décembre prochain.

Comme l'on sait, la Société Canadienne de la Croix-Rouge maintient à travers le pays un service de transfusion de sang qui passe parmi les mieux organisés du monde.

Depuis vingt ans, ce service a recueilli quelque dix millions de dons de sang à travers le Canada. En 1968, il a déjà répondu à plus de 950,000 demandes de sang, et les hôpitaux canadiens ne cessent d'éprouver des besoins grandissants.

On peut estimer à 300,000 le nombre de Canadiens qui bénéficient chaque année des dons gratuits de sang assurés par la Croix-Rouge. Donner du sang, c'est devenu un des gestes les plus significatifs qu'un humain puisse poser au profit de ses semblables. Il aide à sauver des vies, et qui sait si ce ne sera pas celles des êtres qui lui sont les plus chers. A moins de sérieux motifs, personne ne peut se refuser à un tel geste.

Des notions justes et une bonne hygiène mentale préviennent l'alcoolisme

QUEBEC — Aujourd'hui, on ne considère plus l'alcool, l'alcoolisme et l'alcoolique comme autrefois. Il est important pour chacun de réfléchir et de faire le point sur ces notions afin d'avoir à l'égard de ces questions une attitude mentale saine et un comportement susceptible de favoriser la sobriété dans notre milieu.

C'est, en substance, ce qu'a déclaré le Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la Prévention et du Traitement de l'Alcoolisme et des autres Toxicomanies (OPTAT), à Edmundston, N.-B., alors qu'il portait la parole au banquet de clôture de la "Semaine Nationale de la Sobriété" organisée par l'Association Lacordaire du Canada.

Le Dr Boudreau a expliqué que l'alcool n'est plus aujourd'hui considéré comme une chose mauvaise; cependant, a-t-il précisé, les boissons alcooliques sont des produits chimiques qui comportent certains dangers et qui n'apportent pas ce qu'elles promettent. Ce sont des illusionnistes qui promettent la stimulation, l'entrain, la chaleur ou la santé mais n'apportent que l'engourdissement, la dépression, le refroidissement du corps et des troubles physiques. Parlant de la très faible valeur de l'alcool comme médicament, il a rappelé que, pour guérir une simple grippe chez une personne de 150 livres, il faudrait environ 325 onces de "gin" par 24 heures, soit une quantité mortelle . . . pour le patient dont ce serait définitivement la dernière grippe.

Quant à l'alcoolique, a déclaré le Dr Boudreau, il est de moins en moins considéré comme un pécheur, un vicieux ou un malade mental; on le traite maintenant comme un véritable malade dont la personnalité et l'organisme ne se sont pas adaptés à l'alcool. Par un traitement à quatre dimensions axé sur le plan physique, psychologique, moral et social de l'individu, il y a de l'espoir pour l'alcoolique. Mais il faut que notre société, qui est si complaisante pour l'alcool et dure pour l'alcoolique devienne prudente envers l'alcool et compréhensive envers l'alcoolique qu'elle a contribué à créer, car celui-ci a surtout besoin d'amitié, de compréhension et de charité.

Le conférencier a conclu en affirmant que l'alcoolisme doit être envisagé avec des méthodes nouvelles faisant de plus en plus appel à l'hygiène mentale afin de favoriser chez l'individu l'équilibre nécessaire dans la vie.

Il est important pour chacun de réfléchir et de faire le point sur ses notions et sur son comportement personnel face à l'alcoolisme et à l'alcoolique.

Souvenirs d'un combattant de 1914-18

L'armistice

— IV —

Nous étions dans un petit village de Belgique quand on nous annonça que la guerre était finie. Notre corps ambulancier s'était installé dans une petite usine de vaisselle. Le reste du village avait été presque complètement détruit. Le front n'était pas très loin de là, mais nous, nous étions en repos.

Lorsque, le 11 novembre, on nous apprit que l'armistice était arrivé, nous ne l'avons pas cru. Nous avions bien remarqué que les canons ne tiralent pas mais cela n'était pas nouveau. Depuis quelque temps déjà, nous sentions que les activités étaient au ralenti et il n'était pas rare que, le soir, les canons se taisaient.

Et puis, il y avait déjà des mois que des rumeurs d'armistice circulaient, — d'ailleurs, dans l'armée, on lançait tellement de "canards" — qu'à la fin on n'y croyait plus.

C'est seulement le soir du 11, lorsque nous avons aperçu des feux d'artifice et des avions qui se mirent à faire toutes sortes de pirouettes dans le ciel que nous nous sommes dit: "Tout de même, il y a peut-être un armistice!".

Mais la nouvelle officielle ne nous est arrivée que le lendemain matin, pour la simple raison que nous étions en repos.

Grande déception

En apprenant la nouvelle, nous nous sommes mis aussitôt à faire nos bagages. Enfin nous allions retourner au pays!

Mais cela n'a pas marché comme nous le pensions. Le lendemain on nous annonçait que nous devions partir pour l'Allemagne! Vous auriez dû entendre les commentaires! Personne ne voulait aller en Allemagne, pas chez ces gens que la guerre nous avait appris à détester.

Mais cela a été la meilleure partie de la guerre. La population allemande a bien accueilli tous les alliés et surtout les Canadiens. Tous les Allemands étaient heureux de voir la guerre enfin finie. Ils en avaient assez souffert qu'ils étaient rendus à bout. Mais la propagande les avait tellement trompés qu'ils croyaient que nous aussi nous manquions de tout et cela les a beaucoup surpris d'apprendre que jamais nous n'avions été vraiment à court de quelque chose.

L'occupation ne fut qu'une question de formalité d'après les conditions de l'armistice. Notre groupe est resté cinq ou six mois en Allemagne. Nous nous occupions seulement des soldats canadiens.

Le retour au pays

Après notre stage en Allemagne, nous sommes revenus en Angleterre où, après trois ou quatre semaines, nous nous rendions à Liverpool pour y prendre le bateau qui nous ramènerait au Canada.

En apercevant le petit navire de rien sur lequel on allait nous faire monter, des soldats ont commencé à protester. Ils ne voulaient pas s'y risquer. Mais moi, j'avais tellement hâte de revenir au pays que j'aurais été prêt à faire la traversée à la rame!

C'était au mois de mai 1919. La traversée fut des plus belles. Aucun vent. L'eau était unie comme de la glace!

Quand nous sommes arrivés au Canada, nous avons été un peu désappointés. Le genre de vie avait tellement changé. Ce n'était plus le Canada que nous avions laissé. C'était le temps de la "prohibition" (interdiction des boissons alcooliques), mais les gens buvaient quand même; les femmes fumaient en public, — ce qui ne se voyait pas avant la guerre — et, dans les soirées, elles buvaient comme les hommes. Nous n'étions pas habitués à tout cela.

De plus, à ce moment-là, la vie économique n'allait pas bien. Tout était cher — Dans l'armée, on nous donnait $1.10 par jour —. Il y avait des malaises un peu partout. On voyait venir des désordres.

C'est ainsi que sur le train qui nous ramenait de Montréal à Winnipeg, la Gendarmerie Royale a essayé de nous recruter de nouveau pour l'armée. Je puis vous dire qu'elle n'a pas été bien reçue! "Une autre parole comme celle-là, et l'on se jette par la fenêtre avant d'arriver à Winnipeg!" — Les gars étaient furieux. Nous avions tous notre petite feuille qui nous libérait de l'armée et nous n'avions pas l'envie de nous faire prendre une autre fois!

Au moment de quitter l'armée, on nous faisait signer une déclaration selon laquelle nous ne tenions pas le gouvernement responsable de quoi que ce soit. Il nous fallait signer cette déclaration si nous voulions être licenciés. Nous l'avons tous signée, tant nous avions hâte d'en sortir!

Cependant quelques mois plus tard, le gouvernement m'accordait une pension pour me dédommager des effets de la grippe espagnole.

Conclusion

Parfois, je me demande si l'on ne devrait pas s'objecter totalement à la guerre. — Evidemment si son pays est attaqué, c'est un devoir de le défendre. — Mais l'on devrait tout faire pour éviter la guerre. Nous sommes supposés avoir la charité et aimer nos ennemis. Nous devons apprendre à régler nos différends sans nous battre. Cela devrait être possible, car le bon Dieu a créé un beau monde même si les hommes y mêlent pas mal les choses!

FIN

Opinion libre

Réflexions sur la contestation étudiante

"Pas une société juste, 'juste" une société..."

Depuis le mois de septembre, la province du Québec subit de nombreuses transformations qui peuvent inquiéter passablement les citoyens du pays. La formation du Parti Québécois, la contestation étudiante et, tout récemment, les manifestations violentes des chauffeurs de taxi, voilà quelques faits parmi plusieurs qui témoignent du malaise actuel qui se poursuit dans le Québec. Faut-il conclure, comme certains éditorialistes, qu'il s'agit de mouvement soulevé par des agitateurs communistes? Faut-il croire enfin que les Québécois sont tous des imbéciles romantiques et révolutionnaires, ne sachant pas s'intégrer comme le font si bien tant de Canadiens français dans un contexte nord-américain?

La contestation étudiante

Le lundi 21 octobre, les étudiants québécois (anglais et français) ont marché dans les rues de Montréal. Cette manifestation de solidarité, qui faisait suite à la semaine des sessions d'étude et de l'occupation de plusieurs institutions scolaires de la province, avait pour but de contester la société actuelle. Prétendre que tous les étudiants étaient conscients de cette contestation globale de la société serait évidemment trop espérer. Quelques-uns marchaient pour faire quelque chose, certains marchaient pour protester contre un cours ou un professeur qui ne faisaient pas leur affaire, plusieurs marchaient pour braver l'ordonnance du ministre de l'Education, M. Cardinal, de retourner aux cours dans les CEGEP, enfin la plupart marchaient contre le système établi. Mais chacun à sa façon marchait pour souligner les anomalies d'un ordre social qui se veut au service du public. Les slogans "Solidarité! Cardinal au poteau! Ouvriers dans la rue! On n'en veut plus de baveux!" que chantaient les manifestants témoignaient d'un désir de dénoncer les illogismes sociaux. Il y avait même un groupe qui avait abandonné les slogans pour un bruit de bourdonnement, soulignant que seul le slogan sans mots pouvait rendre compte de l'écoeurement émotionnel qu'ils ressentaient devant la société actuelle.

La société dans les rues

On peut bien dire, avec beaucoup d'autres d'ailleurs, que les étudiants, petits profiteurs de nos taxes scolaires, sont bien les derniers à posséder le droit de la contestation. Privilégiés de la société, ils sont bien ridicules de la contester. Il ne faut pas mordre la main qui nous donne à boire.

En effet, tous les étudiants n'ont pas contesté. Le mouvement à l'Université de Montréal a été plus intense dans les facultés des humanités telles que celles des Sciences Sociales, des Lettres, du Droit, de la Philosophie et de la Théologie. Certains étudiants ont même prétendu que c'était impossible que les étudiants en Médecine, en Art dentaire, aux Hautes Etudes Commerciales eussent songé à contester une société d'exploiteurs quand ils se préparaient eux-mêmes à faire partie de la classe des exploiteurs. Bien que cette généralisation soit très dangereuse, retenons toutefois le principe qu'un médecin peut difficilement reprocher à ses pairs de demander $15 la demi-heure quand il le fait lui-même. Les manifestants du 21 octobre n'étaient pas plus purs que leurs confrères silencieux. Loin de là. Les étudiants qui ont marché dans les rues de Montréal voulaient montrer que la société est malade et que, par conséquent, étant les produits de cette société, ils sont aussi contaminés. Dans les rues de la ville, 10,000 étudiants ont souligné, peut-être sans trop le savoir, que la société n'était pas ce qu'on croyait qu'elle était. Regardez-nous, pouvaient-ils dire, nous sommes peut-être malades, mais vous qui regardez, vous faites aussi partie de cette maladie!!!

Conclusion

Nourris des principes de charité, de l'honnêteté de la libre entreprise, de la valeur de la personne humaine, principes qu'on utilise pour justifier ses actes dans la société actuelle, les étudiants ont compris depuis quelque temps que ces principes ne sont qu'illusoires. Il n'y a pas de charité quand on peut du jour au lendemain modifier le prix des aliments. Il n'y a pas de libre entreprise quand on doit être très riche pour devenir plus riche. Il n'y a pas de valeur de l'individu quand on lui fait la guerre au Vietnam, à Prague, à Dallas, à Detroit. Il n'y a pas de grande société quand on exploite les masses au nom de l'amour du prochain. Tous ces exemples, et nous en portons tous des cas très personnels dans notre coeur, ont été ressassés pendant ces dernières semaines d'octobre.

Gérald Backeland,
Montréal.

(le 20 novembre 1968)

☆ ☆ ☆

Les conditions de la vie moderne

La "surpopulation" (3)

La surpopulation réelle est un mythe. Mais le problème dit de surpopulation — qui est celui de peuples qui souffrent de privation — sera toujours présent parmi nous tant que l'on s'attristera de l'abondance, ou même de la suffisance, chez nos voisins. Je songe à l'excellente récolte de blé qu'a connue l'U.R.S.S. cette année. Nous prévoyons que ce pays pourra enfin se suffire dans l'alimentation de ses populations. En conséquence, dit-on, l'U.R.S.S. pourrait bien ne pas acheter de blé canadien cette année, ou du moins diminuera certainement ses achats en blé canadien; ce qui est attristant. L'U.R.S.S. ne dépendra pas du Canada pour nourrir ses populations; ce qui est attristant.

Pourtant, en quoi une récolte abondante dans un pays avoisinant appauvrirait-elle une nation qui produit déjà avec surabondance? En quoi la hausse de la production dans un pays peut-elle porter atteinte à l'amas des richesses réelles que possèdent d'autres pays? En temps normaux, ne faudrait-il pas se réjouir que nos voisins se suffisent enfin dans un domaine ou l'autre de leur économie et qu'ils ne dépendent plus de nos richesses pour vivre?

Je suis très conscient du sort actuel du fermier canadien, et je comprends qu'il s'attriste de l'incapacité où il se trouve d'écouler ses produits. Mais je ne comprends pas que le fait qu'il produise en surabondance doive le réduire à la misère. Je ne comprends pas la nécessité du sort du fermier canadien. Comment des surplus de richesses réelles — de production économique — peuvent-ils être cause de la pauvreté économique? Comment la pauvreté de nos voisins, avec qui nous devrons alors partager nos richesses réelles, peut-elle être cause d'une plus grande richesse pour nous?

Il faudrait croire, à ce moment, qu'un monde où tous les pays produisent en abondance serait un monde voué à la privation; et qu'un monde où la plupart des peuples évoluent dans la misère est la condition nécessaire de la prospérité de quelques peuples.

Dans une telle perspective, le problème de la "surpopulation" est en effet insurmontable. Et afin de diminuer la souffrance de la majorité des peuples, il ne reste qu'à les abattre comme des bêtes malades, ou à les stériliser comme du bétail.

Tant que la production abondante ou seulement suffisante chez nos voisins sera une cause de tristesse pour nous, le monde connaîtra le problème de la "surpopulation": surpopulation artificielle et non réelle sur une terre sous-peuplée.

Des peuples souffrent de privation. Faut-il s'attaquer aux peuples ou à la privation? Faut-il s'en prendre à l'homme — qui est permanent — ou aux préceptes passagers d'une économie de la stérilité?

Le Pape n'a pas hésité à ravir les moyens artificiels de contraception à la "planification familiale". Le Pape a opté pour la vie humaine et non pour la stérilité de la terre qui entraîne la stérilisation de l'homme. Aussi, dans sa lettre-encyclique "Humanae Vitae", il parlera ainsi aux Pouvoirs publics:

"Aux Gouvernants, qui sont les principaux responsables du bien commun, et qui peuvent tant pour la sauvegarde des valeurs morales, Nous disons: ne laissez pas se dégrader la moralité de vos peuples; n'acceptez pas que s'introduisent, par voie légale, dans cette cellule fondamentale de la société qu'est la famille, des pratiques contraire à la loi naturelle et divine. **Toute autre est la voie par laquelle les Pouvoirs publics peuvent et doivent contribuer à la solution du problème démographique"** (23a).

La solution du problème démographique devra s'élaborer dans le respect de la famille humaine: de l'homme, de la femme et de l'enfant. Reprenant les paroles de S. S. Jean XXIII dans "Mater et Magistra", le Saint-Père réaffirme que

"La vraie solution se trouve seulement dans le développement économique et dans le progrès social, qui respectent et promeuvent les vraies valeurs humaines, individuelles et sociales" (23b).

C'est pourquoi, dès 1965, Paul VI ne craignait pas, devant l'Assemblée générale des Nations unies, de dire aux dirigeants des peuples du monde:

"Votre tâche est de faire en sorte que le pain soit suffisamment abondant à la table de l'humanité, et non pas de favoriser un contrôle artificiel des naissances, qui serait irrationnel, en vue de diminuer le nombre des convives au banquet de la vie."

Georges Allaire

En marge du Congrès-Rallye

Il y a des villages où il faudrait injecter de puissantes doses d'excitants afin de susciter le moindre effort en vue du prochain événement qui marquera le groupe franco-manitobain. Il est sans doute plus facile de camoufler sa peur de l'engagement derrière toutes sortes d'arguments fantaisistes et matérialistes; alors on s'enfouit dans une quiétude béate, où l'identité personnelle et l'héritage culturel s'étiolent doucement. On se dit souffreteux de complexe d'infériorité, alors on anglicise son nom (ça fait snob) et on s'assimile à la masse anglophone pour être "plus à l'abri".

Pour ce qui est de l'A.C.F.M. qui représente la communauté française, on s'en moque carrément: "l'Association, ça c'est mort et enterré depuis longtemps". Chers compatriotes, qu'avons-nous fait pour épauler cette association, qui s'acharne depuis 50 ans pour que la braise ne s'éteigne à jamais?

Il y a quelques mois, en prévision du Rallye, la population entière était appelée à se prononcer. Une poignée seulement répondit à l'appel, nomma des délégués et, s'étant acquittée de son travail, rechaussa ses pantouffles pour de bon. Et au retour du Rallye, les délégués retrouvèrent une communauté endormie, refusant de retrousser les manches et de relever le défi de l'avenir. Au cours d'une conversation, une enseignante demandait: "De quel rallye voulez-vous parler?".

Six mois après

Six mois ont passé et le groupe francophone sera convoqué de nouveau. Voyons s'il a évolué en vue de cette manifestation prochaine. A la suite de l'affaire Rossillon, deux braves concierges descendaient des affiches telles que "je suis français et j'y reste", dictons soi-disant néfastes à l'image d'un Canada bilingue. Aux dernières élections scolaires, on écartait bien vite l'idée de présenter un membre de la "Commission du Rallye" alléguant l'incompatibilité entre les deux postes. Une caisse populaire présentait récemment une soirée éducationnelle: la salle à moitié vide laisse croire qu'une petite bête noire aurait répandu l'idée qu'une partie des recettes irait au congrès. Et la présidente d'un mouvement féminin déclarait ces jours derniers que les gens n'étaient pas du tout intéressés à cette histoire de congrès.

Il y a de quoi en piquer une bonne crise de pessimisme. Ça n'est plus une transfusion qui s'impose mais plutôt l'implantation d'un coeur et d'une âme nouvelle pour secouer ce peuple anémique et insouciant.

Et oui, un nouvel organisme sera bientôt créé. Puissent l'audace et l'acharnement des uns triompher, et orienter la collectivité francophone vers de nouveaux essors, afin que la culture française soit de fait un apport positif à la réalité canadienne.

Armelle Molin,
Ile-des-Chênes

(le 24 novembre 1968)

☆ ☆ ☆

Autre Opinion libre en page 9

Au poste CBWFT

JEUDI 28 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—La Soeur volante (C)
8.00—Les grands films: "Les deux orphelines". Mélodrame de Riccardio Freda avec Mike Marshall, Sophie Dares et Simone Valère. Deux jeunes orphelines se rendent à Paris pour y retrouver la protection d'un vieil oncle. Malheureusement, dès leur arrivée, elles se trouvent être brutalement séparées.
9.45—Tirez au clair
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: "Saadia". Film d'aventures d'Albert Lewin avec Cornel Wilde, Mel Ferrer et Rita Gam. Au Maroc, un médecin guérit une jeune fille qui a été envoûtée par une sorcière. Par reconnaissance, la jeune fille, Saadia, se rend seule auprès du chef d'une tribu pour lui reprendre un vaccin contre la peste qui a été dérobé. Pour venger le chef qu'elle a assassiné, la tribu entière se lance à la poursuite de Saadia. (Américain 1953)

VENDREDI 29 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "L'amour à la chaîne". Drame social réalisé par Claude de Givray, avec Valeria Ciangottini, Jean Yanne et Pierrette Pradier. Découragée par un amour malheureux et par l'inconduite de sa mère, une jeune fille décide de se livrer à la prostitution. Elle tombe sous la coupe d'un souteneur. Un jour, un client meurt d'une crise cardiaque dans ses bras. Elle fait alors la connaissance du secrétaire du défunt. Celui-ci prend la jeune femme. (Français 1965)

SAMEDI 30 NOVEMBRE

3.00—Pépinot
3.30—Défilé du Père Noël (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.35—Aujourd'hui
7.08—Jinny (C)
7.35—Cher oncle Bill (C)
8.00—Cinéma: "Elmer Gantry, le Charlatan". Etude de moeurs de Richard Brooks, avec B. Lancaster, Jean Simmons et Arthur Kennedy, d'après le roman de Sinclair Lewis. Elmer Gantry, un vendeur aux moeurs douteuses, s'éprend d'une évangéliste. Invités par les pasteurs d'une ville à y tenir des assemblées, ils remportent un grand succès. Mais un scandale est provoqué par une fille que Gantry avait séduite jadis. (Américain 1960)
10.00—L'inspecteur Leclerc
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Lola Montès". Biographie romancée de Max Ophuls, avec Martine Carol, Peter Ustinov et Anton Walbrook. A la Nouvelle-Orléans, au milieu du siècle dernier, un cirque géant donne une représentation dont l'attraction principale est Lola Montès. Chaque soir, elle raconte sa vie d'aventures, achevant sa prodigieuse et scandaleuse carrière en qualité de maîtresse attitrée de Louis Ier, roi de Bavière. (Franco-Allemand 1955)

D'MANCHE 1er DECEMBRE

3.00—5-D
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
10.00—Deux plus un
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—Cinéma: "Le réfugié". Film de Jacques Durand. Berger le jour, vigneron très souvent, le Basque est presque toujours contrebandier la nuit. Une mentalité s'est créée chez les Basques: toute personne poursuivie est accueillie et cachée. Pour mettre cette qualité en relief, on fait appel à un "noir" acculé à se cacher dans la région à cause d'un meurtre. (Français)

LUNDI 2 DECEMBRE

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Dossier
11.00—Cinéma: "Seul contre Rome". Histoire romancée de Herbert Wise, avec Rossana Podesta et Philippe Leroy. Alésia, au temps de l'occupation romaine. Pendant l'absence du consul, le tribun Sylla opprime la population. (Italien 1962)

MARDI 3 DECEMBRE

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Au pays de la peur". Aventures réalisées par Andrew-Narton, avec Stewart Granger et Wendel Corey. Ce film met en jeu le débat entre la justice et la police et aborde les problèmes de la légitime défense et du respect de la loi. (Américain 1952)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-Club: "La soif". Drame conjugal par Ingmar Bergman.

MERCREDI 4 DECEMBRE

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Grujot et délicat (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Cinéma: "La vieille dame indigne".
9.30—Caméra 68
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Les cousins". Drame de Claude Chabrol, avec Gérard Blain et Jean-Claude Brialy. Quittant sa province natale, un jeune homme arrive à Paris pour achever ses études de droit. Il s'installe chez son cousin, jeune homme brillant et riche. Au cours d'une "surboum", il rencontre une jolie fille dont il tombe rapidement amoureux. Français 1958)

Il y a 350 ans naissait Murillo

Après une première série de toiles commandées par les Franciscains, et comprenant notamment **la Cuisine des anges** (musée du Louvre), Murillo exécuta de nombreux tableaux destinés aux couvents de Séville. Parmi les plus célèbres: **l'Extase de saint François** (académie de San Fernando), **l'Adoration des bergers, la Vierge au chapelet** (Prado), etc.

Murillo fut aussi, et surtout, le peintre de la douceur féminine et d'admirables figures d'enfants du peuple. Qui ne connait **le Jeune Mendiant?** Dans un réduit misérable, chichement éclairé, un enfant en guenilles, nu-pieds, s'épouille. A ses pieds gît tout ce qu'il possède: une cruche en terre, un couffin et deux pommes.

"Murillo, quand il cesse de pratiquer une peinture religieuse des plus suaves, lisons-nous dans le tome 2 de l'ouvrage "Musée du Louvre" (Larousse, éditeur), cède au goût, foncièrement espagnol, d'évoquer le monde des affligés, des êtres disgraciés. Il aime les ténèbres traversées de brusques zones de lumière et, ainsi, se classe parmi les continuateurs du Caravage."

Si notre attitude est celle d'une résignation maussade, si nous servons l'Etat moderne comme des gens qui ne rêvent que de le détruire, nous serons écartés des affaires et elles se feront contre nous. L'honneur et l'intérêt conseillent également d'accepter sans arrière-pensée ce qu'on accepte et ce dont on profite.

MGR D'HULST

Alexandre Lagoya aux Jeunesses Musicales le 6 décembre

Le vendredi 6 décembre, les Jeunesses Musicales de Saint-Boniface présenteront en récital l'un des plus grands guitaristes de notre temps, Alexandre Lagoya.

Les organisateurs du congrès des Franco-Manitobains qui s'ouvre ce jour-là ont bien voulu mettre ce concert au nombre des manifestations présentées à cette occasion. Il n'est que juste que les JMC participent de cette façon à ces journées consacrées à mettre en honneur la culture française.

Le mouvement des Jeunesses Musicales fut fondé simultanément en France et en Belgique et bien qu'il ait étendu ses activités à 28 pays, le français reste statutairement la langue officielle de la Fédération internationale des Jeunesses Musicales. Il en est de même au Canada où l'on n'admet d'autre appellation que "Les Jeunesses Musicales du Canada". Ceux qui ont essayé des "Musical Youth" ou autres traductions se sont fait promptement rappeler à l'ordre.

Il y a dix ans on fondait à Saint-Boniface un centre des Jeunesses Musicales, le premier de l'Ouest qui en compte maintenant trente-six. Sauf erreur le Centre de Saint-Boniface est le seul centre français de l'Ouest et avec ses quelque 300 membres est certainement en minorité parmi les milliers d'anglophones des autres centres du circuit. Cependant on peut remarquer que les affiches, les dépliants, les programmes, les cartes, etc. sont toujours dans les deux langues.

La musique est un langage universel, bien sûr, encore y a-t-il la présentation qui pour les JMC est très importante, car leurs concerts sont des concerts-causeries qui comportent des commentaires et des explications des oeuvres présentées, des instruments employés, des compositeurs au programme. Or à Saint-Boniface on a toujours tenu à ce que cela soit fait en français, malgré le surcroit de travail et de dépenses que cela cause souvent. Les rares fois où l'on a par erreur ou par manque de temps dérogé à cette règle, des protestations ont été faites à qui de droit et tout est rentré dans l'ordre.

Par pure coïncidence il se trouve que l'artiste qui se produira le 6 décembre est un grand musicien français, bien que d'origine italienne et grecque. Dès l'âge de 19 ans Alexandre Lagoya s'installait à Paris où il devint professeur à la Schola Cantorum et obtint la naturalisation. Depuis 1960 il est professeur à l'Académie internationale d'été de Nice. La même année il était nommé Officier du mérite culturel et artistique en France et en 1967 était fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Comme on le voit c'est non seulement un grand musicien mais une éminente personnalité artistique française que recevront les JMC de Saint-Boniface le 6 décembre.

On est prié de noter que ce concert n'aura pas lieu comme les précédents au Collège de Saint-Boniface mais bien chez les Soeurs Oblates, dans la salle de conférence dont l'entrée, rue Aulneau, est la même que celle de la chapelle. Le concert commencera à 8 heures.

Chronique de CBWFT

Jeudi 28 novembre

La Soeur Volante, à 7 h. 30: "La tempête". Soeur Bertrille promet une sortie aux élèves de première année, en récompense de leur travail. Carlos organise une excursion pour Soeur Bertrille et les enfants à la plantation d'un ami. Tous prennent la route, mais s'égarent au moment où une violente tempête déferle.

Vendredi 29 novembre

Voyage au fond des mers, à 7 h. 30: 1978. Everett Lang, un savant américain, désapprouve la politique de son pays et menace de faire sauter une bombe à proton dans les glaces polaires.

Mon pays mes chansons, à 10 h.: Voyage et chansons aux quatre coins du pays. "Le Richelieu". Invités: Yolande Leclerc et Claude Gauthier. Hôtesse: Pauline Julien.

Samedi 30 novembre

Défilé du Père Noël, à 3 h. 30.

Dimanche 1er décembre

Si Jeunesse Pouvait, à 6 h.: Magazine d'information pour les jeunes de 17 à 23 ans. Thème: "Les jeunes et l'armée" (Les Hippies).

Lundi 2 décembre

Les Belles Histoires, à 7 h. 30: "Tel père, tel fils". Le père Laloge, à la demande de Bidou, veut vendre sa terre. Séraphin va les voir à Montréal. Réussira-t-il à empêcher la vente?

A la seconde, à 9 h.: Invités: Claude Stében, Jennifer, Michel Girouard et Claude Préfontaine.

Mardi 3 décembre

Femme d'aujourd'hui, à 3 h.: Extraits de la pièce de Dubé: "Pauvre Amour". Chronique du livre, avec Madeleine Gobeil. Chronique de Pédiatrie avec le docteur Katherine Berdnikoff.

Moi et l'autre, à 9 h. 30: Comédie de Gilles Richer, avec Denise Filiatrault et Dominique Michel. Bien qu'elle ait de graves problèmes monétaires, Denise demeure sereine: elle pratique maintenant le Yoga.

Mercredi 4 décembre

Bobino, à 4 h.: Bobinette trouve que les clients se font rares à la librairie et décide de préparer, pour les attirer, des annonces commerciales à la télévision.

Commando du désert, à 7 h. 30: "Les liens de la vie et de la mort". Le frère de Sam Troy, blessé et inconscient, a été abandonné au milieu d'un champ de mines.

Un spectacle inoubliable

Après une attente d'un peu plus de dix jours, c'est avec grande joie que l'auditoire accueillait Gilbert Bécaud dimanche dernier, 24 novembre. Le rideau était à peine levé que jaillissaient de toutes parts de vibrants et chaleureux applaudissements.

Dynamique, énergique, original, Bécaud s'avance sur la scène avec son large sourire, salue gentiment l'auditoire, saisit le micro et s'élance dans sa première chanson... "Le jour où la pluie viendra"! C'est un Bécaud vibrant d'enthousiasme; il se faufile entre les musiciens, d'un bond il revient vers son auditoire, saute même dans la salle, tient son public dans une emprise qui ne lâche pas.

Bécaud passe aisément d'une chanson à l'autre, parlant de rêve, d'amitié, du passé, du présent... Il y entremêle l'humour, la joie, la tristesse, la souffrance et l'espérance... "C'était mon copain, c'était mon ami"; un ami, pour lui, c'est quelque chose de précieux, quelqu'un qui lui reste toujours présent.

Au terme de son spectacle, Bécaud a entraîné son auditoire à chanter avec lui: "L'important c'est la rose l'important..." et "Quand il est mort le poète". Les yeux pétillants de joie, il dirige la foule qui lui répond avec entrain.

Mais il fallait une fin... Le visage perlant de grosses sueurs, Bécaud ne pouvait se déprendre de cette foule qui le retenait avec des olé, des bravos, des applaudissements interminables. Vraiment Bécaud a conquis les Manitobains. Un souvenir qui demeurera inoubliable.

L. B.

☆ ☆ ☆





Dans la photo du bas on remarque Gilbert Bécaud accordant une interview à Christian Leroy, du poste CKSB. Des extraits de cette rencontre pourront être entendus vendredi prochain, au cours du programme "Tous les garçons, les filles".

Dans la photo du haut, Bécaud est en compagnie de son imprésario, M. Félix Marouani (à l'extrême gauche), qui a permis que le concert fût donné à Winnipeg.

(Photos Gilbert Poirier)

Souper-rencontre de l'AMMI

Le dimanche 8 décembre, à 6 h. du soir, aura lieu le souper-rencontre annuel de l'AMMI au gymnase du Juniorat des Pères Oblats, 340, boulevard Provencher, à St-Boniface. De larges kiosques illustreront le thème missionnaire de la Rencontre. Un programme instructif et récréatif à la fois suivra le souper.

Au programme les RR. PP. Emery Mulaire et Gérard Leclaire, tous deux missionnaires en Bolivie, seront interviewés. Profondément engagés dans le renouveau chrétien d'un pays menacé de révolution, les Pères Mulaire et Leclaire sauront faire le point et compléter l'information.

Au programme également on entendra Mlle Patricia Clements, jeune Noire bien connue et appréciée pour ses chants et mélodies genre "folk-spiritual". Quelques-unes de ses compagnes participeront à son programme. Il y aura également accompagnement de guitaristes.

Des kiosques, artistiquement montés pour la circonstance, sensibiliseront l'attention de tous sur la présence du Christ au monde et de la fraternité qu'il est venu établir entre les hommes.

Avant le départ, un café sera servi, ce qui permettra aux Associés Missionnaires, à leurs amis et à tous de se rencontrer et de fraterniser.

Depuis quelques années l'AMMI (Association Missionnaire de Marie Immaculée) organise ce souper-rencontre pour les Associés, leurs amis et invités, et pour tous ceux qu'intéressent l'apostolat missionnaire de l'Eglise et la participation des Oblats à cet apostolat. L'an passé, plus de 400 personnes prirent part à cette Rencontre fraternelle et missionnaire.

Le billet est de $2.00. On peut se le procurer en s'adressant soit au Centre de l'AMMI, C.P. 721, Winnipeg (téléphone: 775-6372), soit à l'un ou l'autre des responsables de l'AMMI de votre district.

Modèle du nouveau timbre de Noël!

Avez-vous vu le nouveau timbre de Noël canadien de cinq sous? La sculpture qu'on y voit appartient à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. Le fait que le bureau de poste s'en soit servi sur un timbre qui parcourra le monde à millions d'exemplaires est à l'honneur, non seulement du travail artistique des Esquimaux, mais aussi à la qualité de la collection de la Galerie, qui est reconnue comme l'une des meilleures du monde.

Cette sculpture, réalisée par un artiste inconnu du nom de Sugluk, représente l'affection qui règne entre parents et enfants et très appropriée à cette saison de l'année. Elle figure parmi les oeuvres esquimaudes en exposition à la piscine Pan-Am.

Les personnes désirant se procurer de ces timbres pour leurs cartes de Noël pourront le faire à la Galerie des Beaux-Arts.

Chronique sportive

Les Stampeders vont-ils chambarder toutes les prédictions et gagner samedi?

par Jacques LEMOYNE

Peter Lisk et ses comparses ne sont pas sortis indemnes de leur rencontre avec les Rough Riders, mais ils sont sortis de cette joute avec un enthousiasme qui rappelle celui manifesté par Calgary en 1949 alors que les célébrations pour la coupe Grey commençaient véritablement. Et à Toronto on tremble déjà à la pensée qu'il va falloir affronter de nouveau les solides partisans des Stampeders. Car, reconnaissons-le, ce ne sont pas tant les joueurs qui effraient les indigènes, ils ont des mercenaires pour ce genre de travail, mais ce sont les partisans exubérants d'une équipe bien décidée à jouer le tout pour le tout, qui causent déjà des problèmes aux braves bourgeois de la Ville Reine. Tous les hôteliers de la ville avaient les yeux rivés sur leur appareil de TV et souhaitaient une victoire des Rough Riders. Mais il n'y avait rien pour mettre un frein à la furie de la ligne défensive de Calgary.

Reste maintenant à savoir comment cette même ligne va se comporter dans l'Est. Calgary compte dans ses rangs plusieurs joueurs blessés lors de la joute contre les Riders. Mais on sait que les blessures les plus sérieuses sont oubliées dans l'euphorie d'une victoire, surtout la perspective de remporter la fameuse coupe Grey. Les Stampeders ont 10 jours pour se préparer, les représentants de l'Est (je suppose que ce sera Ottawa) en ont moins, mais ils peuvent aussi avoir des joueurs blessés dans leurs rangs. Nous ne souhaitons pas de mal à personne mais il est difficile de croire que les Argos et les Riders n'ont pas quelques éclopés après leur match de la fin de semaine dernière. La liste des blessés pourrait jouer un rôle important sur l'issue de la rencontre.

A Toronto

Il faut croire qu'on ne devient pas plus sage en vieillissant. Il y a longtemps que j'avais décidé de suivre les joutes de la coupe Grey assis confortablement chez moi. Mais je n'ai pu résister à la tentation. J'irai donc faire mon petit tour de ce côté en promettant d'être sage, tout en travaillant et en m'amusant aussi. Car, n'essayons pas de nous le cacher, il y a du travail à faire pour un journaliste lors de ces événements, mais il y a aussi beaucoup de plaisir à avoir. Nous allons donc essayer un mélange des deux en ne souhaitant qu'une seule chose: que les dirigeants du football canadien réalisent un jour qu'il n'y a pas qu'à Vancouver ou à Toronto où l'on peut présenter un match de la coupe Grey. L'an dernier, à Ottawa, le succès a été plus que complet. On pourrait bien octoyer la joute à Winnipeg et toute l'affaire se solderait par un grand succès: à preuve les Jeux pan-américains.

Sans vouloir faire de la politique il me semble que les autorités municipales des autres villes du circuit devraient faire preuve d'un peu plus d'agressivité en demandant l'octroi de la joute pour la coupe Grey. Le maire Drapeau de Montréal a déjà fait sa demande et il n'a pas hésité à présenter un mémoire bien documenté pour amener les dirigeants de la Ligue à accepter l'offre de la métropole. Et puis si on se décidait enfin à présenter la joute un peu plus à bonne heure dans la saison, on n'éliminerait pas ainsi certaines villes sises plus au nord et par conséquent désavantagées. On comprendra que Vancouver et Toronto, à cause de leur climat, soient favorisées. Mais un simple changement au calendrier et on pourrait sans encombre et sans désavantage présenter la joute un peu partout à travers le pays, rendant ainsi un fier service au football canadien en contribuant à le mieux faire connaitre. Mais, en attendant, c'est à Toronto que nous irons et ce sont des impressions de Toronto que nous vous rapporterons dans notre prochaine chronique.

Ils montent

Deux boxeurs canadiens qui ont connu des jours sombres semblent vouloir reprendre leur élan. George Chuvalo n'a jamais eu l'air en aussi grande forme que lors de ses deux derniers combats. Il est malheureux qu'on ait été forcé de remettre son match contre Buster Mathias car George était prêt. Espérons que ce retard ne lui sera pas trop nuisible. Entre temps, à Montréal, Robert Cléroux a surpris tous les connaisseurs en triompant définitivement de Cleveland Williams. Ce dernier tentait lui aussi un retour dans l'arène et il est bien évident maintenant qu'il n'ira pas plus loin. Mais Cléroux, de son côté, espère obtenir quelques autres combats importants avant de mettre un point-final à sa carrière. Nous espérons qu'il sera bien dirigé et qu'il écoutera les conseils de son gérant, Al Bachman. Si Cléroux avait suivi les conseils de Bachman il aurait peut-être évité sa défaite d'il y a cinq ans contre Zora Folley. Mais Robert a mûri avec les années. Il m'a paru plus rapide au Forum l'autre soir et il est demeuré le même gars sympathique et sans prétention.

Qu'on le veuille ou non il y a un réveil de la boxe un peu partout au Canada. A Montréal on a fait de belles salles avec Cléroux et un jeune espoir semble vouloir lui aussi rallier l'opinion publique. Il s'agit de Donato Paduano qui a représenté notre pays aux Jeux de Mexico et qui a fait des débuts fulgurants à la boxe à Montréal. Il n'y a rien qui n'indique que la boxe ne pourrait aussi reprendre à Winnipeg. La capitale du Manitoba a déjà été un grand centre pour ce sport viril. Qu'on se souvienne de Harvey Dubbs, Sparks, encore actif, et de tous les autres boxeurs qui ont toujours su se classer avec avantage au pays et faire belle figure à l'étranger. Mais en attendant, tout le monde, même à Montréal, oublie la boxe pour ne penser qu'à la coupe Grey. Et il y a bien des instructeurs qui souhaiteraient avoir des joueurs aussi déterminés que des gars comme Cléroux et Chuvalo.

Activités culturelles

Orchestre symphonique de Winnipeg

Brian Priestman sera le chef d'orchestre invité de la Symphonie de Winnipeg les 7 et 8 décembre prochain à la Salle du Centenaire.

Teresa Stratas, vedette de l'Opera Metropolitan de New York et une artiste canadienne qui a acquis une renommée internationale dès l'âge de vingt ans, chantera des airs du "Mariage de Figaro" de Mozart et une scène de "Lettre" d'"Eugent Onegin" de Tchaïkovski. M. Priestman dirigera l'ouverture de "Prince Igor" de Borodin, une "Suite" tirée de Pulcinella de Stravinski et "Schéhérazade" de Rimsky-Korsakov.

Galerie des Beaux-Arts

Pour la première fois les Canadiens auront l'occasion de voir des peintures écossaises datant d'il y a 300 ans, c'est-à-dire du début du 18e siècle à nos jours. Ces oeuvres proviennent de collections publiques et privées d'Ecosse et d'Angleterre, ainsi que des studios d'artistes écossais contemporains. Cette exposition commencera le 29 novembre pour se continuer jusqu'au 5 janvier.

* * *

On invite le public à assister au film du "jeudi midi", le 28 novembre. Il portera sur "Three Scottish Painters". Un commentaire expliquera les techniques des artistes John Maxwell, Joan Eardly et Roblin Phillipson. On est invité à apporter son déjeuner et le café sera servi par les dames du comité.

Le ski canadien de moins en moins amateur

VANCOUVER — L'équipe nationale de ski du Canada se propose d'engager un promoteur dont le rôle sera de solliciter les compagnies afin qu'elles offrent soit de l'argent, soit de l'équipement à l'équipe nationale. C'est là un projet dont a fait part l'entraîneur-chef Al Raine, récemment.

Malgré cette attitude, les membres eux-mêmes n'auront pas le droit d'accepter de l'argent de manufacturiers dont ils endosseront les produits, même si la Fédération internationale de Ski a accepté le principe, au grand désespoir du président Avery Brundage, du Comité olympique international.

"Je crois que le fossé qui sépare M. Brundage et le monde du ski s'élargit de jour en jour", a dit M. Raine. "Cependant, même si la FIS accepte le principe, nos membres n'auront pas le droit d'accepter de l'argent en leur nom personnel. Cet argent ira dans les coffres de l'Association canadienne de ski amateur".

Avis

Aréna du Centenaire de St-Boniface

On désire avertir les patineurs que la période de 4 h. à 5 h. 30 p.m. qui leur était réservée sera annulée à partir du jeudi 28 novembre.

Toutes les autres périodes de patinage public demeurent les mêmes.

Quand les jeunes font de la musique

Le concert de l'Orchestre Symphonique des Ecoles de Winnipeg qui s'est tenu en la Salle du Centenaire mercredi dernier 20 novembre, a su émerveiller les nombreux jeunes et adultes qui y assistaient.

Sous la baguette vive et énergique de leur directeur, M. Arthur Polson, ces jeunes artistes exécutaient leur morceau avec tant de coeur qu'ils faisaient passer leur sentiment dans tout l'auditoire.

Dès les premières mesures du concert on se rendait compte du degré de discipline avec lequel ces jeunes s'appliquaient à leur tâche, battant visiblement du pied dans leur souci de respecter la mesure.

L'ouverture du Barbier de Séville fut la première pièce de leur répertoire. Cette mélodie si entrainante et remplie d'harmonie a su si bien retenir l'attention de l'auditoire qu'on entendait à peine le souffle de chaque personne.

C'est aussi avec entrain que l'orchestre s'est lancé dans la 7e Symphonie de Beethoven. Il y avait du rythme et des nuances. Cette exécution de la Symphonie de Beethoven a vraiment fasciné l'auditoire.

L'orchestre a également bien rempli son rôle dans le Concerto no 1 pour piano de Khachaturian. Le pianiste, M. William Aide, artiste invité, est de toute évidence un maître du clavier et il reçut tout l'appui voulu des jeunes musiciens qui l'entouraient.

Cette soirée fut très agréable et ces jeunes artistes au talent musical indéniable méritent sans aucun doute tous les encouragements et les éloges du public.

L. B.

A la Société Historique de Saint-Boniface

Le vendredi 22 novembre, la Société Historique de Saint-Boniface tenait sa première réunion-causerie de la saison. Après un mot de bienvenue à la nombreuse assistance, le docteur Clément Lavoie rappela les fêtes du 16 juillet dernier où la Société fit dévoiler une plaque commémorative en pierre pour marquer l'arrivée des premiers missionnaires à Saint-Boniface (probablement le seul souvenir tangible qui restera de ces fêtes). Le docteur Lavoie fit ensuite une mise au point au sujet des pertes subies par la Société lors de l'incendie de la cathédrale le 22 juillet. Bien qu'elle ait perdu de nombreux souvenirs précieux, surtout d'intérêt folklorique, la Société a pu récupérer presque tous les objets d'intérêt historique ainsi que ses archives. Quant aux livres de sa bibliothèque, ils furent presque tous détruits. Cependant déjà de nombreux dons ont été reçus et ils aideront à remonter une bibliothèque historique de premier ordre. Le président en profita pour lancer un appel à tous ceux qui voudraient contribuer à l'oeuvre de diffusion et de recherche historique de la Société en les invitant à lui faire don de livres, brochures, revues et objets d'intérêt historique.

La paroisse de La Broquerie

Mlle Marie-Louise Boily fut la conférencière invitée. Elle brossa un magistral tableau de la paroisse de La Broquerie. Elle en rappela en particulier le souvenir des premiers colons, hommes et femmes, qui n'ont pas craint le dur travail de colonisation avec des machines aratoires rudimentaires et la vie dans des maisonnettes de bois équarri à la hache.

"Dieu, Patrie et Famille" aurait pu être la devise de ces pionniers qui ont jeté la bonne semence dans ce coin de terre manitobaine. La conférencière releva ensuite les grandes étapes du développement religieux, civil et même industriel de la paroisse: briqueterie, moulins, fromagerie, porcherie, industrie laitière, scierie (il y eut de la "drave" sur la Seine!), mouvement coopératif.

La Broquerie, dont le blason est dû à Mgr Taché, a donné à l'Eglise un nombre considérable de vocations religieuses. La culture de la terre n'exclut pas la culture de l'esprit et les premiers colons et leurs descendants vivent une philosophie terrienne, pratique, riche en saveur et en gros bon sens. Enfin La Broquerie est une des rares paroisses où la fête de la Saint-Jean-Baptiste est à l'honneur.

"Certains diront peut-être que l'histoire de nos paroisses est toujours la même petite histoire de clocher, de souligner en terminant Mlle Boily, mais c'est notre histoire à nous, Canadiens français du Manitoba et que de richesses il y a à y puiser! Nos ancêtres ont jeté les bases solides d'une société qui, aujourd'hui, peut se lancer avec confiance vers l'avenir.

M. Joseph Vermander remercia la conférencière pour cette belle page d'histoire. Pour terminer la soirée il y eut projection de diapositives en couleurs sur l'incendie de la cathédrale. Ces photographies étaient une gracieuseté de l'abbé Noël Delaquis, de M. Roméo Delorme et de Mme Irène Lane. On y ajouta des diapositives en couleurs du Chemin de la Croix de la cathédrale par M. Joseph Vermander.

Henri Lane

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Initiation

Notre deuxième initiation au 1er degré depuis septembre aura lieu dimanche prochain, 1er décembre. La cérémonie débutera par la messe de 8 h. 45 en l'église du Précieux-Sang, suivie du déjeuner à l'auditorium St-Vincent.

La lettre mensuelle du Grand Chevalier vous donnera les détails quant à l'initiation conjointe aux 2e et 3e degrés avec quelques conseils français des environs, de même que l'heure et l'endroit du grand banquet de clôture.

Les parrains sont priés d'accompagner leurs candidats afin de leur prêter main-forte si besoin il y a. Venons nombreux et soyons à l'heure surtout!

Ligue de 5 quilles

La deuxième rencontre de la 2e série a laissé les équipes dans la position suivante:

Equipe	Points
Ed. McCarthy	30
T. Girard	29
L. Girouard	22
H. Sala	22
A. Girard	18
C. Jeanson	17
A. Jeanson	16
D. Nolin	14

Rigoletto

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Depuis notre dernière chronique, plusieurs événements qu'il vaut la peine de mentionner se sont passés. Le 2 novembre, plusieurs de nos membres aidaient les dames de la paroisse au bazar annuel pour les moins fortunés. Grâce à la collaboration de toutes les personnes dévouées et à la générosité des paroissiens, ce bazar remporta un grand succès et ce sont les pauvres qui en profiteront.

Les 9 et 10 novembre, les Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface représentaient les Canadiens français à Mini-Expo, et les journaux nous ont appris que ce fut un grand succès. Notre bonne soupe aux pois et la délicieuse tourtière firent les délices d'un grand nombre. Qu'il suffise de dire que nous avons pu remettre au Comité féminin de l'Orchestre symphonique près de $200.00. Merci à tous nos membres sans exception, car tous ont contribué, d'une façon ou d'une autre, au succès de cette entreprise qui, soit dit en passant, nous a fait, nous l'espérons, beaucoup d'amis.

Le dimanche 17 novembre, nous avions le grand plaisir de recevoir notre régente provinciale, Mme Aldéa Weicker, de Somerset, qui faisait au cercle sa visite officielle pour l'installation des officières. Elle sut nous parler bien gentiment et nous donner quelques conseils pratiques que nous avons beaucoup appréciés. Nous espérons avoir souvent le plaisir de sa visite.

Le même jour, plusieurs de nos membres, à la demande de Soeur Thérèse Legal, S.G., se rendaient au Centre de Pastorale, nouvellement établi dans le grand séminaire, pour servir un goûter aux nombreux visiteurs.

Le mardi 19 novembre, nous avions le grand plaisir de recevoir Soeur Legal comme conférencière. Nous savons toutes combien intéressante et vivante une conférence de Sr Legal peut être. Elle sait tour à tour faire rire aux éclats ou faire jaillir les larmes. Nous l'aurions bien écoutée plus longtemps, mais elle nous a promis de nous revenir bientôt et elle nous fera alors voir des diapositives qu'elle a prises à l'Expo de Montréal. Sr Legal est bonne photographe et que dire de ses commentaires! Il ne faudra pas manquer cette soirée tôt l'an prochain.

Les fêtes approchent: tables bien garnies, réjouissances, cadeaux nombreux. Au milieu de cette abondance, il ne faudrait pas oublier que, pour des milliers, autour de nous et partout dans le monde, la période des fêtes n'apporte aucune douceur. Ce sont pour eux des jours qui passent comme tous les autres, dans la souffrance, la faim, la tristesse. Si vous voulez passer de belles fêtes, partagez le plus possible, de bon coeur, même s'il faut quelque peu vous priver. La joie intérieure ainsi éprouvée vaut mille fois plus que tous les cadeaux qu'on pourrait recevoir. Le pain qu'on partage n'a-t-il pas un goût un peu meilleur?

Notre soirée annuelle des fêtes aura lieu le 17 décembre dans notre salle de réunions. On mangera "à la fortune du pot", chacune fournissant un mets quelconque pour le souper et qui sait, le Père Noël nous fera peut-être une petite visite? La prochaine lettre donnera tous les détails voulus.

A celles qui ont un certain retard dans le paiement de leur cotisation, nous rappelons qu'elles devraient régler leur compte le plus tôt possible. Berthe Alyea, secrétaire des finances, se rend toujours de bonne heure à l'assemblée et est heureuse de recevoir tout ce qu'on veut bien lui donner.

N'oubliez pas la réunion du 3 décembre, qu'on y vienne nombreuses, il y aura des choses intéressantes à apprendre ...au revoir

La rédactrice.

L'Association Parents et Maîtres de la paroisse Cathédrale de Saint-Boniface

L'Association Parents et Maîtres de St-Boniface répond-elle à un besoin réel? Voilà la question qui sera discutée lors de la réunion du jeudi 5 décembre au gymnase de l'école Marion, à 8 h. du soir.

Aucune organisation ne peut être effective ou dynamique sans la coopération et la participation de tous ses membres. Notre association n'en est pas différente. Elle joint d'un côté les parents, de l'autre les maîtres, pour mieux comprendre un problème commun: les enfants des uns qui sont les élèves des autres.

Afin de mieux répondre à la question posée nous avons besoin de la participation égale des parents et des maîtres. Que tous se rendent au gymnase de l'école Marion le jeudi 5 décembre.

J.-G. Fournier, secrétaire

Union Nationale Française

En raison du Congrès-Rallye qui se tiendra à St-Boniface les 5, 6 et 7 décembre, l'Union Nationale Française informe ses membres et leurs amis que la soirée dansante du samedi 7 décembre, qui devait avoir lieu au Centre St-Louis, sera donnée exceptionnellement dans la salle du gymnase du Collège de St-Boniface.

En accord avec l'Association d'Education, l'Union Nationale Française organisera cette soirée dansante à l'issue du banquet des congressistes. C'est pourquoi, nous invitons nos membres et leurs amis à se rendre directement au Collège de St-Boniface et à se joindre au cours de cette soirée aux participants du Rallye. Mentionnons que le bal débutera vers 10 h. du soir pour se terminer à 1 h. du matin.

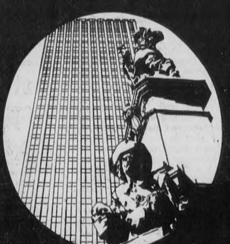
Nous renouvelons une cordiale invitation à tous!

Le comité

Banque Canadienne Nationale



94e rapport annuel au 31 octobre 1968



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil
Hon. F.-Philippe Brais, c.r.*

Président
Louis Hébert*

Vice-président et directeur général
René Leclerc*

Vice-présidents
Aristide Cousineau*
George T. Donohue
Henri Ouimet*
Hon. Jean Raymond, c.r.

Jean-Jacques Beauchemin
Wilbrod Bherer, c.r.
Joseph Blain, c.r.
André Charron, c.r.
Maurice Chartré, c.a.
Georges-O. Clermont
Étienne Crevier
George A. Daly
Roger DeSerres
Marc-H. Dhavernas
Gaston Élie
Henri Ferron, c.a.
Renault Saint-Laurent, c.r.
Alfred Tourigny, c.r.
Gérard White, c.a.

*Membre du Comité exécutif

ACTIF

	1968	1967
Encaisse et soldes dus par d'autres banques	$ 84,495,468	$ 83,117,477
Chèques et autres effets en transit, net	56,849,088	59,456,056
DISPONIBILITÉS DE CAISSE	$ 141,344,556	$ 142,573,533
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada et par des gouvernements provinciaux, à leur valeur amortie	304,857,647	261,483,811
Autres valeurs mobilières, n'excédant pas le cours du marché	104,635,549	71,394,127
Prêts sur titres, au jour le jour, à demande ou à court terme, à des agents de change et à des courtiers en valeurs de placement, garantis	71,975,154	45,202,779
ACTIF RAPIDEMENT RÉALISABLE	$ 622,812,906	$ 520,654,250
Autres prêts, y compris les prêts hypothécaires, moins provision pour pertes	761,004,725	691,056,351
Immeubles sociaux au prix coûtant, déduction faite des amortissements	18,181,207	14,366,370
Valeurs d'une compagnie contrôlée par la Banque et prêts à cette compagnie	3,649,500	3,749,500
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties ou de lettres de crédit	5,034,763	4,657,761
Autres éléments d'actif	834,465	593,461
	$1,411,517,566	$1,235,077,693

PASSIF

	1968	1967
Dépôts	$1,314,898,283	$1,144,052,868
Acceptations, garanties et lettres de crédit	5,034,763	4,657,761
Autres éléments de passif	2,809,884	3,042,603
Réserves pour pertes	25,788,027	21,877,341
CAPITAL:		
Autorisé: 12,500,000 actions de $2.00 chacune $25,000,000		
Versé: 6,000,000 actions de $2.00 chacune	12,000,000	12,000,000
Fonds de réserve	50,000,000	49,000,000
Bénéfices non répartis	986,609	447,120
	$1,411,517,566	$1,235,077,693

FONDS DE RÉSERVE

	1968	1967
Solde au début de l'exercice	$ 49,000,000	$ 47,000,000
Montant viré des bénéfices non répartis	1,000,000	2,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 50,000,000	$ 49,000,000

REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

	1968	1967
REVENUS:		
Revenus des prêts	$ 57,613,703	$ 43,986,572
Revenus des valeurs	21,121,879	15,499,152
Autres revenus d'exploitation	14,626,539	12,899,942
Total des revenus	$ 93,362,121	$ 72,385,666
DÉPENSES:		
Intérêts sur dépôts	$ 37,680,645	$ 25,641,778
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	26,563,130	22,551,835
Frais relatifs aux immobilisations, compte tenu des amortissements	6,645,234	4,922,394
Autres frais d'exploitation, incluant une provision pour pertes sur prêts établie d'après la moyenne des pertes encourues durant les cinq derniers exercices	8,392,623	7,004,172
Total des dépenses	$ 79,281,632	$ 60,120,179
Solde des revenus	$ 14,080,489	$ 12,265,487
Virement aux réserves pour pertes	3,500,000	2,600,000
Bénéfices avant impôts sur le revenu	$ 10,580,489	$ 9,665,487
Provision pour impôts sur le revenu s'y rapportant	5,561,000	5,029,000
Solde des bénéfices de l'exercice	$ 5,019,489	$ 4,636,487
Dividendes	3,480,000	3,180,000
Montant reporté	$ 1,539,489	$ 1,456,487
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS:		
Solde au début de l'exercice	447,120	990,633
	$ 1,986,609	$ 2,447,120
Montant viré au Fonds de réserve	1,000,000	2,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 986,609	$ 447,120
Bénéfice net par action	$ 0.84	$ 0.77

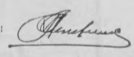
RÉSERVES POUR PERTES

	1968	1967
Solde au début de l'exercice:		
Générales	$ 17,996,862	$ 16,289,433
Libres d'impôts	3,880,479	3,915,181
	$ 21,877,341	$ 20,204,614
Ajouter:		
Virement des revenus de l'exercice	3,500,000	2,600,000
Pertes sur prêts, moins la provision incluse dans les autres frais d'exploitation (solde net créditeur)	584,522	156,708
Autres profits et pertes extraordinaires, net	37,910	60,705
	$ 25,999,773	$ 23,022,027
Déduire:		
Profits et pertes sur valeurs, incluant les moins-values des valeurs autres que celles des gouvernements du Canada et des provinces, afin de les réduire à des montants n'excédant pas le cours du marché	211,746	1,144,686
Solde à la fin de l'exercice	$ 25,788,027	$ 21,877,341
Générales	$ 21,771,960	$ 17,996,862
Libres d'impôts	4,016,067	3,880,479
	$ 25,788,027	$ 21,877,341

Note — Le relevé ci-dessus comprend les postes d'actif et de passif de Banque Canadienne Nationale (France), une filiale de la Banque.

Le président Louis Hébert

Le vice-président et directeur général



Rapport des vérificateurs aux actionnaires. Nous avons examiné le relevé de l'actif et du passif de la Banque Canadienne Nationale au 31 octobre 1968 ainsi que les états de ses revenus, dépenses et bénéfices non répartis, de ses réserves pour pertes et de son fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Banque au 31 octobre 1968 ainsi que ses revenus, dépenses, bénéfices non répartis, réserves pour pertes et son fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date.

Vérificateurs: JEAN LACROIX, c.a. de Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés • FRANK T. DENIS, c.a. de Peat, Marwick, Mitchell & Co. • Montréal, le 19 novembre 1968

Recommandations de la Commission du Rallye

sur la Constitution

Introduction

A) Idée maitresse

Ce rapport sert à expliquer l'esprit dans lequel la constitution, qui servira à régir l'organisme créé par la Commission des Dix, devrait être interprétée.

L'idée maitresse dans la création de ce nouvel organisme a été de former une organisation à la fois souple et puissante qui pourrait répondre aux problèmes de notre société moderne. Cette organisation, en raison de son exécutif restreint et des pouvoirs qui lui sont accordés, pourra réagir avec plus d'efficacité aux questions touchant au fait français ici au Manitoba et même à travers le Canada.

B) Directorats

Le nouvel organisme retirera beaucoup de sa souplesse et de sa flexibilité dans le système des directorats. Le directorat est créé par l'exécutif lorsque ce dernier en voit la nécessité et peut s'en débarrasser lorsque le travail ou le problème est résolu. Nous croyons que par cette méthode l'organisme pourra réagir avec empressement à tous les problèmes qui pourront affliger notre population.

C) Directeurs

Chaque directorat aura évidemment à sa tête un directeur nommé par l'exécutif lui-même et qui répondra au vice-président de l'administration interne. Le directeur peut s'adjoindre toute personne qu'il croit être nécessaire au succès de son projet.

D) Suggestions

La Commission des Dix n'a aucunement l'intention de dicter au nouvel organisme quels directorats devraient être créés à ce moment car ce n'est en aucune façon notre rôle d'après la nouvelle structure que nous proposons. Cependant, en nous basant sur des recherches et les résultats de nos enquêtes, nous suggérons fortement que le nouvel organisme étudie sérieusement la création de directorats dans les domaines suivants: 1) l'information; 2) la politique; 3) les affaires culturelles; 4) le centre culturel; 5) la jeunesse; 6) l'éducation; 7) l'économique.

E) Nominations et élections

Comme la constitution l'indique, la durée des fonctions des membres de l'exécutif est de deux ans. Cependant, tous les membres de l'exécutif ne sont pas élus au même Rallye afin de permettre la continuité dans l'organisme sans y installer un groupe prédominant.

Chaque année, le comité de candidature doit recevoir les noms des candidats dans les dates délimitées par la constitution. Si, le cas échéant, aucun candidat ne se présentait, le comité devrait alors, et seulement en cette éventualité, voir lui-même au recrutement des candidats. Le rôle de ce comité est vraiment de créer un climat dans lequel les candidats seraient prêts à mettre leur nom en candidature.

F) Centre coordinateur d'information et de diffusion

Non seulement suggérons-nous la création d'un tel centre de diffusion, mais nous l'avons incorporé dans la constitution, tellement important nous apparait son rôle pour le succès de notre nouvel organisme. Ce centre deviendra le système nerveux de notre organisme qui doit voir à ouvrir tous les canaux de communications dans notre peuple et à tenir ces canaux ouverts en tout temps. Pour cette raison nous suggérons que le directeur de centre soit un employé à plein temps qui dépend directement du président.

Le rôle du centre serait de coordonner tous les programmes de l'organisme et en particulier le programme d'animation de la population dans tous les domaines suggérés par les comités d'études de la Commission des Dix. Ce centre devra voir aussi à l'établissement et au fonctionnement des programmes d'information et de diffusion qui pourraient être requis par d'autres directorats. Ce centre deviendrait en fait l'instrument de travail par excellence de l'organisme et le succès de l'organisme dépendra en grande partie du rôle et de l'efficacité de ce centre dans notre milieu.

G) Conseils locaux et conseil régional

Nous mettons aussi beaucoup d'emphase sur la création et la continuation des conseils locaux déjà entrepris par la commission du premier Rallye. Ces conseils sont de grande importance car c'est à eux qu'il reviendra d'implanter les programmes établis par les directorats, lesquels programmes serviront à régler des problèmes que les conseils locaux eux-mêmes auront soulevés. Le financement de l'organisme dépendra aussi en grande partie de l'intérêt engendré par les conseils locaux.

Les conseils locaux de chaque région établie par la constitution devront se choisir deux représentants qui siégeront au conseil régional. Ce conseil, qui répondra au vice-président de l'administration interne, aura un rôle consultatif et tiendra l'exécutif au courant du progrès des programmes établis. Ce conseil aura aussi un rôle de liaison entre l'exécutif et les conseils locaux et se fera le porte-parole de ces derniers.

H) Conclusion

La Commission des Dix propose une nouvelle structure. Nous ne suggérons pas qu'elle soit la seule structure possible pour notre société, mais nous la croyons possible. Cependant, il devra peut-être y avoir des changements dans les années à venir alors que la structure aura été mise en pratique.

Nous croyons, toutefois, qu'en résumé, le succès de cette structure dépendra de l'intérêt que l'organisation pourra susciter parmi notre population.

Règlements généraux

Nom

1. a) Cette société porte le nom de . . . ci-après appelée "la société".
   b) Toute allusion à .... dans un testament, codicille ou autre document testamentaire sera censée désigner la société.

But

2. La société a pour but de promouvoir l'épanouissement et le développement des valeurs économiques, politiques, culturelles et éducationnelles de la population française au Manitoba.

Sceau

3. Le sceau, dont l'empreinte apparait ci-contre, est le sceau de la société et doit être authentifié par la signature du président et du secrétaire-trésorier ou, durant l'absence de l'un ou de l'autre ou des deux, par la signature de tout autre membre de l'exécutif.

Siège social

4. Le siège social est à Saint-Boniface, Manitoba.

Année fiscale

5. L'année fiscale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

Membres

6. Toute personne d'expression française âgée de 16 ans et plus qui aura payée la cotisation établie par le Rallye.

Organe de direction

7. Les affaires de la société sont régies par:
   a) Le Rallye;
   b) L'exécutif;
   c) Les directorats.

Le Rallye

8. a) L'expression "le Rallye" servira à définir la réunion de l'assemblée générale de la société.
   b) Le Rallye sera composé de l'exécutif, des directeurs, des délégués accrédités et de tout observateur.
   c) Un Rallye devrait avoir lieu une fois par année au temps fixé par l'exécutif.

Délégués

9. Seront des délégués accrédités:
   i) les membres de l'exécutif;
   ii) les directeurs;
   iii) les membres du conseil régional;
   iv) 1 délégué pour chaque 50 membres du conseil local;
   v) le représentant officiel de tout corps intermédiaire reconnu par le Rallye.

Organisation

10. a) Le programme et l'organisation du Rallye dépendront de l'exécutif.
    b) L'ordre du jour du Rallye doit inclure un rapport des activités de la société depuis le dernier Rallye, un rapport financier et tout autre rapport que l'exécutif jugera à propos de soumettre.

Exécutif

11. a) Pour être éligible à un des postes de l'exécutif tout candidat doit être d'expression française et âgé d'au moins 21 ans.
    b) L'exécutif comprendra:
       i) un président;
       ii) un vice-président, pour l'administration interne;
       iii) un vice-président, pour l'administration externe;
       iv) un secrétaire-trésorier;
       v) un conseiller.
    c) Les membres de l'exécutif seront les directeurs de la société.

Fonctions

12. a) Le président voit au fonctionnement de la société; il préside aux réunions de l'exécutif; il agit comme porte-parole de la société.
    b) Le vice-président, chargé de l'administration interne, voit à l'établissement et au fonctionnement des directorats créés par l'exécutif; il remplace le président en cas d'absence.
    c) Le vice-président, chargé de l'administration externe, voit à l'établissement et au fonctionnement des conseils locaux et du conseil régional.
    d) Le secrétaire-trésorier voit à la gérance financière et à la perception de tous les fonds requis par la société et à la rédaction des procès-verbaux.
    e) Le conseiller sera à la disposition de l'exécutif et avisera ou conseillera ce dernier selon les besoins.

Absences

13. Tout membre de l'exécutif, absent de trois (3) réunions consécutives de l'exécutif sans raisons jugées valables par l'exécutif, sera rayé de l'exécutif.

Directorats

14. a) Tout directorat sera créé par l'exécutif selon les besoins du jour et pourra être éliminé au gré de l'exécutif.
    b) Chaque directorat aura un directeur nommé par l'exécutif, devant répondre au vice-président chargé de l'administration interne.
    c) Chaque directeur devra s'adjoindre tous les membres qui lui sont indiqués par l'exécutif, mais cela ne l'empêche en rien de s'adjoindre toute personne qu'il croit nécessaire ou utile.

Centre coordinateur d'information et de diffusion

15. a) Le centre coordinateur d'information et de diffusion doit voir à la dissémination de tout communiqué émis par la société; il doit servir à l'organisation et au fonctionnement de tous les programmes d'animation sociale; il doit voir à la diffusion de toutes nouvelles et informations en provenance des directorats; il doit exécuter toutes les fonctions et les tâches qui lui seront dictées de temps à autre par l'exécutif.
    b) Le directeur du centre coordinateur d'information et de diffusion répondra directement au président.

Elections

16. a) L'exécutif sera élu par vote populaire lors du Rallye.
    b) Les élections se font par bulletin secret pour chaque poste, et le candidat recevant le plus de votes est élu.
    c) Chaque délégué accrédité a droit à un vote.
    d) Avant de procéder à l'élection, le Rallye doit nommer un président d'élection et chaque candidat a droit de nommer un scrutateur.
    e) Chaque membre de l'exécutif sera élu pour un mandat de deux ans sauf le premier vice-président pour l'administration interne et le premier conseiller qui seront élus pour un mandat d'un an.

Nominations

17. a) Trois mois avant la tenue du Rallye, l'exécutif doit nommer un comité de candidature composé d'un membre de l'exécutif, non sujet à ré-élection au prochain Rallye, de deux membres du conseil régional et deux autres membres de la société.
    b) Le comité de candidature doit soumettre à l'exécutif une liste de candidats pour chaque poste et cette liste doit être publiée au moins 30 jours avant la date fixée pour le Rallye.
    c) Toute personne dont le nom ne se trouve pas sur la liste soumise à l'exécutif par le comité de candidature et qui désire se présenter à un poste de l'exécutif, doit soumettre son nom appuyé de dix (10) membres de la société au secrétaire de l'exécutif, au moins 5 jours avant la date fixée pour le Rallye.

Conseils locaux et régionaux

18. a) Les régions et les locaux reconnus par la société sont les suivants:
       i) Région de la Rivière Rouge, composée de: Aubigny, Letellier, Otterburne, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Agathe, Sainte-Elizabeth.
       ii) Région de la Rivière Seine, composée de: La Broquerie, La Salle, Lorette, Ile-des-Chênes, Richer, Saint-Adolphe, Saint-Norbert, Sainte-Anne-des-Chênes, Sainte-Geneviève, Woodridge.
       iii) Région de la Montagne, composée de: Bruxelles, Haywood, Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Léon, Somerset, Treherne.
       iv) Région du Cheval Blanc, composée de: Saint-Eustache, Saint-François-Xavier, Saint-Laurent, Elie, Fannystelle, Saint-Ambroise, Saint-Charles.
       v) Région de Saint-Georges, composée de: Powerview, Saint-Georges, Saint-Lazare, Dunrea, Vassar, South Junction, Laurier, Sainte-Amélie, Sainte-Rose-du-Lac, Sainte-Rita.
       vi) Région de Saint-Boniface, composée de: Sainte-Famille, Cathédrale, Saints-Martyrs-Canadiens, Saint-Maurice, Saint-Louis-de-France, Précieux-Sang, Sacré-Coeur, Saint-Emile, Saint-Eugène, Sainte-Marie.
       vii) Région du Grand Nord, composée de: Thompson, Gillam, Lynn Lake, Flin Flon, Le Pas.
    b) Chaque région devra, sous la direction du vice-président pour l'administration externe, élire deux membres qui siégeront au conseil régional.
    c) Le conseil régional doit informer et aviser l'exécutif, par l'intermédiaire du vice-président pour l'administration interne, des besoins des différentes régions et de l'efficacité des programmes déjà entrepris dans les différentes régions.
    d) Chaque comité local sera autonome quant à son administration, mais dépendra de l'exécutif quant à ses politiques et plans d'actions au niveau provincial et fédéral.

Etienne Gaboury
Maurice Gauthier
Michel Monnin

sur l'Education

STRUCTURE

1. Etant donné l'importance de l'éducation dans le milieu franco-manitobain, il est recommandé qu'un département ou directorat soit établi au sein du nouvel organisme. Ce directorat devra s'occuper exclusivement de l'éducation, et assumer jusqu'à un certain degré le rôle joué jusqu'ici par l'Association d'Education.

2. Etant donné que l'éducation doit **rejoindre l'intérêt** de tous les secteurs de la société franco-manitobaine, il est recommandé que le directorat de l'éducation faisant partie du nouvel organisme comprenne un directeur (à plein temps aussitôt que possible) assisté d'un comité consultatif pouvant être composé des membres suivants et autres:
   a) Un représentant de l'Association des Commissaires de langue française du Manitoba;
   b) Un représentant de la Société des Educateurs de langue française du Manitoba;
   c) Un représentant des Jeunes Franco-Manitobains;
   d) Un représentant de la Direction du Collège de St-Boniface;
   e) Un représentant de la faculté d'Education de l'Université de Manitoba;
   f) Un représentant du ministère d'Education de la province du Manitoba;
   g) Un représentant de la Fédération des Parents et Maitres;
   h) Un représentant des Jeunes Travailleurs;
   i) Un représentant de l'Association Universitaire du Collège de St-Boniface.

FONCTION

En général

Le directorat de l'éducation aura comme fonction d'entreprendre toute action devant promouvoir l'épanouissement de la langue et de la culture françaises dans le domaine de l'éducation.

En particulier

1. L'apathie de la masse

La Commission, comme les délégués du Rallye Franco-manitobain d'ailleurs, considère l'apathie de la masse franco-manitobaine, dans le domaine de la langue et de la culture françaises, comme un des plus graves problèmes qui doivent être résolus.

Aussi, recommande-t-elle fortement au directorat de l'éducation de promouvoir au sein de la masse une prise de conscience de l'importance de l'éducation, des valeurs de la langue et de la culture, aussi bien que des problèmes qu'il faut affronter et des responsabilités qu'il faut assumer dans ce domaine. Cette prise de conscience, de l'avis de la Commission, pourra mieux s'accomplir par l'animation sociale à tous les niveaux, dans tous les secteurs et milieux de la société franco-manitobaine.

2. L'anglicisation de la jeunesse

La Commission reconnait qu'un des plus graves problèmes en ce qui a trait à la survivance française au Manitoba est l'anglicisation massive de la jeunesse.

Aussi, recommande-t-elle de promouvoir dans toutes les écoles des milieux à majorité française:

a) **l'établissement de maternelles françaises.**
Trop souvent s'est-on glorifié, et ceci dans nos milieux les plus connus, de posséder de telles maternelles, alors qu'il faudrait admettre que ces maternelles sont conduites presque entièrement en langue anglaise.

b) **l'enseignement en français.**
La Commission reconnait l'importance de la connaissance de la langue anglaise dans le milieu manitobain. Aussi, recommande-t-elle que l'on continue à tous les niveaux l'enseignement de la langue anglaise. Par cet enseignement, et par l'influence du milieu anglais dans lequel baigne la jeunesse franco-manitobaine, la Commission est convaincue cependant que l'enseignement en français ne nuira d'aucune façon à la connaissance de la langue anglaise.
Ceci dit, la Commission croit que l'on devrait tout d'abord prendre avantage au maximum de ce que le Bill no 59 permet, mais, également, que l'on devrait voir à ce que le texte de loi accordé en théorie soit également appliqué en pratique: c'est-à-dire que les règlements nous permettent sa mise en application. Lorsque nos écoles s'en seront prévalues, alors le directorat de l'éducation, selon les voeux exprimés par les délégués au Rallye, et selon le désir de la population franco-manitobaine, pourra songer à faire pression auprès des autorités compétentes pour qu'enfin soit reconnu le droit d'enseigner toutes les matières (sauf l'anglais) en langue française. Ce droit, une fois reconnu, il faudra voir à ce que les écoles de langue française sachent en bénéficier.

3. Un traitement plus équitable du cours de "Français"

La Commission considère comme une grave injustice envers les étudiants de langue française le fait que le cours "French" obtienne le même crédit auprès du ministère de l'Education que le cours "Français". Non seulement, les étudiants en "Français" doivent-ils exercer plus d'efforts pour réussir, mais encore se voient-ils punis en obtenant une note plus basse en "Français" que s'ils avaient suivi le cours de "French". Dans certains cas, ceci va jusqu'à les priver de la moyenne de points requise comme condition pour l'obtention de bourses.

Aussi, la Commission recommande-t-elle au directorat de l'éducation d'obtenir du ministère de l'Education que cette anomalie soit rectifiée le plus tôt possible.

4. Les droits de la majorité et de la minorité

Il est un raisonnement que la Commission condamne. C'est celui qui veut que, lorsque les étudiants de langue anglaise sont en majorité dans une école, la langue française n'ait aucun droit de cité, et que, lorsque dans une école les étudiants de langue française sont en majorité (même jusqu'à 99 pour cent), il faille respecter la présence des étudiants de langue anglaise en conduisant en langue anglaise les activités de l'école, l'enseignement, les informations, etc. Minoritaire ou majoritaire, la langue française demeure perdante. Ce qui est le plus regrettable, c'est que ce ne sont pas toujours les gens de langue anglaise qui encouragent cette attitude. La Commission recommande au directorat de l'éducation de soulever ce problème dans les sessions d'animation sociale.

5. La préparation pédagogique des professeurs de langue française

Etant donné le nombre relativement restreint des professeurs de langue française, et étant donné que la faculté d'Education de l'Université de Manitoba s'intéresse maintenant à la formation pédagogique des professeurs de langue française, la Commission ne juge pas devoir recommander l'établissement d'une institution pédagogique exclusive aux professeurs de langue française.

Elle ne peut que recommander que le directorat de l'éducation s'assure que la faculté d'Education de l'Université de Manitoba continue à développer toujours plus la préparation pédagogique des professeurs de langue française et ceci à mesure que de nouveaux cours apparaitront au programme de l'enseignement en langue française.

Nous recommandons également que le plus grand nombre de cours possible conduisant au Brevet d'enseignement soient donnés au Collège de St-Boniface.

6. L'embauchage du personnel

L'adage: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre" est encore valable aujourd'hui. Le directorat de l'éducation devra voir à encourager nos maisons d'éducation à embaucher un personnel (administrateurs, professeurs, secrétaires, bibliothécaires, concierges) préférablement de mentalité française, ou du moins bilingue.

Le directorat de l'éducation devra établir un secrétariat central qui verra à la publicité et au service de recrutement.

7. Le Collège de Saint-Boniface

La Commission reconnait l'extrême importance du rôle qu'a joué et que doit continuer à jouer le Collège de St-Boniface dans le domaine de l'éducation.

Elle recommande que l'on étudie la possibilité d'étendre l'éventail des cours offerts présentement au collège afin d'y attirer un plus grand nombre d'étudiants.

8. La centralisation des écoles

La Commission considère la centralisation des écoles comme un problème qui doit retenir l'attention du directorat de l'éducation.

La Commission est d'avis que la centralisation se fasse de façon à:
a) réunir un nombre suffisant d'étudiants pour assurer un éventail raisonnable de cours tant à l'Académie qu'au général;
b) demeurer assez restreinte pour permettre aux éducateurs de respecter l'individualité de l'étudiant;
c) assurer aux institutions, quand c'est possible, la conservation de leur identité française.

Le Comité sur l'Education:
A. Gaborieau et A. LePage.

CONGRÈS-RALLYE du 6-7-8 décembre 1968

PROGRAMME

Vendredi 6 décembre

Lieu	Heure	Activité
Centre Culturel	4 h. à 8 h. du soir	Inscription des délégués.
Centre Culturel	6 h. à 7 h.	Diner libre. (Nous vous recommandons "Le Chantier", qui servira un repas canadien-français: fèves au lard et jambon au sucre d'érable.)
Centre Culturel	8 h. du soir	Le Cercle Molière présente: DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS.
	8 h.	Programme des 100 Nons.
Salle des Soeurs Oblates — rue Aulneau	8 h.	Programme des Jeunesses Musicales.

Samedi 7 décembre — matinée

Lieu	Heure	Activité
Gymnase Notre-Dame	8 h. à 9 h.	Inscription des délégués — café.
	9 h. 30 à 10 h.	Ouverture officielle du 27e congrès Mot de bienvenue aux congressistes par le président général, M. Maurice Gauthier. Mot de bienvenue aux congressistes en la ville de St-Boniface par le Maire, M. Joseph St-Hilaire. Lecture des télégrammes et souhaits (s'il y a lieu). Lecture de l'avis de motion et approbation de l'amendement présenté.
	10 h. à 10 h. 15	Lecture du procès-verbal du 26e Congrès et adoption.
	10 h. 15 à 10 h. 30	Ratification des Comités.
	10 h. 30 à 11 h.	Rapport du Comité de Nomination.
	11 h. à 11 h. 40	Rapport du Président Général.
	11 h. 40 à 12 h.	Rapport des vérificateurs et résolutions.
	12 h. à 1 h. 30	Déjeuner libre. "Le Chantier" nous propose un menu canadien-français.

Samedi 7 décembre — après-midi

Lieu	Heure	Activité
Gymnase Notre-Dame	1 h. 30 précise	Rapport du Président de la Commission du Rallye, M. Etienne Gaboury.
	2 h.	Lecture et explication du Rapport du Comité Economique.
	2 h. 20	Lecture et explication du Rapport du Comité Culturel.
	2 h. 40	Lecture et explication du Rapport du Comité d'Education.
	3 h.	Lecture et explication du Rapport du Comité Politique.
	3 h. 20	Café.
	3 h. 50	Lecture, explication et approbation du Rapport du Comité de la Constitution.
Collège de St-Boniface (salle académique)	5 h. à 6 h. 30	Réception Cocktails.
Salle du gymnase	6 h. 30	Banquet.
Cette partie du programme sera télévisée en direct	7 h. 30	Inauguration officielle du nouvel organisme. M. Maurice Gauthier et M. Etienne Gaboury.
	7 h. 45	Discours des candidats à la présidence.
	8 h. 15 à 8 h. 30	Intermède musical par les Intrépides et une vedette du 100 Nons.
	8 h. 30	Présentation de la table d'honneur. Mot du représentant du Gouvernement du Manitoba. Mot du représentant du Gouvernement du Québec. Mot de M. le Consul de France.
	8 h. 40	Présentation de l'Honorable G. Pelletier, Secrétaire d'Etat, par M. Guay, député de St-Boniface.
	8 h. 45	L'Honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat.
	9 h. 15	Son honneur M. le juge Monnin remercie le Secrétaire d'Etat.
	9 h. 30 à 10 h.	Détente - cocktails — salle académique.
Salle du gymnase	10 h.	Bal (salle du gymnase) par l'Union Nationale Française, orchestre "Angelo".
Salle cadémique		Club de Nuit avec les 100 Nons.

Dimanche 8 décembre

Matinée libre

Après-midi

Lieu	Heure	Activité
Collège de St-Boniface	1 h. 30 précise	Elections.
	2 h. 30	Adoption des rapports, comme base de programme d'action pour le nouvel organisme.
	3 h.	Résolutions.
	4 h.	Résultats des élections.
	4 h. 30	Clôture par le nouveau Président.

Recommandations de la Commission du Rallye sur l'Economie

Introduction

Le rapport du Rallye sur l'économie a constaté les points suivants:

1. Les jeunes laissent les centres ruraux pour la ville. La cause en est le manque d'emplois mais aussi les avantages économiques et culturels qu'ils croient trouver en ville.
2. Les revenus de l'ensemble des Franco-manitobains sont insuffisants et peu de gens se hasardent à faire des investissements parce qu'ils manquent d'information et d'éducation.
3. Les Franco-manitobains n'ont qu'une confiance limitée dans leurs directeurs ou gérants d'entreprise.
4. Une solide formation technique est nécessaire si l'on veut former des unités agricoles et d'autres entreprises commerciales viables.
5. Il y a nécessité de développer et de mettre en valeur les ressources humaines des Franco-manitobains.

Ce même rapport a en outre constaté que "le manque d'orientation, d'éducation académique et technique, d'initiative et, parfois, d'occasions que l'on rencontre chez les adultes sont les principales raisons pour lesquelles les Canadiens français du Manitoba détiennent des postes inférieurs".

Recommandations

Etant donné, d'une part, l'importance de l'économie pour le milieu franco-manitobain et, d'autre part, le peu d'intérêt et le manque de connaissance en ce domaine;

étant donné également que l'évolution économique suppose à la base une transformation industrielle qui affecte la société aussi bien rurale qu'urbaine;

IL EST RECOMMANDE que dans la structure du nouvel organisme soit inclus un DIRECTORAT ECONOMIQUE dont la fonction sera de promouvoir l'expansion économique de la population franco-manitobaine.

Fonctions

Les responsabilités de ce directorat seront les suivantes:

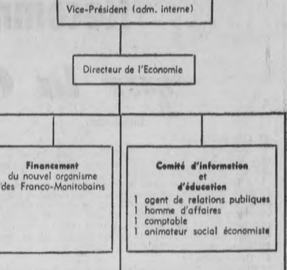
1. voir au financement du nouvel organisme;
2. former la population franco-manitobaine à la vie économique:
   a) cours socio-économiques;
   b) cours d'investissement;
   c) cours de développement économique urbain;
   d) cours de développement économique rural et agricole.
3. diffuser de l'information économique parmi la population franco-manitobaine:
   a) circulaires à nos hommes d'affaires;
   b) information économique par la presse;
   c) utilisation adaptée de la radio et de la télévision comme canaux d'information pour stimuler et sensibiliser les jeunes.
4. établir une Corporation franco-manitobaine qui s'occuperait des domaines suivants:
   a) aider l'établissement des Franco-manitobains dans l'industrie et les maisons d'affaires, tant par le crédit que par l'aide professionnelle;
   b) acheter et vendre des maisons d'affaires et des fermes.
5. Conjointement avec les institutions financières françaises, voir à la formation d'une compagnie de fiducie franco-manitobaine. Cette compagnie s'occuperait de:
   a) successions;
   b) comptes de gestion;
   c) fiducie philanthropique, charitable, etc.;
   d) fiducie coopérative.
6. développer l'économie de la population franco-manitobaine en encourageant l'industrie et les maisons d'affaires.
   Le rôle du directorat en ce domaine serait de:
   a) conseiller;
   b) promouvoir l'établissement d'entreprises de commerce;
   c) faire des études sur les possibilités d'établir des industries et des maisons d'affaires dans nos villages et villes;
   d) établir et tenir à date un bilan complet des industries et maisons d'affaires franco-manitobaines;
   e) promouvoir l'établissement de clubs d'hommes d'affaires et professionnels.
7. développer l'agriculture franco-manitobaine. Le directorat économique pourrait:
   a) mettre la jeunesse au courant des débouchés qui existent dans l'agriculture;
   b) renseigner la population agricole franco-manitobaine sur les services agricoles (provinciaux, fédéraux et privés);
   c) diffuser de l'information sur les plus récentes méthodes techniques dans le domaine agricole.

Organigramme

Dans le nouvel organisme, la section économique sera chargée de préparer des documents et de faire les études nécessaires pour faire pression, le cas échéant, auprès des diverses autorités gouvernementales, fédérales ou provinciales, même auprès de la France, afin d'obtenir des fonds et les experts nécessaires en vue d'assurer la réussite de nos entreprises.

Le directorat économique doit être structuré de façon à promouvoir le développement de l'économie franco-manitobaine dans les divers secteurs mentionnés ci-dessus.

Le directorat économique



sur la Politique

Introduction

Après étude des rapports et des voeux des délégués au dernier Rallye, on constate que la population canadienne-française a dans la passé manqué non seulement d'organisation mais aussi d'efficacité politique. Cette lacune s'est manifestée non seulement dans le choix restreint de ses participants à la vie politique, mais aussi par un appel toujours aux mêmes personnes et par un manque marqué de porte-parole efficaces dans les partis représentant l'éventail des philosophies politiques. Il en résulta donc que les intérêts et les droits des Canadiens français du Manitoba n'ont pas été défendus et présentés d'une manière concertée et raisonnable en comparaison de leur nombre. Il suffit de penser par exemple aux injustices scolaires. Cette barque à la dérive depuis si longtemps devra absolument reprendre un cours qui saura redresser la participation canadienne-française à la vie politique de la province et du pays.

Rôle

Afin de promouvoir et protéger les droits et les intérêts des Canadiens français, nous proposons que le directorat s'acquitte de ses responsabilités dans le domaine politique des trois façons suivantes:

a) trouver, encourager et éduquer des candidats sympathiques à l'épanouissement culturel et linguistique des Franco-manitobains aux cinq niveaux ci-après énumérés;

b) encourager et assurer un dialogue réel avec nos représentants aux cinq niveaux suivants:
1. scolaire
2. municipal
3. métropolitain
4. provincial
5. fédéral

c) afficher en tout temps un front commun et unifié pour faire valoir nos revendications afin d'assurer des résultats concrets et d'éviter des "chicanes" sur des bagatelles.

Dialogue avec les représentants

Premier geste

Il s'agira pour le nouvel organisme de se présenter aux autorités gouvernementales à tous les niveaux par le truchement d'une lettre qui fera connaître les buts de l'organisme, son rôle et offrira son entière collaboration. Cette lettre pourrait aussi faire mention de l'avantage d'un tête-à-tête pour discuter de questions d'intérêt commun.

Une première communication du genre est essentielle, étant donné les lacunes passées dans ce domaine et les occasions où même les autorités gouvernementales ignoraient l'existence d'un organisme officiel représentant les Franco-manitobains.

En ce qui concerne les gouvernements provincial et fédéral, les chefs de l'opposition devraient recevoir une communication semblable mais adaptée à leur rôle. Il est important d'entamer un dialogue, d'abord par écrit, et de bien faire connaître à tous que l'organisme pourrait apporter une aide précieuse.

Au niveau scolaire et municipal, tous les conseils ou commissions représentant des régions où vivent un nombre suffisant de Canadiens français devraient être atteints.

Dialogue avec les représentants élus

Plusieurs de nos représentants élus ont réitéré à plusieurs reprises le reproche voulant qu'il y ait eu dans le passé un manque flagrant de communication et de dialogue entre eux et les organismes franco-manitobains. Nous jugeons donc essentiel que des liens plus étroits soient maintenus avec toutes personnes élues et représentant des régions où le nombre de Canadiens français est suffisant.

Nous recommandons donc que, chaque année, il y ait au moins une rencontre d'affaires avec les députés provinciaux, les maires et conseillers municipaux et les commissaires d'écoles représentant les régions canadiennes-françaises en se servant comme critère d'invitation des frontières des commissions scolaires existantes. Il serait préférable qu'il y ait trois rencontres séparées, soit provinciale, municipale et scolaire, en ne craignant pas de convoquer une telle rencontre dans un centre rural si jugé nécessaire. Nous voulons que cette rencontre soit un échange franc et honnête des matières touchant la vie canadienne-française en ce qui concerne les compétences particulières de chaque palier. Si l'organisme juge essentiel d'inviter des personnes représentant des régions autres que les cinq divisions scolaires dites "canadiennes-françaises", il devrait se sentir libre de le faire.

Nous proposons de plus que ces représentants élus soient utilisés davantage dans la formulation de revendications précises si elles s'adressent aux compétences de leur niveau. En retour, ces représentants devraient se sentir engagés au point qu'ils aviseraient l'organisme des projets de loi, règlements ou résolutions qui pourraient concerner le groupe franco-manitobain. Par contre, l'organisme devrait se faire un devoir de tenir ces représentants élus au courant des projets, revendications et désirs qui l'animent.

Dans le domaine du gouvernement provincial, il est important non seulement de s'adresser au premier ministre mais aussi de prendre toutes les mesures voulues pour que les chefs de l'opposition soient avisés et engagés. Cette formule est surtout valable lorsqu'il s'agit de revendications précises où il est nécessaire de faire pression politique.

Le secrétariat du nouvel organisme devrait être un centre de documentation et d'information à la disposition de tout le monde, mais en particulier des représentants politiques. Il faudra faire la publicité voulue, surtout auprès des représentants élus, de ce nouveau rôle.

Mise en garde

Nous recommandons que l'organisme se choisisse des personnes compétentes pour le tenir au courant de toute législation, proposition ou règlement proposé par les gouvernements et touchant les Franco-manitobains. Il faudrait si possible que de tels projets de loi soient livrés à l'organisme avant qu'ils deviennent sujets de discussions publiques afin que l'organisme ait déjà une réaction préparée lorsque le projet deviendra public. Nous n'avons qu'à penser par exemple à la création des grandes divisions scolaires, du Bill 59 ou encore de la fusion des municipalités urbaines présentement discutée, pour réaliser la nécessité de connaître le sujet qui fait matière de discussion et de s'y préparer intelligemment. Serait-il trop présomptueux de demander aux membres de la communauté canadienne-française de cesser le jeu de coulisse et d'abandonner le rôle du sauveur voulant bénéficier d'une influence personnelle et égoïste et de lui demander de passer plutôt par les voies normales, lesquelles tout citoyen peut diriger par élection démocratique s'il le désire? Il s'agit là encore une fois de présenter un front commun et uni bien au-delà de la politique partisane.

Cette mise en garde devrait être assurée par un directorat afin d'éviter le recours à un seul individu. Le directorat assurera de plus une réaction publique et officielle dès la parution de tous propos erronés qui pourraient aller à l'encontre de notre société. Nous avons remarqué que les organismes franco-manitobains du passé ne se sont pas assez servi des media de communication pour faire valoir leur point de vue. Le comité de surveillance devra répondre directement au président de l'organisme qui sera la seule personne, à moins d'une délégation d'autorité précise, à faire valoir publiquement la position officielle de l'organisme.

Conclusion

Nous avons constaté que de tous les domaines, le secteur politique, à cause de la partisannerie, est celui qui se prête le plus difficilement à des solutions faciles.

C'est pourquoi nous recommandons la formule du "directorat", car selon nous, c'est le moyen le plus efficace de permettre et d'assurer des discussions franches, honnêtes et libres sur des sujets qui sont presque toujours très controversés. De plus cette formule, nous permettra d'afficher un front uni et commun sans récriminations.

Le domaine politique se prête aussi facilement au racisme et ce sera là le piège qu'il faudra par-dessus tout éviter afin que l'activité politique de notre société franco-manitobaine ne tombe pas dans un nationalisme étroit et répugnant. Ne craignons pas d'être fiers mais refusons d'être mesquins.

sur la Culture

Introduction

Ayant constaté que dans le domaine culturel nos Franco-manitobains manquent d'orientation professionnelle et souvent de ressources financières, nous avons cru bon de baser notre rapport sur le fait qu'il existe un potentiel et des possibilités, mais qu'il est grand temps de se mettre à l'oeuvre.

C'est pourquoi nous préconisons tout au long de ce rapport un plan d'action concret pour tous les âges.

Nous annexons à notre rapport deux documents qui ne seront pas publiés. Le premier est une étude faite par M. Jacques Molicard lors de son récent voyage en France sur la maison de la culture de Bourges. Après avoir exposé ce que pourrait être l'idéal, le document établit une comparaison entre ce que nous avons et ce que nous devrions avoir pour pouvoir nous développer pleinement au point de vue culturel.

L'auteur termine en suggérant que nous sortions de la poussière des archives les plans et devis du Centre Louis Riel présentés en 1967, pour voir si, à l'approche du centième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, le dit projet écarté en 1967 ne pourrait pas prendre forme avec le soutien fédéral, provincial et municipal.

C'est pourquoi nous ajoutons ce document et recommandons fortement au nouvel organisme de voir à la possibilité d'un tel projet qui ferait pendant à la Salle du Centenaire de Winnipeg, situerait St-Boniface comme le Centre de la culture française au Manitoba et manifesterait que les deux cultures se développent au Manitoba selon les plans du gouvernement fédéral.

Sous l'égide du directorat des affaires culturelles

I. Un coordonnateur des affaires culturelles:
   a) Il sera responsable de la publicité;
   b) Il verra à la programmation et au calendrier des activités culturelles de la province;
   c) Il invitera, recevra les personnalités, artistes, troupes de l'extérieur;
   d) Il découvrira le potentiel existant à l'extérieur; il offrira à cette force en puissance les avantages du Centre culturel provincial et verra ensuite à promouvoir des échanges.

II. Un responsable du Centre culturel provincial:
   1. Il sera l'animateur de toutes les activités du centre;
   2. Le Centre culturel provincial offrira les services culturels suivants:
      a) une section d'information, de recherche et d'archives faisant partie du centre d'information du nouvel organisme et se rapportant aux affaires culturelles;
      b) une section d'art et d'artisanat;
      c) une section de théâtre, chant et musique;
      d) une section d'activités sociales;
      e) une section de jardin d'enfants;
      f) une section des sports intérieurs: Cercle Ouvrier et piscine intérieure;
      g) un restaurant;
      h) des locaux à louer;
      i) un bureau d'aministration.

Plan d'action

A — Au niveau des adultes

1. Un animateur culturel pour établir un contact avec tous les milieux.
2. Art dramatique:
   a) Le Cercle Molière sera invité à faire des tournées dans les centres ruraux.
   b) Des animateurs verront à stimuler l'art dramatique dans les centres ruraux. Ces troupes pourraient être invitées à faire une tournée.
   c) Concours de troupes d'amateurs.
3. Musique et chant:
   a) Les Intrépides et toute autre chorale seront encouragés à donner des concerts dans différents centres.
4. Evénements spéciaux:
   a) Visites de personnalités de marque.
   b) Anniversaires historiques (centenaire de la province, des paroisses, etc). Ils feront l'objet des manifestations culturelles de formes diverses; pageants, défilés, concerts, boites à chansons, théâtre, concours oratoires, etc.
5. Clubs du genre "Toastmasters" pour former nos gens à s'exprimer correctement en public.
6. Possibilité d'un cinéma français au Centre culturel provincial.
7. Diffusion du livre et du disque français par une bibliothèque et une discothèque.
8. Campagne de re-francisation des affiches commerciales, touristiques, etc.

B — Au niveau des jeunes

1. Voir à l'introduction dans le programme scolaire d'émissions culturelles télévisées et radiodiffusées.
2. Organiser des discussions panels, des concours genre "Reach for the Top", à l'école, à la télévision et à la radio.
3. Continuer à développer les boites à chansons et à les faire rayonner dans tous les centres.
4. Organiser un concours oratoire français de la 7e à la 12e année.
5. Développer les chorales scolaires et demander la collaboration et l'aide financière des commissions scolaires pour les soutenir.
6. Encourager le théâtre à l'école, y organiser des concours dramatiques.
7. Encourager la publication d'un journal scolaire et la participation des jeunes à la rédaction d'une section de jeunes dans "La Liberté et le Patriote".

C — Au niveau des media de communications

Etudier la possibilité de loger sous un même toit tous nos moyens de communications: radio, télévision, journal.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Proclamation

VU le grand nombre d'accidents routiers qui ont entraîné 5,379 pertes de vies et 165,664 blessés au cours de l'année 1968 au Canada;

VU que 90% de ces pertes de vies et blessés auraient pu être épargnés par une conduite préventive et par des bonnes habitudes au volant;

VU que le Conseil Canadien de la Sécurité veut faire valoir l'importance d'une conduite préventive et des bonnes habitudes au volant afin de sauver des milliers de vies et épargner des centaines de milliers de blessés;

QU'IL SOIT DONC RESOLU, qu'en ma qualité de Maire de St-Boniface, je, Joseph-Edouard ST-HILAIRE, déclare la semaine commençant le dimanche 1er décembre et expirant le samedi 7 décembre 1968,

"Semaine de la conduite préventive"

et invite tous les citoyens de St-Boniface à considérer le but de cette semaine spéciale, les incitant à une pratique individuelle et personnelle de conduite préventive pendant cette semaine et toutes les semaines de l'année.

DIEU PROTÈGE LA REINE

Joseph E. St-Hilaire
Joseph-Edouard ST-HILAIRE
Maire

Hôtel de Ville St-Boniface,
le 19 novembre 1968



GUIDES CATHOLIQUES

Sous le trèfle d'or

A la chapelle des élèves du Jardin Langevin, dirigé par les Soeurs Oblates, se réunissaient, le dimanche 17 novembre, les parents des Guides et Jeannettes du groupe de St-Boniface, ainsi que les cheftaines et assistantes.

Après la messe lue par l'aumônier, M. l'abbé Gérard Lévesque, le groupe se rendait au réfectoire des élèves pour y être reçu par les religieuses et déguster un déjeuner composé de fèves au lard, fromage et brioches.

Le déjeuner fini, la réunion commença par l'élection d'un nouveau comité protecteur: M. Lucien Chaput demeure président; Mme Félix Boulet, réélue vice-présidente; M. Denis Prenovault, réélu trésorier; Mme P. Bonin, secrétaire; Mmes Jeannine Giasson, L. Audette et Rita Fontaine, conseillères. Tous savent que le mouvement guide dépend beaucoup du travail de ce comité.

Suivit ensuite une discussion, sous forme de questions et réponses, entre parents et cheftaines. Tous furent d'accord qu'on tienne de ce genre de réunion un peu plus souvent.

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre groupe une nouvelle assistante chez les Jeannettes, à la ronde Marguerite d'Antioche, dans la personne de Mlle Lise Daigle, venue de l'Est il y a un mois. Ayant reconnu l'uniforme des Guides catholiques, elle n'hésita pas un instant à en faire partie.

Nous faisons appel à toute jeune fille qui serait prête à se dévouer pour une ronde ou une compagnie, à donner son nom à M. l'abbé Lévesque, au presbytère.

La réunion se termina par un mot de remerciement par l'aumônier et le président, M. Chaput, aux parents, cheftaines et assistantes pour s'être dérangés afin d'assister à cette importante réunion.

Des remerciements de la part du groupe vont aux religieuses Oblates pour leur chaleureux accueil et pour le déjeuner qu'elles ont bien voulu préparer.

La publiciste

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface No 3158

Le mot "ambition" vient du latin Amb (deux), itio (aller). On pourrait le traduire par aller des deux côtés à la fois. D'après Larousse, il s'agit d'un désir immodéré de gloire, de fortune, d'honneur, de puissance, etc. L'ambition dénature le coeur. Se prend aussi du bon côté: ambition de servir son pays.

Donc, il faut éviter toute ambition égoïste. Au service des autres, l'ambition se transforme en dévouement. N'essayez pas de modifier votre entourage, cherchez plutôt à travailler sur vous-mêmes, à vous adapter. L'avancement viendra beaucoup plus vite et vous en serez ébahis. Par exemple, s'il y a un patron ou un contremaitre qui vous "tape sur les nerfs", cherchez le point commun entre vous. Ça peut être hockey, télévision, etc. C'est un point de départ. Ensuite cherchez à éliminer chez vous ce qui pourrait déplaire.

A la réunion générale du 3 décembre, le frère Prairie nous présentera deux films (durée: une heure) intitulés "N.H.L. Highlights 1966-67".

Continuez à vendre des billets pour la grande loterie. Le 10 décembre s'en vient vite.

Après-Tout

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

22-469-35P.

Nouveau nom de la S.E.L.F.

La Société des Educateurs de Langue Française (S.E.-L.F.) a cru bon, lors de sa dernière réunion générale du 23 novembre, de changer son nom afin de mettre fin à toute confusion qui existait entre notre organisation et l'organisation canadienne (l'A.C.E.L.F.). Elle sera maintenant connue sous le nom des Educateurs Franco-Manitobains (E.F.M.).

L'organisation garde les mêmes cadres. Elle demeure donc affiliée au Manitoba Teachers' Society, et tous les Franco-Manitobains intéressés à l'éducation en français sont invités à s'y joindre en envoyant leur cotisation de cinq dollars au trésorier, M. l'abbé Laval Cloutier, Collège de St-Boniface, St-Boniface, Manitoba.

Communiqué

Noces d'argent

M. .t Mme Henri Brunet, de St-Boniface, fêtèrent leur 25e anniversaire de mariage, le samedi 16 novembre, par un dîner de famille servi au Beach Comber et suivi d'une réception à la demeure des jubilaires, 445, rue St-Jean-Baptiste.

Durant la soirée, de nombreux cadeaux furent offerts aux héros du jour. M. Godias Brunet, père du jubilaire, se fit l'interprète des invités et, en termes choisis, exprima ses voeux de santé, bonheur et prospérité aux heureux jubilaires. Il les félicita aussi pour leur belle famille qui leur fait honneur. A tour de rôle, Henri et sa charmante épouse, Jeanne d'Arc, remercièrent aimablement l'assistance.

M. Henri Brunet est né et reçut son éducation à St-Boniface. Il est actuellement au service d'Air Canada à Winnipeg. Il épousa Mlle Jeanne d'Arc de Moissac, fille de M. et Mme Henri de Moissac, autrefois de St-Norbert, le 20 novembre 1943. De cette union naquirent quatre enfants: Marc-Henri, qui épousa Mlle Daisy Deloges, de St-Boniface; Raymond, étudiant à la faculté des Beaux-Arts de l'Université de Manitoba; Roger, qui poursuit ses études à l'Université de Winnipeg, et Jocelyne, étudiante à l'école Louis Riel de St-Boniface.

Le souvenir de cet événement inoubliable est dû aux organisateurs.

M. et Mme Henri Brunet et leurs enfants sont un exemple vivant d'une belle famille franco-manitobaine, ce qui prouve qu'il y a de bons petits moments dans la vie.

Précieux-Sang

L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse du Précieux-Sang eut lieu le 18 novembre dans la salle paroissiale. Un bon groupe de dames s'y rendirent.

Après la lecture des différents rapports, on donna le résultat magnifique de notre bazar. Voici les gagnants du grand tirage: Mme Yvonne Rousseau, 73 Bristol, $30.00; M. René Beaulieu, 365 Place Cabana, $25.00; Mme A. Steene, 310 Goulet, $15.00; M. Claude André, 380 Eugénie, $10.00; Mlle Jacqueline Dupuis, 198 Roger, $10.00; M. Jacques Dondo, 453 Horace, $5.00; Mme H. Purcell, 300 Marion, $5.00.

La Ligue désire remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès du bazar.

Notre Ligue fut très bien représentée à la soirée sociale "Pour vous Messieurs". Tous se sont très bien amusés et espèrent que d'autres rencontres de ce genre se répéteront plus souvent.

Il fut décidé que la Ligue du Précieux-Sang aura un souper à 6 h. 30 et une soirée récréative, le dimanche 15 décembre, au Club Traverse, 267, rue Traverse, pour ses membres seulement. Espérons que l'enthousiasme et le bon esprit qui régnaient à la réunion se continueront lors de la soirée. Au plaisir donc de vous voir le 15 décembre.

Comité de publicité

Le Père Duquoc parle sur la morale conjugale

A la soirée de réflexion organisée par les Equipes de Foyers au début de ce mois, le Père Duquoc situa l'amour conjugal sur le plan de la rencontre de l'homme et de la femme. Nous avons rapporté la matière de ses propos la semaine passée. Le théologien conférencier proposa en outre aux participants une morale conjugale basée sur le comportement humain refusant par le fait même de considérer un point de vue trop légaliste.

La morale du couple, dit-il, ne peut être définie qu'en fonction de la personne aimée. C'est l'exigence de l'amour qui commande la morale. Celle-ci n'est pas basée sur une loi définie une fois pour toute et en quelque sorte posée sur la tête de l'Homme. En conséquence, toujours selon le Père Duquoc, c'est à tort qu'on puisse être obsédé par le problème "pilule ou pas pilule". La morale ne se trouve pas au niveau de l'emploi des procédés contraceptifs naturels ou non naturels comme l'envisage la seconde partie de l'encyclique "Humanae Vitae". Ce n'est pas la loi qui commande mais la recherche par les deux conjoints de l'amour libérateur qui permet la rencontre de Dieu.

Au cours des réponses faites aux questions posées par l'assistance, le Père eut l'occasion de préciser son opinion avec force. En effet plusieurs personnes ont montré, au travers des questions, que certaines de leurs inquiétudes morales portaient sur l'acte sexuel lui-même. "La moralité ne peut être fixée dans la matérialité. Elle est quelque chose de global", affirma le Père. "La culpabilité placée au niveau de la biologie même de l'acte sexuel doit disparaitre". Ce sentiment de la faute est souvent dû à une éducation erronée, à une pression sociale à l'intérieur de la communauté chrétienne. "La sexualité ne doit pas devenir une source de mauvaise conscience mais au contraire elle doit être vécue comme une liberté". "Ce qui est mal c'est la destruction d'autrui, le fait que je sois égoïste. Ne pas aimer est mal et non l'emploi de tel ou tel moyen. Il faut refuser la casuistique".

Voilà qui était bien clair et qui libéra de nombreuses personnes comme en témoignèrent des commentaires de participants recueillis à la fin de la soirée.

Afin de mieux comprendre la situation actuelle du couple marié, le Père Duquoc retraça une brève histoire du mariage. Pendant longtemps la vie fut soumise étroitement aux aléas de la nature. De nos jours la technique donne plus de liberté à l'homme. La technique contraceptive fait tout reposer sur un choix responsable et non plus sur un soutien venant de l'extérieur. La technique rend libre mais peut également rendre esclave si l'homme dans sa relation à autrui en arrive à oublier l'humain. L'Homme peut devenir l'esclave de sa propre nature et tomber dans l'animalité.

Le mariage pendant longtemps fut au service de la procréation. Notre temps a apporté de nombreux changements: libération de la femme, technique avancée. Le mariage de nos jours est d'abord un choix libre. Les temps modernes donnent plus de liberté à l'homme et il n'y a pas à être effrayé de cette liberté.

Selon le Père Duquoc, Paul VI est effaré par les progrès de la technique notamment en matière contraceptive. Cela aiderait à comprendre pourquoi il réduit la morale de la limitation des naissances au niveau des procédés.

En réponse à de nombreuses questions, le Père Duquoc analysa brièvement la récente encyclique. Il en montra deux directions contradictoires, l'une valorisant l'amour humain et l'autre assujettissant la conduite humaine à une perspective "naturelle". L'obsession de ce qui est "naturel ou non naturel" risque de faire oublier la véritable question.

Faut-il considérer l'encyclique comme un idéal? "Non, car un idéal n'est jamais dans un moyen, un procédé — seule une exigence humaine, s'aimer, peut être élevé à un niveau dogmatique".

Le Père Duquoc eut l'occasion de préciser qu'en rapportant le jugement des chrétiens au niveau de leur conscience les évêques canadiens ont montré qu'ils étaient attentifs à la globalité de l'amour humain et non pas à sa matérialité.

A la fin de la soirée dont nous rendons compte, les commentaires allaient bon train. Des interviews furent enregistrées sur magnétophones. Il fut ainsi possible de connaitre objectivement les opinions des participants. Disons que tous ceux qui furent interrogés se sont montrés satisfaits de la soirée, approuvant les propos du Père Duquoc. Beaucoup ont été heureux d'entendre parler de l'amour conjugal comme d'une très belle aventure toujours pleine de promesses. Selon Mgr Hacault, les Equipes de Foyers doivent être félicitées pour l'organisation de la soirée, ainsi que tous les gens venus en nombre y participer avec enthousiasme. Commentant ensuite le fond de la conférence (et non seulement les points que nous avons rapportés aujourd'hui), Mgr Hacault continua: "Le Père Duquoc a traité du problème dans toute son envergure, ce qui permet à l'ensemble des couples d'avoir un point de vue équilibré, de construire leur avenir avec responsabilité et liberté. C'est le point de vue que j'espérais".

Espérons, pour conclure, que la soirée n'est pas oubliée et que de nombreuses personnes pourront se regrouper à nouveau pour réfléchir sur ces sujets qui, n'en doutons pas, sont au coeur de leur vie.

Régis Mache

P.S. — Toute personne désirant écouter les enregistrements de la soirée peut s'adresser à M. Prenovault (téléphone: 233-1159).

Billet du mercredi

La mort imprévue de Germaine Guèvremont

On n'arrive pas à croire que Germaine Guèvremont n'est plus.

Malgré son âge, cet âge qu'elle n'avouait à personne, dont elle ne voulait entendre parler, elle fut toujours remuante, vivante, enjouée, un grain de malice éclairant les yeux qu'elle avait d'un si beau bleu.

Elle vient de mourir à Montréal, des suites d'une intervention réussie à la perfection, à ce qu'on dit.

Elle avait 74 ans, peut-être 75, mais sa famille cacha son âge véritable jusque dans les avis de décès aux journaux.

Cela faisait partie chez elle d'une vanité qui se comprend mal dans le monde des hommes, et qui embarrasse, sans raison valable, les journalistes, critiques, biographes et autres écrivains qui n'ont de souci que l'exactitude dans la vérité.

On ne trouve nulle part la date de sa naissance, ni dans les articles qui lui furent consacrés depuis nombre d'années, ni dans le **Répertoire Bio-Bibliographique** de la Société des Ecrivains canadiens, dont elle était, ni dans l'ouvrage où Rita Leclerc rappelle sa vie et étudie son oeuvre: **Germaine Guèvremont** (Fides).

A se rappeler qu'elle est native de Saint-Jérôme et qu'il doit y avoir là-bas, tant à la cathédrale qu'au greffe du palais de justice du comté de Terrebonne, des registres d'état-civil.

• • •

Si Madame Guèvremont raconta en diverses entrevues qu'elle n'eut pas toujours des jours faciles, elle fut quand même une heureuse de ce monde.

Sa vie littéraire, suivant une vie familiale remplie de satisfactions, commença pour elle sur le tard, mais elle se résume par une série ininterrompue de succès, sur les deux plans de la littérature et de la télévision — consécration populaire.

Ce qui lui valut plus que de l'aisance en son âge mûr, et ce mot d'une amère philosophie:

— L'argent, ce n'est pas important quand on en a, mais ça compte si l'on en est dépourvu.

Née Germaine Grignon, elle était cousine germaine de l'écrivain Claude-Henri Grignon, auteur d'**Un Homme et son péché** et d'autres oeuvres, plus connu par la radio et la télévision que par ses livres, ou son livre, celui de l'homme au péché d'avarice qui est à l'origine de ses innombrables histoires des pays d'en haut.

Habitant Sorel à un moment de son existence, elle y fait d'humbles débuts de journaliste au **Courrier de Sorel**, qui appartenait alors au notaire J.-B.-T. Lafrenière ou à son fils, Jean, — décédés l'un et l'autre depuis longtemps — et d'une chose à l'autre se met à écrire des nouvelles paysannes, centrées sur Sorel et les îles du voisinage, qu'elle donne à la revue **Paysana**, de Françoise Gaudet-Smet.

Ce sont là les ébauches, dans leurs personnages, des deux romans qui n'en font qu'un et lui assurèrent le succès que l'on sait: **Le Survenant** et **Marie-Didace**.

• • •

Ces livres plurent, mais la télévision lui apporta son plus solide auditoire, qui lui fut fidèle aussi longtemps qu'elle ne quitta point le petit écran.

Il faut dire qu'elle sut, à l'exemple du cousin Claude-Henri, choisir ses interprètes avec autant de flair que d'à-propos, son sujet s'accommodant on ne peut mieux de ces artistes qu'on appelle **de genre**, leur permettant d'être eux-mêmes et de s'abandonner aux pentes qui leur sont naturelles.

Depuis quelques années, Germaine Guèvremont se produisait peu.

Retirée à Montréal, rue Sherbrooke en face du parc Lafontaine, elle y menait une vie paisible et encore studieuse, écrivant pour son plaisir, sans se presser, mais délaissant, dans la mesure où l'on peut savoir, le monde de la fiction.

Elle s'accrochait à son passé et le revivait, l'évoquait par la plume — plutôt par la machine à écrire — rédigeant ses souvenirs sur son pays natal du petit Nord, où l'on n'a d'oeil que pour la montagne; sur Sainte-Scholastique où elle fut élevée en partie; sur Ottawa, où elle vécut les premières années de son mariage; sur Sorel, où le fleuve et la plaine plate, le Chenal-du-Moine et les îles en amont du lac Saint-Pierre, lui inspiraient le regret aigu des sommets, des pics, des crêtes.

Cela se traduira demain par un ouvrage qu'elle devait confier aux **Editions Fides**, et qui s'intitule **Un goût de miel.**

L'Illettré

Commission d'assurance-chômage

Pourquoi dois-je payer des contributions supplémentaires à l'égard de mon second emploi?

Q. — J'ai deux emplois. Dans le premier cas, je verse le maximum des contributions d'assurance-chômage; mais, pour ce qui est de mon emploi à temps partiel, mon employeur exige également que je paye l'assurance-chômage. Si je paye déjà le maximum, pourquoi m'infliger une peine en m'obligeant à payer des contributions supplémentaires à l'égard de mon second emploi?

R. — Nous supposons que vos deux emplois sont assurables. En l'occurrence, les deux employeurs sont tenus de payer des contributions à l'égard de chaque emploi. En vertu de la Loi sur l'assurance-chômage, c'est l'emploi et non l'employé qui est assurable. Des dispositions spéciales des Règlements permettent aux employeurs de mettre en commun les gains des deux emplois pour les fins des contributions, pourvu que les deux employeurs s'entendent au moyen d'une formule qui satisfait la Commission d'assurance-chômage. Cela évite à l'employé de payer plus que le taux maximum de contributions. Les deux employeurs seraient ainsi traités comme s'il s'agissait d'un seul employeur.

Q. — Quand j'ai fait une demande de prestations récemment, je n'ai pas pu envoyer mon livret avec ma demande, parce que mon employeur l'a envoyé par la poste au siège social de l'entreprise pour qu'on y appose des timbres. J'ai demandé mon livret et le contremaitre m'a dit que l'entreprise me l'expédierait directement, mais je ne l'ai jamais reçu. Aujourd'hui, la Commission d'assurance-chômage m'écrit que je suis exclu pendant une période indéfinie pour n'avoir pas présenté mon livret. Le siège social de l'entreprise est à plus de 1,000 milles de chez moi. Que dois-je faire pour obtenir mon livret?

R. — Vous feriez bien de faire savoir au bureau de la Commission d'assurance-chômage qui s'occupe de votre demande que vous avez demandé votre livret, mais que vous n'avez pu l'obtenir. Ce bureau prendra les mesures voulues pour communiquer avec l'employeur en votre nom. Si l'on constate que vous n'avez pu présenter votre livret pour des raisons qui ne dépendent pas de vous, on annulera l'exclusion imposée à l'égard de votre demande.

CKSB — SAINT-BONIFACE

1050 au cadran

Lundi au vendredi

6.25—Ouverture
6.30—Radio-Journal
6.33—Réveille-matin
6.45—Nouvelles
6.54—Sports
7.00—Radio-Journal
7.09—Réveille-matin
7.15—Petit train
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Sports
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.08—De tout et rien
9.30—Nouvelles
9.32—De tout et rien
10.00—Radio-Journal
10.04—Le p. Legault...
10.30—Nouvelles
10.33—Divertissement
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Détente
12.00—Le monde...
12.15—Rendez-vous
12.45—Sports
12.48—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles et marché
1.30—Troubadours
2.00—Nouvelles
2.03—Place aux femmes
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson (3 h. 05 à 5 h.)
3.30—Annonces-éclairs
3.45—Sports
4.00—Nouvelles
4.30—Nouvelles
5.00—Radio-Journal
5.25—Tous les garçons, les filles (5 h. 25 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Témoignage
7.30—Radio-Journal
9.30—Information
11.00—Radio-Journal
11.03—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Lundi soir

7.33—Sur toutes les scènes
9.00—Orchestre
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mardi soir

7.33—Variétés
8.00—Concert
9.00—Amérique latine
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mercredi soir

7.33—Mercredis de la musique
9.00—Studio d'essai
10.00—Chefs-d'oeuvre

Jeudi soir

7.33—Huit et demi
8.00—Récital
8.30—Le talon d'Eve
9.00—Horizons
10.00—Programme allemand
10.45—Variétés

Vendredi soir

7.33—Chronique de France
7.38—Interviews ou variétés
8.00—La boite à bois
9.00—Programme portugais
10.00—Jazz en liberté

Samedi soir

6.45—Carnet mondain
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi-Jeunesse
9.30—Radio-Journal
9.40—J'ai tant dansé
10.40—Chansonniers
11.10—Danses et cadences
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Dimanche

7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio-Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Nouvelles
11.03—Pères Blancs
11.08—Concert
12.00—Radio-Journal
12.15—Variétés
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Bel canto (ou hockey)
7.30—Cabaret du soir
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir
11.00—Religion et sciences
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Samedi
Radio-samedi: 6.25 à 7.00 p.m.
Nouvelles: 6.30, 6.45, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00 a.m. midi, 1.00, 1.25, 2.00, 2.30, 3.00, 4.00, 4.30, 5.00, 6.00, 6.55 p.m.
Sports: 6.54, 7.45 a.m., 12.45, 5.10, 6.30 p.m.

Lorette

L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques fut des plus intéressantes. Les dames des différents comités comprennent maintenant mieux leur rôle et leurs responsabilités.

Les dames acceptèrent d'entretenir les bas des jeunes joueurs de hockey. Mme Alice Dugas propose qu'une réunion ait lieu le 21 novembre, à la salle paroissiale, et qu'on y fasse le raccommodage des bas, ce qui fut accepté.

Mme Josephine Champagne désire que tous les membres lui fassent parvenir leur cotisation avant le 25 décembre.

Mme Lucie Gagnon, présidente du comité spirituel, rappela aux dames d'offrir une heure de travail et de réciter des invocations aux intentions du Souverain Pontife et des prêtres.

A la demande de Mme Madeleine Cournoyer, présidente, les dames acceptèrent de prendre charge de la cantine de l'aréna paroissial durant les mois d'hiver.

Mme Thérèse Jeanson, du comité social, se chargea de recevoir bonbons et autres articles pour être distribués aux personnes âgées ou aux nécessiteux à l'occasion de la fête de Noël.

Mmes Marius Lacasse et Georges Marcoux remercièrent les dames pour l'aide reçue à l'occasion du souper annuel et présentèrent les profits à M. l'abbé H. Perron pour ses oeuvres paroissiales.

La réunion mensuelle du mois de décembre aura lieu le 12, à 8 h. p.m. C'est alors que se tiendront le dépouillement d'un arbre de Noël et une soirée récréative. On promet un goûter délicieux et l'on invite tous les membres.

La 2e partie du programme portait sur la bonne lecture et Mme Rosa Therrien parla de ses bienfaits. Elle souligna aussi l'importance d'une bibliothécaire à plein temps dans nos écoles qui s'occuperait d'étudier et d'orienter les élèves selon leurs intérêts et leurs goûts. Elle encouragea les dames des différents comités à lire le journal "La Liberté et le Patriote". M. le curé ajouta des commentaires pratiques et remercia Mme R. Therrien de son beau travail de recherche pour stimuler la bonne lecture française.

Un goûter termina la soirée.

Çà et là

M. et Mme Lévis Desmarais, de Gillam, était en visite chez leurs parents de Lorette et Ste-Anne.

Mme Marie Laplante, de Portland, Oregon, est en promenade chez sa soeur, Mme Marie-Anne Jeanson. Elle a aussi visité ses autres parents à St-Boniface et Somerset.

Mme Arthur Klyne, d'Ottawa, vint visiter sa soeur, Mme Alex. Carrière, et son frère, M. Charles Degagné, après avoir assisté aux noces de son neveu, M. Ron Lebleu, à Woodridge. Avant son départ, une soirée de famille eut lieu chez sa soeur, Mme Allen Benoit, de Navin.

Le Centre sportif de Lorette a tenu une réunion pour élire le nouvel exécutif qui comprend maintenant M. John McDormid, président; Gérald Jeanson, ancien président; Alphonse Dugas, vice-président; Gérald Johnson, secrétaire; Claude Bohémier, trésorier; MM. Roger Tétreault, René Desautels et Denis Dorge, conseillers.

Le président sortant de charge, M. Gérald Jeanson, remercia MM. Maurice Therrien et Aurèle Ross de leurs services rendus depuis la fondation de l'aréna. Il remercia aussi Mme Louis Marcoux pour son aide à la cantine pendant plusieurs années.

— No 579 —

HORIZONTALEMENT

1—Dont le métier est d'écorcher des animaux mots pour en tirer la peau.
2—Formée de pulpe. — Fille de Cadmus.
3—Ville d'Allemagne. — Milieux de jours.
4—Ordre d'arachnides.
5—De Haïti. — Anneau de cordage.
6—Machine pour égrener le maïs. — Métal.
7—La plus vile populace. — Art de la navigation sur mer.
8—Fille d'Inachos. — Amener vers soi.
9—Enlever. — Chose secrète.
10—Lourde, pesante.
11—Se dit des plantes dépourvues d'étamines. — Remplacement d'une troupe.
12—Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de cochon. — Ce qui demeure d'un tout.

VERTICALEMENT

1—Tumeurs cancéreuses.
2—Lequel. — Trafic sur le cours des effets publics.
3—Qui a rapport à l'os cubital. — Situation.
4—Entretien fait à l'écart. — Double point.
5—Note. — De cette façon. — En grec.
6—Détruite. — Rayon.
7—Enlise. — Enoncer successivement les parties d'un tout.
8—Demi. — Arracher les mauvaises herbes.
9—Concevoir l'idée de. — D'aller.
10—Canard sauvage. — Que nous apportons en naissant (fém. plur).
11—Action simultanée. — Consonnes.
12—Peigne de tisserand. — Epoques. — Général américain.

SOLUTION DU PROBLEME No 578

■ Horizontaleemnt: 1. Tonitruantes; 2. Atelier — Este; 3. Ratelage — Eau; 4. Ir — Tirent — LL; 5. Sis — Amnésie; 6. Set — Citrates; 7. Abée — Gré; 8. Maniez — Il — Br; 9. Encas — Penser; 10. El — Ba — Eole; 11. Ta — Sourd — Ile; 12. Sélectionnes.

■ Verticalement: 1. Tarissements; 2. Otarie — An — AE; 3. Net — Stance; 4. Ilet — Biaise; 5. Tillacées — Oc; 6. Réarmiez — But; 7. Urgent — Pari; 8. Energie — Do; 9. Né — Tsarine; 10. Tsé — Ite — Soin; 11. Etalée — Belle; 12. Seul — Serrées.

Aubigny

Adieu à un missionnaire

Le dimanche 17 novembre, les paroissiens se réunissaient à l'occasion du second départ du R. F. Paul Sorin, des Pères Blancs. Celui-ci, après avoir travaillé durant sept années à Butarae, au Ruanda, était venu passer quelques mois dans sa famille et retournait maintenant dans sa mission africaine. Mais cette nouvelle séparation était encore plus pénible au coeur des vieux parents.

Pour cette occasion, la famille était au grand complet. Même les oncles et tantes les plus âgés avaient voulu être présents.

A la grand-messe, M. l'abbé J. Deschênes, curé, sut, par des paroles appropriées, éveiller en chacun l'esprit missionnaire.

Au cours de l'après-midi eut lieu une réunion organisée par les membres de la Ligue des Femmes Catholiques afin de permettre à tous les parents et amis de se rencontrer, puis la Ligue servit un goûter. Ensuite, les Pères Blancs, venus partager cette fête de famille, présentèrent des vues animées très appropriées. M. l'abbé R. Nadeau, ancien curé, prononça quelques mots bien choisis.

Le tout se termina par la présentation d'une très généreuse offrande au Frère Sorin. Celui-ci, très ému, remercia M. le curé et les dames et confia à son frère, Joseph, la charge de témoigner à tous sa gratitude.

Çà et là

Sincères condoléances aux familles Bérard et Berthelette à l'occasion du décès de Mme Théodore Bérard, ancienne paroissienne, dont le service fut chanté en l'église d'Aubigny par M. l'abbé R. Nadeau, le 18 novembre.

Prompt rétablissement à Mme D. Carrière et Mlle Louise Ritchot, qui ont fait un séjour à l'hôpital, ainsi qu'à M. Henri Robert, patient à l'hôpital de réhabilitation, à la suite d'une blessure à une main.

Ste-Amélie

Prompt rétablissement à Mme Gérard Verhaeghe et M. J. Moriaux, patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, ainsi qu'à Mme André Labelle, de retour à son foyer.

Les RR. PP. D. Bourbonnais et G. LeStrat se sont absentés durant la semaine du 10 novembre pour assister à des réunions.

M. Hervé Grandbois, Mlle Dorothy Gunner et M. Arthur Gagnon passèrent une fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme René Pinette, de Winnipeg, rendirent visite à leurs parents de Ste-Rose, McCreary et Ste-Amélie, dernièrement.

Un grand nombre assista à une conférence sur la catéchèse donnée par Sr Dennis, S.O.S.

M. Albert Verhaeghe est allé travailler à Thompson.

M. et Mme C. Berthelette et leurs enfants, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme E. Soucy, dernièrement.

Mme George Verhaeghe a passé une semaine chez M. et Mme G. Burelles, à St-Boniface, alors que ces derniers se rendaient à un congrès à Montréal.

MM. J.-R. et Gérald Pinette, ainsi que G. Bonin, sont partis pour Williams Lake, C.-B., où ils doivent chercher du travail.

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès de M. Julien Lambiotte, de Sioux Lookout, Ont., le dimanche 17 novembre, à l'âge de 75 ans.

Mme Ludger Soucy s'est rendue à Sioux Lookout pour assister aux funérailles de M. J. Lambiotte et en a profité pour visiter ses enfants à Dryden, Ont.

Sincères condoléances aussi à M. Peeters et ses enfants à l'occasion du décès de leur épouse et mère, Mme Julie Peeters, survenu le dimanche 24 novembre. Elle était âgée de 69 ans.

Félicitations à Mme Vitaline Landry qui a célébré son 94e anniversaire de naissance le 12 novembre. Elle fut heureuse de recevoir à cette occasion une lettre de bons souhaits de M. Gildas Molgat, M.P., et un message de félicitations du Premier ministre, Pierre Elliott Trudeau.

M. et Mme Lucien Sutherland et leur famille, de St. James, ont assisté au mariage de leur nière et cousine, Mlle Betty Sutherland, à M. Georges Théoret.

Les résultats du Bingo du dimanche 24 novembre furent très satisfaisants. Félicitations aux gagnants: Mme Joe Delveaux, Mme Ant. Jacob, Danny Verhaeghe, L. Gronenchield, Levi Grandbois, M. Ludger Soucy, M. C. Miller, Daniel Gagnon, Wilfrid Bouchard, Pete Vandenbosch, J. Rache, W. Bouchard, L. Grandbois et Mme Gus. Debericklaere. Les prix d'entrée allèrent à Mme André Pinette, Mme J.-B. Moquette et M. Ant. Vandepoele.

Le prochain Bingo aura lieu le 8 décembre, à 8 h. p.m.

A la réunion de la L.F.C., tenue le 6 novembre au presbytère, il fut proposé qu'on installe une rampe à l'escalier de la salle de récréation du presbytère; que la Ligue défraie les dépenses pour les bonbons distribués aux élèves de l'école St-Vincent-de-Paul, à Noël. La Ligue devra s'occuper de commander un lit de la Croix-Rouge pour un membre alité. Elle devra aussi envoyer une carte d'anniversaire à Mme Vitaline Landry, pour ses 94 ans. Il fut aussi proposé qu'on achète des tables de télévision pour usage au presbytère.

On fit savoir que des cartes d'offrandes de messes avaient été achetées par la Ligue.

La réunion se termina par un cantique et la prière, puis un goûter fut servi par Mme Agnès Vandenbosch. Le prix d'hôtesse, offert par Mme Gérard Verhaeghe, alla au Père D. Bourbonnais.

Eglises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente:

Notre-Dame du S.-C.
Le Pas, Man.
•
Sacré-Coeur
Winnipeg, Man.
•
Notre-Dame
Alberni, C.-B.
•
Sacré-Coeur
Montmartre, Sask.
•
Précieux-Sang
St-Boniface, Man.
•
Saint-Charles
St-Charles, Man.
•
Saint-Emile
St-Vital, Man.
•
Saint-Eugène
St-Vital, Man.
•
Saint-François
St-Boniface, Man.
•
Saint-Jean-Baptiste
Regina, Sask.
•
Saint-Laurent
Thompson, Man.
•
Saints-Martyrs
St-Boniface, Man.
•
Saint-Norbert
St-Norbert, Man.
•
Chapelle Base d'aviation
Gimli, Man.
•
Chapelle Base d'aviation
Winnipeg, Man.

Ste-Agathe

Nouvelle catéchèse

Les parents des élèves de première année sont très reconnaissants à Mme Marguerite Dumesnil pour son initiative de réunir les parents des élèves pour discuter de la nouvelle catéchèse de 1ère année avec MM. les abbés A. Couture et P. Deschênes.

Assemblée de l'APM

Le mardi soir 19 novembre, à l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres, M. Jean-Pierre Leclaire, professeur diocésain de catéchèse, éclaira l'assistance sur ce sujet.

Le président, M. Hector Bahuaud, souhaita la bienvenue aux personnes présentes; Mme L.-D. Nolette donna un court résumé de la rencontre précédente et Mme Irène Dumesnil lut le rapport financier de l'Association.

Mme Alice Labelle fut nommée présidente du comité d'élection du nouvel exécutif qui se compose comme suit: M. H. Bahuaud, président; Mme Denise Gagnon, 1ère vice-présidente; M. David Ritchot, 2e vice-président; Mme L.-D. Nolette, secrétaire; Mme Odile Pilon, trésorière.

M. l'abbé Paul Deschênes présenta l'orateur de la soirée, M. l'abbé Leclaire, qui fit distribuer un questionnaire sur les différents points qu'il traita. Mme Marguerite Dumesnil remercia le conférencier au nom de l'assemblée.

Soeur Pauline Saurette, principale à l'école, fit connaître le résultat de l'enquête concernant un costume d'école bleu marine avec blouse blanche pour les filles. La majorité désire que les élèves des années 6 à 9 commencent à porter ce costume dès janvier, tandis que les élèves des années 7 à 5 attendent au début de la prochaine année scolaire.

Assemblée annuelle

A la salle de la Légion, le jeudi 21 novembre, avait lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative de grain de Ste-Agathe avec 45 membres présents. MM. Meredith Huston et Robert Moffet, de Winnipeg, donnèrent un rapport détaillé et satisfaisant de l'année écoulée.

Furent élus ou réélus à l'exécutif: MM. John Weins, président; Lorne Parker, vice-président; Gaston Brémault, secrétaire; Marcel Baudry, John Warkenten, Marcel Caron et Gérard Lemoine.

Tous les assistants ont apprécié le rapport donné par M. L. Parker, concernant le congrès de la Coopérative de grain du Manitoba tenu à Winnipeg au mois d'octobre 1968. Il fut encore choisi comme délégué pour l'an prochain avec M. Gaston Brémault comme assistant. Un cadeau fut offert à M. L. Parker en reconnaissance de ses 15 ans de services.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Emmanuel Lemoine, hospitalisée à St-Boniface; à M. J.-A. Courcelles, à l'hôpital de Morris; à Mmes Léopold Baudry et Emile Sorin, à l'hôpital de St-Pierre.

Fort Garry

Carnaval des sous

Le Carnaval annuel des sous (Kopper Karnaval), organisé par les dames catholiques de la paroisse de Fort Garry, aura lieu le 7 décembre prochain. Beaucoup de beaux prix seront gagnés avec chance aussi minime qu'un sou. Venez tenter votre chance. On ouvre les portes dès 10 h. du matin. Pour accommoder les enfants, un tirage spécial pour eux aura lieu à 2 h. de l'après-midi. Le grand tirage commencera à 9 h. 30 du soir, le samedi 7 décembre. Donc, rendez-vous à la salle paroissiale, rue Manahan.

Bienvenue à tous.

Haywood

Çà et là

Le samedi 23 novembre, les parents et amis de M. et Mme Joseph Buisson se réunirent à la salle paroissiale de Haywood pour une soirée dansante, au son de l'orchestre Hewitt, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Le dimanche 24 novembre, la messe de 8 h. fut célébrée aux intentions de la famille Romain Bazin à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Les jubilaires entendirent la messe, entourés de leurs enfants: MM. et Mmes Marcel Marin (Odile) et Paul-Emile Sébilleau (Thérèse), de St-Claude, M. et Mme Denis Danais (Denise), de Rathwell, Léo, Cécile, Marial et Eugène, à la maison.

Mme Charles Dubé (père) est patiente à l'hôpital de St-Claude, ainsi que MM. Omer Lévesque et Thuribe Perreault.

Sont venus visiter leurs parents: Mlles Patricia Poirier et Patricia Lapointe, de Winnipeg, M. et Mme Ronald Rouire, de St-Boniface.

Mme Bergeron a reçu la visite de MM. et Mmes Alex. Vielfaure, de Somerset, et Léo Bergeron, de Headingly, tandis que Mme Tom McIvor recevait la visite de son fils, Hermann, et de M. et Mme Richard McIvor et leurs fillettes.

Mme Omer Lévesque et son fils, Edouard, visitèrent leur fils et frère, Léopold, à St-Vital.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

32-570-32P.

Semaine de la sécurité routière 1968

Ceinture de sécurité

Près du tiers des décès survenus sur les routes du Canada, en 1967, n'auraient pas eu lieu si les victimes avaient porté une ceinture de sécurité.

Cela signifie que plus de 1,700 personnes ne seraient pas mortes, en plus des centaines d'autres qui ont péri cette année.

Le Conseil canadien de la sécurité, qui parraine la Semaine de la Sécurité routière du 1er au 7 décembre, insiste sur l'efficacité des ceintures en voiture, quel que soit le genre d'accident.

La collision secondaire, alors que conducteur et passagers sont projetés contre des objets à l'intérieur de la voiture, blesse et tue. En retenant les occupants en place, les ceintures éliminent la collision secondaire dans tous les cas, sauf les plus extrêmes.

La ceinture garde de même les gens en sécurité dans la voiture lorsque la voiture roule sur elle-même et les empêche d'être projetés au dehors et de se faire écraser.

D'après une étude récente menée en Suède, aucun occupant d'une voiture qui portait la ceinture à trois-points n'a été tué durant l'année 1967 dans un écrasement où la voiture filait à 60 milles à l'heure et moins.

Le Conseil canadien de la sécurité exhorte tous les conducteurs et passagers de prendre l'habitude de se sangler durant la Semaine de la sécurité routière pour n'en plus jamais démordre par la suite. Alors seulement pourra-t-on dire qu'on a pris toutes les précautions nécessaires pour se protéger et protéger les siens contre les conséquences néfastes des accidents de la circulation.

Innovation dans les cabines téléphoniques extérieures

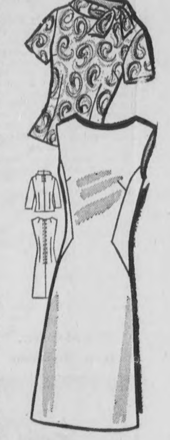
Le Manitoba Telephone System a entrepris de faire de chaque cabine téléphonique extérieure du Manitoba aussi bien un guide d'orientation qu'un moyen de communication.

En vertu de ce programme, l'emplacement de la cabine téléphonique extérieure sera indiqué sur un tableau placé en évidence dans la cabine: ainsi la personne qui appelle pourra indiquer exactement l'endroit où elle se trouve. Un représentant du Manitoba Telephone System dit que cette innovation sera spécialement utile aux appels d'urgence et aux touristes qui ne connaissent pas les environs.

Actuellement l'installation de ces tableaux est presque terminée dans les 188 cabines téléphoniques extérieures du Winnipeg Métropolitain. Toutes les cabines téléphoniques de la province, soit 265, tant celles placées le long des grandes routes que celles des centres urbains, seront pourvues de ces tableaux. Tout ce travail sera terminé l'an prochain.

Le Manitoba Telephone System est la première Compagnie de Téléphones au Canada à donner ce service à ses usagers.

Patron imprimé



9259 SIZES 10–18
by Marian Martin

Jolies coutures qui amincissent la taille d'un jumper que vous aimerez porter, le soir comme robe. Charmante blouse avec col roulé et boucle.

Demandez le patron 9259 — grandeurs: 10, 12, 14, 16, 18.

Prix: 65c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

L'Organisme de survivance dit:

Si vous avez un plan familial, vérifiez-le souvent. Gardez-le à la page. Soyez certain que les membres de la famille le connaissent.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

Envoyez vos articles dès aujourd'hui

Cette section est pour les jeunes, PAR les jeunes

LE FLOCON IMMÉDIAT

J'ai cru faire un rêve l'autre jour. Je marchais seul, des flocons me chatouillaient le nez. Tout à coup, j'ai dû m'arrêter. Deux enfants se tenaient immobiles devant les ruines de la cathédrale; ils parlaient sans trop se soucier du fil de leur pensée.

C'est beau la neige, on dirait des fourmis magiques qu'on fait disparaître d'un coup de poing.

Ouais . . . c'est tellement . . . blanc, des fois, quand 'y a pas trop de vent et que la neige tombe dru, c'est plus tranquille qu'un soir de juillet.

- Hein?

— Elle est belle, la cathédrale, non? Papa dit que c'est dommage mais moi j'aime ça. C'est très utile, tu sais: le père Noël pourrait stationner à l'intérieur cette année; comme ça, les grandes personnes n'auraient rien à craindre.

- Maman dit que le père Noël ne viendra pas chez nous cette année parce qu'il est très vieux et qu'il doit se reposer. C'est bête ça, même le père Noël ne vient plus chez nous . . .

— C'est pas vrai, ta mère a dû lui donner un coup de téléphone pour lui dire de rester chez lui cette année! Les grandes personnes ont toujours le nez fourré dans nos affaires!

— Moi, j'vais lui téléphoner à mon tour et on va voir s'il viendra ou non! Oh, regarde le moineau, il est si petit . . . on dirait qu'il pleure. Tiens, qu'est-ce qu'il fait là sans bouger? Je vais essayer de l'empoigner, toi reste là et ferme-toi!

— Attention, il pourrait te mordre!

— Ferme-toi donc! Deux pas de plus et ça y est; un . . . deux . . . et hop! Oh, il tremble comme si on l'avait saucé dans une chaudière remplie de glace!

— Qu'est-ce qu'on va faire avec?

— On va l'apporter chez moi et après ça, on verra.

— Hé, c'est qui, ça?

— Où?

— Là, là . . .

— Je ne le sais pas, moi, viens-t'en, y faut prendre soin du moineau . . .

Le petit gars m'avait vu; il avait eu sans doute raison de s'interroger car je l'avais regardé si étrangement et si attentivement. Etait-ce possible? Avais-je vraiment vu deux enfants qui s'étaient arrêtés pour discuter de ce qu'ils avaient vu? Si oui, j'ai vécu un instant de vérité car les enfants n'ont vraiment pas le temps de se griser de mensonges.

Ce qui les intéresse, c'est l'immédiat: si un moineau a froid, il faut l'apporter au chaud; si la neige tombe, il faut la nommer blanche et belle.

Des fois, il m'est possible de sourire: je m'imagine que le monde des "grandes personnes" est semblable à celui des enfants. D'un coup de main, je fais disparaître les ordures Humphrey - Wallace - Nixon; je fais un appel téléphonique au "père Noël" Benson, et peu après, tous les bourgeois réclament que le bas peuple ait une juste part des nécessités matérielles.

Mais, ce n'est qu'un jeu de l'imagination, il n'y a que les enfants qui ont le privilège d'être sourds au Mal du siècle.

Je vous invite à l'expérience de la Vérité: allez écouter deux enfants qui parlent d'un monde à créer; ça vaut un sermon du dimanche.

Claude Roux

• POÉSIE

PARODIE



ACTIVITÉS •

RENCONTRE



Nouvelles épiphanies

Les écrivains québécois sont encore vivants! Deux bouquins viennent d'être présentés tout dernièrement pour égayer et émerveiller les lecteurs et pour faire damner les critiques.

Réjean Ducharme a finalement réussi à faire publier "l'Océanthume" (Gallimard) qui, chronologiquement, aurait dû paraître avant ses deux autres romans, c'est-à-dire "Le Nez qui voque" et "L'Avalée Nez qui vogue" et "L'Avalée

Il est à supposer donc que le style de l'auteur n'a pas différé grandement et que l'enchevêtrement des héros prépare encore les lecteurs à un chaos littéraire; mais un chaos des plus plaisants.

Ducharme, pour ceux qui ne le connaissent pas, doit encore se servir de calembours continuels, de fuites et de rêveries imaginées pour composer son oeuvre et nous donner son explication du mythe de la jeunesse incomprise.

Dans son défoulement littéraire, Ducharme nous accable de maniérismes et d'onomatopées recherchées; enfin, un amour des mots pour eux-mêmes.

Ensuite, à Montréal comme à Paris, les Editions du Jour présentent le tome premier de "Manuscrits de Pauline Archange" de Marie-Claire Blais.

C'est un autre livre froid, dans la même lignée qu'Une Saison dans la vie d'Emmanuel. Jacques Hébert, écrivain et ami intime de Mlle Blais, affirme une ressemblance entre les livres de cette dernière et le cinéma de Bergman: tantôt des explosions violentes et imagées de poésie, tantôt des livres et des films extrêmement critiques où tout est remis en question.

M.-C. Blais définit son rôle d'écrivain comme étant une étude de la gamme des émotions humaines. Elle défend ses oeuvres en affirmant que son monde, bien que rempli de monstres farouches, est meilleur que celui de la réalité quotidienne, parce que ses personnages au moins sont conscientes de ce qu'elles sont — elles ne perdent pas leur vie à rêver d'eux-mêmes.

Un fait qui paraîtra insignifiant, mais qui témoigne du respect que ces deux auteurs ont l'un pour l'autre: bien que leurs livres soient différents comme le jour et la nuit, ils se sont dédié leurs romans l'un à l'autre.

p.j.m.

QUAND...

Quand le lionceau déjeune
la lionne rajeunit
Quand le feu réclame sa part
la terre rougit
Quand la mort lui parle de
l'amour la vie frémit
Quand la vie lui parle de la
mort l'amour sourit.

Jacques Prévert

DANSES • CHANSONNIERS

"JEUNESSE UNIE"

Le but de ces quelques mots est d'exposer un problème que les jeunes de la ville de Saint-Boniface auront à envisager bientôt. Quand je parle de jeunes, je m'adresse à tous les gars et filles de 16 à 25 ans, qu'ils soient étudiants ou travailleurs.

Pour revenir à "ce" problème, on pourrait l'identifier à un manque de communication entre les jeunes de différents groupes et de différents milieux.

Ce problème existe-t-il vraiment à Saint-Boniface? Une simple observation de la situation révélera l'existence de divers groupes: les étudiants du collège, le groupe des jeunes travailleurs de la ville et ceux de la campagne, les étudiants de Louis-Riel, et finalement, les jeunes professionnels. Entre ces cinq groupes importants de jeunes on peut remarquer une certaine séparation. D'accord, chaque groupe se caractérise par des aspirations différentes: le point de vue est relatif au milieu. De plus, il y en a qui sont plus riches, d'autres plus éduqués. Or, ces distinctions tout à fait normales peuvent-elles justifier le manque de communication?

Nous pouvons projeter l'idée de ce que nous serons dans dix ans, simplement en regardant nos parents et nos amis qui sont plus âgés que nous. N'est-il pas vrai que "nos chefs d'aujourd'hui" pourraient s'éviter bien des problèmes s'ils avaient appris à se parler, à se comprendre, quand ils avaient notre âge?

Ne serait-il pas plus plaisant si dans dix ou vingt ans, lorsque les situations se présenteront, on pourrait agir en tant que groupe uni, et non pas à l'aide d'efforts individuels? Les petits groupes éparpillés visent sans doute un but valable, mais ils semblent ignorer que la participation de toute la communauté est très nécessaire.

Alors nous, jeunes travailleurs, jeunes étudiants, jeunes professionnels, que pouvons-nous faire ensemble pour tenter d'améliorer cette situation? Je ne prétends pas avoir des réponses ou des solutions instantanées, mais je vous propose quelques idées.

A mon avis, l'idéal serait un échange réciproque d'expériences. C'est-à-dire, les jeunes professionnels pourraient faire partager l'information qu'ils reçoivent de leur milieu; les jeunes travailleurs ont vécu l'expérience du travail alors que les étudiants n'ont pas encore fait ce pas, et ainsi de suite. Chaque groupe pourrait profiter de cet échange d'idées.

Afin de susciter l'intérêt des jeunes de chaque groupe, il serait bon d'organiser une rencontre sociale qui puisse les intégrer de façon à permettre une certaine unité d'action.

L'influence d'une "jeunesse unie" serait remarquable: si tous les jeunes se réunissaient, ils pourraient agir en bloc au Rallye, aux discussions concernant la cathédrale, au Centre Culturel, etc. . . . Cette "jeunesse unie" serait aussi un premier pas vers la formation de nos chefs unis de demain.

J'ai un dernier point à soulever: est-ce que la nouvelle association canadienne-française permettra la participation de tous les jeunes Franco-manitobains?

Pour terminer, je voudrais ajouter que ces quelques constatations ont déjà été discutées, et qu'elles sont toujours demeurées au niveau de la discussion. Allons-nous en rester là?

L'Aube à l'envers

a/s La Liberté et le Patriote
619, ave McDermot
Winnipeg, Manitoba

Aperçu d'un PETIT village

Je viens d'un petit village manitobain. Dans ce village le problème de ségrégation n'existe pas puisque la population canadienne-française jouit de très bonnes relations avec la population canadienne-anglaise. Cette population compte 75% de français dont 50% ne se soucie même pas de leur langue maternelle. A l'école, on enseigne le français. A la maison cependant on parle d'ordinaire un jargon anglais. Pour démontrer leur attachement à l'anglais, quelques français nomment leurs enfants Marlene, Dorothy, Curtis ou Jimmy. N'est-ce pas là un geste tout à fait fraternel? C'est si joli d'entendre parler d'une Marlene Tremblay, ou d'un Curtis Prud'homme. Mais il ne faut pas se douter de l'ingéniosité de ces gens. Le problème se résout facilement. On n'a qu'à prononcer son nom avec un fort accent anglais.

Lors du centenaire, les gens se sont fait un petit parc. Maintenant on y trouve une plaque en anglais qui nous dit qu'il fut subventionné par la population de notre village qui est comme vous le savez bien 75% française. C'est gentil d'ériger une telle plaque pour montrer que les gens de notre village aiment les pique-niques.

Il y a aussi dans notre village une église fraîchement renouvelée. Ici les gens se rassemblent ordinairement le dimanche et à la messe de minuit de Noël pour participer à une messe bilingue et entendre un sermon anglais. C'est malheureux cependant que plusieurs des plus vieux habitants du village comprennent très mal l'anglais. Avant au moins, on pouvait écouter la messe en français à CKSB.

Jean Sebastian

L'Aube à l'envers

a/s La Liberté et le Patriote
619, ave McDermot
Winnipeg, Manitoba

• ESSAIS

LITTÉRATURE



NOUVEAUTÉS •

NOUVELLES

Rock-o symphonie

Au premier plan vous aviez des instrumentistes en complets formels noirs. C'était l'orchestre symphonique. A l'arrière-plan, sur un haut podium, en complets colorés à la japonaise et habits militaires à la Napoléon, d'autres musiciens. Ceux-ci tiraient leur volume d'amplificateurs bien rangés et d'une batterie à rendre jaloux le meilleur percussioniste. C'était le "Guess Who". Tout ce beau montage se trouvait sur la scène du "Concert Hall" (la nouvelle salle de concert). Ce qui était le plus étrange cependant, c'est que l'auditoire comprenait seulement des jeunes. Des jeunes à un concert symphonique, ça se voit assez rarement. Ca se fait rarement aussi à en juger par les applaudissements à chaque diminuendo de l'orchestre. Ceci n'est cependant pas une critique, c'est une appréciation. Appréciation de ceux qui ont organisé ce concert "rock-o-symphonique". Il est temps que l'on s'aperçoive qu'il y a autre son que la guitare qui puisse plaire à l'oreille. Les applaudissements des jeunes l'ont témoigné.

La musique? Elle fut très bien. Le "Guess Who" a bien prouvé qu'il méritait les louanges qu'il reçoit depuis quelque temps. Il a montré que l'art se trouve autant dans la musique populaire que dans le classique. Il s'agit tout simplement de bien faire ce qu'on fait.

Jean Sébastien



À CBWFT

"Zoom": à 7 h. 30 du soir
1er décembre: Pauline Julien, Raymond Lévesque et TEX.

"Les Beaux Dimanches":
à 8 h. 30 du soir.
1er décembre: "Les Parapluies de Cherbourg".
8 décembre: "Le jeu de l'amour et du hasard", de Marivaux.

"Du Feu S'il Vous Plaît":
à 8 h. 30 du soir
6 décembre: Patrick Zabé, Charles, Karo et Les Bel Canto
13 décembre: Michèle Richard, Les Lutins, Steve et Jean-Lou Chauby.
20 décembre: Renée Claude.

"Si Jeunesse Pouvait": à 6 h. du soir
1er décembre: "Les jeunes et l'armée — Les hippies".

"Atôme et Galaxies":
à 6 h. 05 du soir
28 décembre: "L'homme est-il immortel?" (7 émissions).

À CKSB

Le mardi 3 décembre, on présentera deux programmes d'information au sujet du Rallye: le premier sera à 11 h. 30 du matin et l'autre à 7 h. 30 du soir.

Tous les jours, de 4 h. 30 à 5 h. de l'après-midi, il y aura une émission spéciale pour aider les moins fortunés.

En envoyant un don au poste, vous pouvez faire jouer une mélodie à votre choix.

Tous les Garçons et les Filles: Lundi au vendredi, de 5 h. 25 à 7 h. du soir. Ecoutez les nouveautés de la chanson française.

Salut les Copains: Samedi à 7 h. du soir.

Samedi Jeunesse: Samedi à 8 h. du soir.

Cabaret du Soir qui penche: Dimanche, de 7 h. à 11 h. du soir.

La mariée était en noir

La mariée était en noir — The Bride Wore Black.
Réalisation: François Truffaut.
Interprètes: Jeanne Moreau (Julie); Claude Rich (Bliss); Jean-Claude Brialy (Corey); le petit Bruno Christophe (Cookie); Alexandra Stewart (Mlle Becker).

Une femme s'est fixé pour but de retrouver les cinq hommes coupables jadis de la mort de son mari, afin de venger celui-ci.

Si la mise en scène semble svelte et limpide et les personnages, même les plus misérables, transmettent une certaine chaleur humaine, ceci est dû en grande partie à l'authenticité et à la réalité des images choisies par le réalisateur.

En tant que réalisation cinématographique, il n'y a pas grand-chose à réfuter à Truffaut: ses images sont extrêmement bien choisies; elles correspondent exactement aux situations désignées et elles s'enchevêtrent dans un magnifique déroulement toujours intéressant pour le spectateur qui parvient à s'oublier devant un tel film.

Comme réalisation de style soi-disant policier, Truffaut demeure admirable: dans une manière toute Hitchcockienne, il ne dévoile qu'au tiers du film le passé de Julie (Jeanne Moreau) et le mobile de cette cascade d'assassinats prémédités.

J'ai trouvé "la mariée était en noir" un film plutôt séducteur, et en même temps c'est un film qui nous enfonce dans notre fauteuil et nous laisse libre de réfléchir ... si cela vous plaît. Ce n'est pas seulement un dialogue fantasmagorique ou une série d'images déséquilibrées tel qu'on a pu le voir dans "The Graduate".

p.j.m.

Activités

Vous êtes invités à faire connaître aux rédacteurs de "L'aube-à-l'envers" les activités (boîtes à chansons, rencontres sportives, etc.) susceptibles d'intéresser l'ensemble des jeunes. Ces communiqués doivent être envoyés au moins deux semaines avant l'événement à l'adresse suivante:

L'aube-à-l'envers,
a/s La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba.

☆ ☆ ☆

Saint-Boniface fête son 150e anniversaire avec:

Concert, le vendredi 29 novembre, à 8 h. 30, en la Salle du Centenaire. En vedette: Louise Roy-Morin, Georges Paquin, Rolande Garnier, Paul Fredette et le choeur "Les Intrépides" avec Marcien Ferland. L'orchestre sous la direction de Marius Benoist.

☆ ☆ ☆

Aux Jeunesses Musicales

Le vendredi 6 décembre, chez les Soeurs Oblates, rue Aulneau, à 8 h. du soir: le guitariste français de renommée internationale, Alexandre La Goya. Billets en vente à la porte: étudiants $1.25; adultes $1.75.

☆ ☆ ☆

Le Cercle Molière

Une Parodie — Un Western Américain — Paw-Paw

"Du Vent dans les Branches de Sassafras"
Au Centre Culturel
Du 4 au 7 décembre 1968.

☆ ☆ ☆

Ciné-Club Universitaire

"Le Miroir à Deux Faces":
Réalisation—André Cayatte.
Interprètes—Michèle Morgan, Jean Gabin, I. Desny.

Le 8 décembre:
792.93
L559
P. Lephrohon
Présence contemporaine cinéma.

☆ ☆ ☆

Clinique de Sang

Une Clinique de Sang de la Croix-Rouge Canadienne sera tenue le lundi 2 décembre, au Gymnase du Collège de Saint-Boniface, de 12 h. 30 à 5 h. 30 de l'après-midi et de 6 h. 30 à 9 h. du soir. Tous sont invités. Nous demandons cependant, pour les jeunes de moins de 18 ans, une permission écrite d'un parent ou tuteur.

L'aube-à-l'envers

Equipe:
Gilbert Garand, directeur; Claude Boux, rédacteur; Ernest Sherstone, administrateur; Louise Auger, Roger Auger, Pierre Monnin, rédacteurs adjoints; Marcel Gosselin, dessinateur; Raymond Gauthier, Anne-Dominique Legrand, Gérald Lavoie, Hubert Gauthier, collaborateurs.

TRES IMPORTANT

N'oubliez pas le Congrès-Rallye de l'Association des Canadiens français du Manitoba, les 6, 7 et 8 décembre prochain. On fait un appel particulier à la participation de beaucoup de jeunes. Si vous n'êtes pas représentant, venez comme observateur. Demandez à votre conseil étudiant ou autre organisme (J.T., etc.) de vous commanditer (le coût est de $10.00). A remarquer qu'il y aura un représentant pour chaque classe de douzième par école canadienne-française.

☆ ☆ ☆

Remerciements

Au nom de tous les jeunes du Manitoba, l'équipe de "L'aube-à-l'envers" veut adresser ses sincères remerciements à ceux qui ont organisé le concert de Gilbert Bécaud. Nous espérons que la vivacité et l'enthousiasme des gens les encourageront de continuer un très bon travail.

AUX JEUNES de la SASKATCHEWAN

Nous voulons signaler que ce journal (section des jeunes) n'est pas seulement pour les Franco-manitobains. Nous vous invitons tout particulièrement à y prendre part.



Jouer avec l'espace

Avez-vous trouvé des lames de rasoir dans les pommes dernièrement? Il paraît que c'est un nouveau jeu que l'on a pu inventer à force de sonder les profondeurs de l'intellect humain

Il y a d'autres jeux à la page: la destruction de monuments publics, le viol de jeunes filles et les vols en plein jour. Les "règlements" sont assez simples: ceux qui veulent se spécialiser dans la destruction des monuments doivent nier toute faculté d'intelligence pour ensuite se livrer à un déchaînement de force physique

Le viol a des règles un peu plus exigeantes: il faut posséder une certaine intelligence, car, tout de même, ça prend un gars solide pour acheter une caisse de bière Il doit ensuite calculer le nombre exact de bouteilles qu'il doit consumer avant de perdre tout contrôle sur ses instincts. Il est aussi intéressant de remarquer la similitude de comportement entre l'animal et l'homme enivré. Cependant, il y a une distinction à faire: l'animal jouit d'un certain contrôle de ses passions, l'homme peut en devenir esclave

Le vol en plein jour est plus risqué, donc ça demande un certain courage D'habitude, le voleur est plutôt malchanceux. Prenons le voleur de banque. S'il est nerveux, il est foutu!

Dernièrement à Winnipeg, un jeune homme a tenté le coup: ayant réussi à se faire remettre un paquet de billets, il les échappe! Après les avoir ramassés, il part en courant et manque de s'assommer en trébuchant sur le coin de la porte. Rendu dehors, il s'aperçoit que sa voiture est stationnée entre deux autres. Alors qu'il tente vainement de quitter les lieux en toute vitesse, la police est avertie du crime et peu après le jeune homme est arrêté par les autorités

Enfin, ces jeux sont très divertissants si vous êtes le moindrement lâche, imbécile ou effronté. Cependant, si ces divertissements vous paraissent de mauvais goût, j'ai quelque chose à vous proposer; c'est au sujet du deuxième congrès du Rallye du Manitoba français

Comme l'ont annoncé tous les journaux, le deuxième aura lieu du 6 - 8 décembre à Saint-Boniface. Et puis après? Non pas après, mais avant: la Liberté et le Patriote publiera les rapports concernant le travail que le Rallye a pu réaliser jusqu'à date Lisez ces rapports, lisez-les en cachette si le regard de vos camarades vous intimide mais lisez-les! Pourquoi?

Eh bien, écoutez: si vous êtes au courant de ce qui se passe à l'intérieur du Rallye avant l'ouverture du deuxième congrès, vous pourrez assister à ce congrès prêts à discuter intelligemment. Montrez aux "croulants" que les jeunes Franco-manitobains ne sont pas amorphes et totalement désintéressés! Tout ce qui sera discuté au Rallye vous concerne d'une manière ou d'une autre. Et n'oubliez pas une chose: vous êtes assez nombreux aux réunions, il n'y a rien qui vous empêche de vous faire élire aux comités secondaires. Ces comités pourraient servir davantage aux activités des jeunes. Alors, allez-y, vous n'avez rien à perdre. Ne serait-il pas souhaitable que l'on puisse voir la conduite des jeunes louée au lieu de condamnée?

Claude Boux

Dunrea

Histoire de la paroisse

Ce dix-huitième jour de juin 1899, nous avons fait la visite de cette mission au retour de Deloraine et nous y avons confirmé dix-huit adultes. A une assemblée tenue dans l'église, il a été décidé: 1) Qu'une nouvelle église serait construite, soit près du chemin de fer, soit à l'endroit où se trouve l'église-presbytère actuelle; 2) Qu'un comité, composé des sept personnes suivantes: M. le curé, MM. Octave Cloutier, Charles Beaupré, Télesphore Paradis, Achille Fortier, Antoine Fortier et W. Long, sera chargé de voir au plan et au coût de la construction et que le secrétaire-trésorier, M. Daigneault, recueille les souscriptions des chefs de famille et des jeunes gens qui possèdent des terres.

Une assemblée de ce comité d'église devra être convoquée vers la fin de juillet. Il est bien entendu que l'on ne commencera pas ce nouvel édifice sans s'être, au préalable, procuré le contrat du terrain acquis à cet effet.

Nous avons constaté que les registres de St-Félix, ayant été détruits par le feu, n'ont pas encore été remplacés et que les actes de baptême, de mariage et de sépulture sont inscrits sur des feuilles volantes.

En conséquence, nous prescrivons à M. le curé de bien vouloir recueillir au plus vite tous les actes faits par les prêtres qui ont desservi la mission et de les inscrire dans un registre. M. le curé voudra bien emporter ce registre à St-Boniface, lors de la retraite, afin que les prêtres en question et nous-mêmes puissions signer les actes inscrits. Puisque mon regretté prédécesseur a décidé que les fidèles paieraient dix dollars par quart de section (160 acres), à cause des cultures très étendues qui se font dans la mission de St-Félix (tel ou tel récolte de 10 à 12 mille minots de blé), nous voulons qu'aucune remise ne soit faite. Il faudrait aussi exiger au moins $2.00 par an pour chaque place de banc en attendant que l'on demande davantage, s'il y a lieu.

Il serait à désirer que l'on établisse à St-Félix une société des tabernacles pour procurer aux dames l'occasion de travailler pour leur église. Une congrégation des dames de Ste-Anne et des congréganistes de la sainte Vierge ferait aussi beaucoup de bien.

Il y a heureusement une école catholique dans la mission, et nous savons qu'elle est conduite bien chrétiennement par le maître qui la dirige. La mission de St-Félix est destinée à former une paroisse forte et prospère, si la concorde, la piété et l'économie y règnent toujours.

Çà et là

Le mardi 19 novembre, M. l'abbé P.-A. Morand, curé, avait le bonheur de recevoir la visite de ses parents, M. et Mme E. Morand, accompagnés de leurs gendre et fille (Cécile), de Técumseh, Ont. Ils venaient spécialement pour assister à la bénédiction de l'église de la paroisse Jean XXIII à Winnipeg où M. l'abbé E. Morand est curé.

On apprend avec plaisir que le jeune Philippe Rondeau, hospitalisé à Winnipeg, prend un peu de mieux. On souhaite que la convalescence ne soit pas trop tardive car les études pourront s'en ressentir.

Mmes P. Aubin et Jos. Gagnon ont toutes deux réintégré leurs foyers.

Mme Henri Méaud est hospitalisée à St-Boniface où elle a subi une intervention chirurgicale.

N.-D.-de-Lourdes

Club 4-H des filles

Le 26 octobre, le Club 4-H visita les différents départements de l'édifice "Home Economics". Ce qui intéressa plus fortement le groupe furent la pouponnière et l'appartement à trois pièces où logent des étudiantes. La serre et le jardin zoologique furent aussi visités.

A la dernière réunion, il fut décidé que les membres du club garderaient le même uniforme.

Nicole Deroche

* * *

Bingo

Le dimanche 24 novembre eut lieu la dernière soirée de bingo avec quelque 270 personnes présentes. Le gros lot de $500.00 fut gagné par Mlle Elein Bullied, de Holland; prix de $15.00, Mmes Albert Augert, M. Van Den Bussche, de Swan Lake, A. Swayze, de Manitou, et Annie Graham, de Treherne, et M. Louis Lecoq, de Treherne; $10.00, Mmes M. Middleton, de Holland, A. Manning et M. Swayze, de Manitou, et B. Earle, de Treherne; $5.00, Mlle Odette Roch, Mmes Albert Delaquis, Jean Mao, Juliette Mabon, Ralph Watkins, de Rathwell, et L. Dion, de St-Claude, MM. Gabriel Coutant, Jean Aminot, de Cardinal, Léonard Dion, de St-Claude, M. Beckett, de Manitou, R. Watkins, de Rathwell, et A. E. Lodwick, de Treherne. Les prix d'entrée, $5.00 chacun, allèrent à Mme M. Manning, de Miami, et Mmes Pierre Marcon et Marcel Augert, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 8 décembre, à 8 h. du soir, avec un gros lot de $350.00.

Secrétaire-trésorier

M. Gilbert Comte, après plusieurs années d'absence, est revenu dans la paroisse et fut choisi secrétaire-trésorier de la Division scolaire La Montagne. A M. Comte, tous souhaitent un grand succès dans sa nouvelle tâche.

Soirée sociale

Le vendredi 6 décembre, à 8 h. du soir, à la salle paroissiale, aura lieu une soirée sociale, sous les auspices de l'Association de chasse et de pêche de Notre-Dame-de-Lourdes et du district. L'orchestre de B. Ambrose fera les frais de la musique et il y aura des prix accordés à ceux qui auront apporté les plus belles têtes de chevreuil. Le juge sera un représentant de l'Association provinciale. Des rafraîchissements et un goûter seront servis. Venez en foule.

Assemblée annuelle

Le mardi 19 novembre eut lieu l'assemblée annuelle du Club de curling. Le rapport donné par le secrétaire fut approuvé par l'assemblée. Les officiers élus furent: président, M. Hubert Comte; vice-président, M. Laurie Brisson; secrétaire, M. René Comte; autres membres de l'exécutif, MM. Antoine Labossière et Fernand Dupasquier.

Remerciements

M. Henri Dupasquier et ses fils désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit à l'occasion du décès de leur fils et frère.

St-Laurent

Un oubli s'est glissé dans la liste des enseignants parue dans la dernière chronique. M. Ernest Gaudry enseigne en 3e année B.

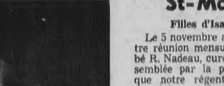
M. et Mme Henri Combot, Mmes Adèle et Joseph Fontaine se sont rendus à Aubigny pour assister aux funérailles de Mme Zéphirine Bérard.

MM. François Gratton est en convalescence à la maison après avoir passé deux semaines à l'hôpital général St-Boniface.

M. et Mme Edmond Verrier recevaient récemment la visite de MM. et Mmes Paul Verrier, de Fort Frances, Ont., Antonin Boivin, de St-Jean-Baptiste, Randy et Edmond Verrier, de Winnipeg.

MM. Edgar Carrière (fils), Albert et Horace Buors sont partis travailler à Gillam, Man.

Mlle Paulette Joyal, de St-Boniface, est venue passer une fin de semaine chez M. et Mme François Gratton et sa famille.



M. Clive James, direction de la recherche, ministère de l'Agriculture du Canada, collaborera à une enquête sur les pertes de récolte, grâce à la photographie aérienne en couleurs.

☆ ☆ ☆

Estimations des pertes de récolte par la photographie aérienne

OTTAWA — On ignore quelle proportion des récoltes canadiennes a été détruite par la maladie cette année.

Les experts peuvent faire des évaluations, mais à la suite de vérifications, en Angleterre, on s'est aperçu qu'il y avait 13 pour cent de marge. Des erreurs aussi importantes signifient que l'agriculture peut perdre sans s'en rendre compte une plus forte proportion de sa production qu'elle n'a le droit de se permettre.

Voilà pourquoi le ministère de l'Agriculture du Canada entreprend une étude nationale sur les pertes de récolte causées par les maladies. La tâche a été confiée à l'Institut de recherches sur la biologie cellulaire qui est à élaborer les méthodes requises.

L'Institut a embauché dernièrement M. W. Clive James, l'un des pionniers des travaux de recherche sur les pertes de récolte à l'échelle nationale. M. James, qui était au service du ministère de l'Agriculture en Grande-Bretagne depuis 1964, est un expert en maladies des plantes. Il était le chef d'équipe qui a effectué la première évaluation nationale exacte des pertes de récolte causées par les maladies. Les scientifiques britanniques ont terminé leur enquête sur la récolte d'orge du pays en 1967 après avoir examiné le problème durant trois ans.

Les enquêtes sur l'orge se poursuivent en Angleterre et permettront de fournir aux cultivateurs, aux industries chimiques, aux scientifiques et aux chefs du gouvernement, des renseignements exacts sur les pertes causées par les maladies de l'orge. Des méthodes analogues seront appliquées à d'autres cultures.

Eventuellement, la Grande-Bretagne connaîtra les maladies qui causent les plus lourdes pertes et l'industrie agricole pourra établir des priorités avec plus d'exactitude. Par exemple, l'enquête sur l'orge a démontré que le mildiou cause des pertes nationales s'élevant à 18 pour cent et non à 5 pour cent comme on l'avait cru. L'industrie chimique a déjà intensifié ses recherches des fongicides contre le mildiou; les hybridistes ont accéléré leurs travaux de recherche en vue de produire des variétés d'orge résistantes et les cultivateurs y accordent plus d'attention.

On s'attend à une réaction semblable au Canada si l'enquête nationale démontre que les maladies causent plus de dommages et de pertes qu'on ne le soupçonne. Toutefois, nous ne connaîtrons l'importance des maladies qu'à la fin de l'enquête.

Selon M. James, il y a bon espoir qu'on puisse avoir recours à la photographie aérienne pour compléter l'enquête. Des études préliminaires effectuées dans le sud-ouest de l'Ontario l'an dernier démontrent que certaines maladies peuvent être dépistées sur les négatifs infra-rouge.

Il croit que le Canada entreprendra probablement les recherches sur les pertes de récoltes de la même manière que celle qui a donné de si bons résultats en Grande-Bretagne.

Cette méthode comprend des essais destinés à établir un rapport entre le niveau de la maladie à un stade particulier du développement et les pertes effectives de récolte. Dès que ce rapport aura été clairement établi, l'enquête sur place débutera d'un bout à l'autre du pays. Les photographies aériennes pourraient être très utiles pour couvrir une si vaste étendue. Un échantillon représentatif des champs — par climat et gestion — fournirait des renseignements qui donneraient une idée des pertes causées par les maladies.

M. James déclare: "C'est là une nouvelle méthode de recherche et le Canada sera parmi les premiers pays du monde à la développer. L'enquête sur les maladies des récoltes possède tout ce qu'il faut pour devenir un outil important à l'industrie. Tous, du cultivateur qui doit savoir le montant des pertes attribuables aux maladies jusqu'aux organismes de recherche qui pourront mieux établir leurs priorités pour les travaux de recherche bénéficieront de ce service.

Ile-des-Chênes

"Sadie Hawkins"

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse vous invitent cordialement à une grande soirée sociale à l'occasion de la "Sadie Hawkins", le samedi 30 novembre, à la salle paroissiale de Lorette. Mesdames, mesdemoiselles, vous aurez certainement l'amabilité d'escorter votre mari ou votre ami pour cette belle soirée dansante. Donc soyez tous à Lorette le samedi 30 novembre prochain. On vous attend!

Soirée

La Ligue des Femmes Catholiques vous invite à une grande soirée récréative pour les jeunes qui aura lieu le vendredi 29 novembre à la salle paroissiale. Allons! les jeunes c'est un "Record Hop"; il ne faut pas manquer ça. Donc soyez tous présents pour cette belle soirée dansante le 29 novembre.

Comité de presse

St-Malo

Filles d'Isabelle

Le 5 novembre avait lieu notre réunion mensuelle. M. l'abbé R. Nadeau, curé, ouvrit l'assemblée par la prière. Après que notre régente nous eut donné le mot de "Passe", il y eut installation des officières qui étaient absentes lors de la visite de notre digne régente provinciale.

D'après les nouvelles élections, chaque membre fait partie d'un des divers comités. Nous sommes confiantes que chacune prendra ses responsabilités à coeur.

Conscientes que depuis le Concile un grand renouveau a jailli au sein de l'Eglise, il est donc un devoir pour nous laïcs de vivre notre religion en aidant la société.

Nous avons un programme bien rempli pour l'année qui commence et nous comptons sur la coopération de toutes.

Afin de faire de Noël une fête vraiment religieuse, on a pris trois résolutions: 1) Que les cartes de Noël que nous et nos familles enverrons soient des cartes religieuses; 2) De lancer un concours de crèches afin qu'une crèche soit exposée dans chaque foyer de notre paroisse; 3) D'installer une crèche, à l'extérieur, au centre du village. Comme ce dernier projet demande de l'argent, on décida d'organiser une soirée dite du "Bon vieux temps".

Le comité social se mit à l'oeuvre et dix jours plus tard, soit le vendredi 15 novembre, au son d'une musique soulevante, les quatre couples de pionniers suivants envahirent la place pour une danse carrée: MM. et Mmes E. Desrosiers, W. Clément, A. Bourgeois et Arthur Fréchette.

Vint ensuite une gigue pour ceux qui ont la patte plus légère. Ceci souleva les applaudissements de la foule. Il y eut chansons par des talents locaux dont Soeur Anastasie Lambert (notre Mme Bolduc) qui nous égaya par deux chansons de son répertoire. Maurice Arpin, jeune étudiant, nous charma par sa voix chaude et entraînante. Un groupe de nos jeunes filles exécuta des chansons plus modernes mais bien françaises.

C'était vraiment charmant de voir passer et repasser dans la salle des personnes aux cheveux blancs mais au coeur jeune; des gens d'âge moyen à la patte légère et des jeunes qui rigolaient en exécutant une danse carrée pour la première fois.

On pouvait voir M. le curé avec son grand chapeau noir et semblant heureux de voir cette soirée se transformée en vraie fête de famille. Plusieurs avaient, pour l'occasion, sorti leurs jupes et robes à frisons, garnies de dentelle, ainsi que leurs bonnets et chapeaux à plumes. Les hommes avaient des chemises avec cols et manches à frisons. Les mini-jupes n'étaient pas de mode ce soir-là.

Grâce à la nombreuse assistance de paroissiens et même à ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu assister à la soirée, mais ont bien voulu y contribuer en envoyant leurs offrandes, ce fut une vraie réussite.

Merci aux paroisses environnantes et éloignées qui sont venues nous encourager dans notre projet. Un merci spécial à notre dévoué maître de cérémonies, M. G. Catellier, qui sut remplir ses fonctions avec l'habileté si bien connue de tous, à M. le curé qui nous a permis de se servir de la salle, aux Chevaliers de Colomb, à MM. Roch et René Mulaire, qui ont fourni les prix d'entrée, et à tous ceux et celles qui ont aidé à faire de cette soirée un succès.

Nous nous quittions, après un succulent goûter, avec la promesse que ce ne sera pas la dernière soirée de ce genre.

La rédactrice

St-Norbert

L.F.C.

Le mercredi soir 20 novembre, une messe était concélébrée par M. l'abbé Léo Couture et le R. P. G. Leclaire, O.M.I., aux intentions des membres de la Ligue des Femmes Catholiques. Tous se rendirent ensuite à la salle Ritchot pour l'assemblée mensuelle qui débuta par la récitation de la prière, puis Mme Louis Kenny, présidente, souhaita la bienvenue aux personnes présentes.

Après les rapports des comités, Soeur Thérèse Vachon, S.G.M., du personnel enseignant de l'Institut collégial de St-Norbert, et trois étudiants du même endroit, dont Marc Ouimet, Gisèle Bisson et Rachelle Lajeunesse, parlèrent des cours liturgiques dans le diocèse. Soeur Vachon expliqua clairement et avec conviction, ce qu'est un camp liturgique et surtout ses avantages. Puis les étudiants donnèrent leurs impressions de ce camp.

Une soirée de bingo aura lieu le dimanche 1er décembre. On vous invite tous à venir tenter votre chance. Il y aura plusieurs prix en argent mais surtout un gros lot de $300.00.

La présidente présenta l'invité d'honneur, le Père Leclaire, qui parla ouvertement de sa paroisse de La Paz, en Bolivie, et de l'immense travail que les missionnaires y font. Il a toutefois souligné que tous ne peuvent ni ne doivent se rendre en mission, mais que nous pouvons tous être des apôtres du Christ en étant des militants dans le milieu où nous sommes. Mme A. Roy remercia le Père Leclaire au nom de la Ligue.

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 18 décembre.

La Broquerie

Partie de cartes

La partie de cartes du 17 novembre, organisée par le Comité Protecteur au profit des Guides et des Scouts de la paroisse, fut un véritable succès.

Les gagnants à la loterie furent Mme Adélard Gauthier ($10.00) et M. Albert Laramée ($5.00).

Au nom des organisateurs, merci à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à faire de cette soirée un succès.

Décès

Au Manitoba

N.-D.-DE-LOURDES —

M. Denis Dupasquier

Le jeudi 14 novembre est décédé à Chicago, M. Denis Dupasquier, âgé de 19 ans.

Né le 5 août 1949 à Notre-Dame-de-Lourdes, Denis fréquenta les écoles primaires Carnot et Notre-Dame-de-Lourdes. Le 5 septembre 1962, il allait demeurer avec ses parents et ses deux frères aux Etats-Unis. Il était connu parmi sa parenté et ses amis, soit à Chicago ou à Notre-Dame-de-Lourdes, comme étant un jeune homme rempli d'énergie et ayant un grand coeur. Il rendait service aux autres et prenait à coeur son travail. Le lundi 11 novembre 1968, il quittait Notre-Dame-de-Lourdes, après trois semaines de vacances, pour retourner chez lui à Chicago. Le lundi suivant, 18 novembre, il devait se joindre à l'armée américaine pour deux ans. Tous ceux qu'il laisse dans la peine se souviendront de son coeur généreux.

Le défunt laisse dans le deuil son père, Henri; deux frères, Gérald (18 ans), et Keith (10 ans); plusieurs oncles et tantes et de nombreux cousins et amis. Sa mère, née Alice Landreville, le précédait dans la tombe en 1965.

Les prières furent récitées à un salon funéraire de Chicago le vendredi 15 novembre et à Notre-Dame-de-Lourdes le dimanche 17 novembre. Le service fut concélébré le lundi 18 novembre par MM. les abbés Lucien Roy et Réginald Prescott, curé et vicaire dominical. Parmi les servants de messe on remarquait Keith et Albert Dupasquier, frère et cousin du défunt. Les porteurs étaient MM. Hubert, Roger, André et Tony Dupasquier, Ronald et Donald Landreville, tous cousins. MM. Maurice Sala et Jim Bender, amis, firent la quête. La chorale paroissiale fit les frais du chant. L'inhumation se fit au cimetière local.

Le salon funéraire Scharff, de Holland, était en charge des arrangements.

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

M. Jean-Marie Guéguen

M. Jean-Marie Guéguen, de Lac Vert, Sask., est décédé le 1er novembre au Centre Gériatrique de Melfort où il était patient depuis le mois de février 1968. Il était âgé de 82 ans et 8 mois.

La messe de Requiem fut chantée par le R. P. J. Rivard, P.S.M., en l'église de St-Brieux. Claude Guéguen, Denis Ferré, Victor Perrot et Gérard Thomas assistaient le Père Rivard au choeur. Jean Perrot portait la croix. Les porteurs étaient MM. Yves et Marc Crozon, Joseph Legatt, André Coquet, Joseph Thomas et Laurent Ferré. L'enterrement eut lieu au cimetière de Kermaria.

M. Guéguen naquit en France le 27 février 1886 et vint au Canada en 1910. Il s'établit sur une ferme dans le district de Kermaria où il demeura toute sa vie. Il épousait Mlle Anne-Marie Ferré le 6 août 1916 dans la vieille chapelle de St-Brieux.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois enfants, Jean, Mme Pierre Valmont (Anne-Marie) et Mme Joseph Perrot (Joséphine), tous du district de Kermaria; onze petits-enfants; un frère, Joseph, de Lac Vert; quatre soeurs, Mme Marie Legatt, de Pathlow, Mme Jean Suignard (Michelle), de Meskanaw, Mmes René Crozon (Anne) et Joseph Crozon (Yvonne), de Naicam.

* * *

ZENON PARK —

M. Wilfrid Favreau

Le 14 novembre est décédé à l'hôpital Notre-Dame, après une maladie de quelques années endurée avec résignation, M. Wilfrid Favreau, âgé de 87 ans.

M. Favreau naquit dans la province de Québec, et après un séjour de quelques années dans l'Etat du Rhode Island, il vint avec ses parents, en 1910, s'établir sur une terre dans la partie est de la localité, devenant un des pionniers-fondateurs de la paroisse.

En 1912, lors de l'érection de la première municipalité rurale du district, avec six divisions, il fut choisi l'un des conseillers. Sa facilité à s'exprimer en langue anglaise qu'il avait apprise durant son séjour en terre américaine lui fut d'un grand avantage lors des discussions qui surgissaient au cours des assemblées. Il occupa ce poste pendant quelques années à la satisfaction de la majorité des électeurs de nationalités différentes qui venaient alors s'établir dans le district et ses environs.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Ludivine Lemire; un neveu adoptif, Georges Favreau; une soeur, Alice, et plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté le 18 novembre en l'église paroissiale par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé. Les porteurs étaient MM. Fernand, Louis, Arthur et Bernard Favreau, neveux du défunt, Laurent et Gilbert Favreau, petits-neveux. Servaient la messe: Charles et Ronald Favreau, petits-neveux. Soeur Marie-Alphonse touchait l'orgue, tandis que la chorale paroissiale, composée de MM. Henri Poulin, René-E. Fortier, Ronald Wassill et Norman St-Amand, fit les frais du chant. L'enterrement suivit au cimetière de la localité.

Naissances

Au Manitoba

ST-LAURENT —

Le 17 octobre: Marvin Michael, fils de M. et Mme Lionel Leost, baptisé le 27 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Carrière, grands-parents de l'enfant.

Le 5 novembre: Joëlle-Claudette, fille de M. et Mme André Abgrall, baptisée le 17 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Combot, oncle et tante de l'enfant.

* * *

LA BROQUERIE —

Le 13 novembre: Réjean-Daniel-Luc, fils de Louis Nicolas et d'Huguette Nault, baptisé le 24 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Rodrigue.

Le 15 novembre: Guy-Philippe-Joseph, fils de Pierre Laramée et de Monique Bonneville, baptisé le 24 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Laramée.

* * *

N.-D.-DE-LOURDES —

Le 5 septembre: Suzanne-Marie-Odette, fille de Raymond Ferrand et d'Hélène Philippe. Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Philippe.

* * *

En Saskatchewan

MONTMARTRE —

Le 12 novembre: une fille à M. et Mme Hervé Lachambre.

* * *

WILLOW-BUNCH —

Le 12 novembre: Arlene Julie, fille de M. et Mme Robert Walters.

Le calendrier UNICEF a fait peau neuve cette année. Il contient 54 pages illustrées par des artistes du monde entier, se présente comme un livre d'art et pourra être conservé lorsque son utilité comme agenda sera terminée. Le produit de sa vente permet à l'UNICEF de réaliser ses projets dans les domaines de la médecine, des services de santé, de la nutrition, de l'éducation dans les pays en voie de développement, où cette aide présente un grand degré d'urgence.

Mariages

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Préfontaine-Trudeau

Le samedi 16 novembre, M. l'abbé M. Dacquay bénissait le mariage de Mlle Paulette Trudeau, fille de M. et Mme Augustin Trudeau, à M. Emile Préfontaine, fils de M. et Mme Rolland Préfontaine, de Lorette. Les deux jeunes frères des mariés, David Trudeau et Léo Préfontaine, assistés de Simon Trudeau, Gilles Dugas et Marc Trudeau, tous cousins, servaient la messe. Mlle Suzanne Jeanson exécuta le cantique "Je crois en toi, mon Dieu", ainsi que deux autres en l'honneur de la Vierge Marie, accompagnée à l'orgue par Mme Jeannine Porteous.

La mariée, vêtue d'une longue robe à traine en velours blanc garni de dentelle, portait un court voile bouffant retenu par un diadème de perles et de pierres du Rhin, ainsi qu'un bouquet composé de roses rouges.

Les demoiselle et dame d'honneur, Mlle Lucille Trudeau et Mme Stella Desmarais, soeurs des mariés, portaient des toilettes de couleur émeraude avec corsage en velours et jupe d'organza. Leurs bouquets se composaient de petits chrysanthèmes blancs. Elles étaient accompagnées de MM. Rolland Trudeau et Réal Desmarais, cousin et beau-frère de la mariée. Gérald Desmarais, neveu du marié, agissait comme petit page et fit la présentation des anneaux dont il y eut échange. MM. Paul et Victor Desmarais étaient huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les mariés et leur cortège se rendirent à la salle paroissiale de Lorette pour une soirée dansante où se réunirent un grand nombre de parents et d'amis, venus de plusieurs paroisses environnantes.

M. et Mme Emile Préfontaine sont allés visiter leur soeur et belle-soeur-soeur. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

* * *

En Saskatchewan

MONTMARTRE —

Le J novembre, l'église Blessed Sacrement de Regina fut témoin d'un échange d'anneaux lorsque M. l'abbé G. J. Schachtel bénissait le mariage de Mlle Yvonne-Esther Perras, fille de feu Edmond Perras et de Mme Eva Perras, de Montmartre, à M. André-Charles Turgeon, fils de M. et Mme Antonio Turgeon, de Gravelbourg. MM. Ernest Turgeon et Jules Perras agissaient comme huissiers.

La mariée fit son entrée au bras de son frère, Rémi. Elle était charmante dans sa robe blanche en poult-de-soie sur faille et garnie de dentelle Bruxelles. Les manches en forme de cloches étaient aussi garnies de dentelle, ainsi que le bas de la robe, rehaussée d'une longue traine avec insertion de dentelle et boucles. Son long voile était retenu par une couronne de fleurs. Elle portait un livre de prières blanc surmonté de roses blanches teintées de roses. La mariée déposa une rose blanche sur l'autel de la sainte Vierge pendant le chant de l'Ave Maria.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Florence Perras, de Swift Current, et Jeannine Turgeon, de Gravelbourg, soeurs des mariés, portaient des robes en velours rose foncé. Leurs bouquets se composaient de marguerites blanches. Elles étaient accompagnées de MM. Olivier Turgeon et Paul Heppelle.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe en crêpe de laine vert et blanc et accessoires noirs. La mère du marié portait une robe vert foncé. Toutes deux avaient des bouquets de corsage d'oeillets blancs.

Après la cérémonie religieuse, les mariés, accompagnés de leur cortège, se rendirent à l'hôtel Plain où un toast leur fut présenté par M. Raymond Bannister. M. Gérard Turgeon agissait comme maître de cérémonies.

Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces aux Etats-Unis, et à leur retour ils demeureront à Regina.

* * *

GRAVELBOURG —

Bouffard-Blais

Le samedi 9 novembre, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg, M. l'abbé Roger Ducharme bénissait le mariage de Mlle Angèle Blais, fille de M. et Mme Albert Blais, de Debden, à M. Adrien Bouffard, fils de M. et Mme Antonio Bouffard, de Kincaid.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche de ligne A, garnie de perles et de pierres du Rhin. Son long voile était retenu par une couronne garnie de perles et de pierres du Rhin, et son bouquet se composait de roses roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Claudette Bouffard et Emilienne Gareau, portaient de longues robes en velours vert foncé. Elles étaient accompagnées de MM. Léo Blais et Ronald Bouvier. MM. Guy Blais et Ernest Douville agissaient comme huissiers.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu à la salle paroissiale où M. Philippe Pouliot, de St-Louis, était maître de cérémonies.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume vert aqua et accessoires bruns. Son bouquet de corsage se composait de roses jaunes.

North Battleford

Remerciements

Les familles éprouvées par les décès de deux pionniers de la région, M. Louis Barnabé et Mme Marie Kergoat, épouse de Pierre Kergoat, veulent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ces décès.

Nouveaux résidents

Quatre nouvelles familles canadiennes-françaises sont arrivées en ville depuis quelques mois. Il s'agit des familles Louis Blanchette, Régis Duhalme, Claude Piché et Stanislas L'Heureux. Les religieuses Dominicaines sont aussi arrivées dans la paroisse St-André. La prieure est Mère Marguerite Bourgeois. Les autres membres du groupe sont Soeurs Florette Daoust, Yvonne Landry et Marie-Micheline. Elles participent à l'enseignement à l'école St-André comme titulaire, catéchiste ou en charge de cours privés.

Soirée

Une soirée de bienvenue aux religieuses et d'adieu à Mlle Thérèse Marchildon, qui a enseigné cinq ans à St-André et qui doit partir bientôt pour aller travailler comme missionnaire laïque au Brésil avec l'équipe du diocèse de Sherbrooke. Les paroissiens et les élèves lui offrirent une bourse de $100.00.

Activités du Cercle de l'A.C.F.C.

Le Cercle de l'A.C.F.C. de North Battleford avait l'honneur de recevoir M. le Consul de France, le 9 septembre, en la salle St-André. Une vingtaine de personnes étaient présentes à une petite réception de vins et fromages.

Le Cercle a eu ses soupers mensuels, les 15 septembre et 20 octobre. Mlle Flore Gareau a accepté de servir comme secrétaire pour remplacer Mlle Marchildon. Le 17 novembre eut lieu le souper du Cercle régional avec 27 personnes présentes. M. Adélard Parent, représentant de la région no 1 au Conseil d'administration provinciale de l'A.C.F.C., présidait la réunion.

Tous les présidents des Cercles locaux de la région étaient présents: MM. Arthur Piché, de North Battleford, Germain Audette, de Delmas, Antoine Desmarais, de Vawn, et Maurille Corbeil, de Jackfish. Les curés des mêmes paroisses assistaient également, ainsi que la secrétaire du Cercle régional, Mme Louis Blanchette.

On discuta de la perception de l'A.C.F.C., du Plan de Sécurité Familiale, de la maison française au Parc des Pionniers de North Battleford. On organisa une enquête sur l'enseignement du français dans toute la région pour ensuite chercher les moyens de profiter le plus possible de la nouvelle législation scolaire sur l'enseignement en français.

Le R. P. A. Mercure, O.M.I., ayant présenté son rapport sur le Voyage Sev. 68, fut réélu à la présidence du Voyage de 69 avec la charge de se choisir un comité organisateur.

Bazar paroissial

Comme par le passé, le bazar paroissial de St-André a remporté un franc succès. Mlle Hélène Pollard, de Léoville, qui avait vendu le plus de billets, fut couronnée reine de la fête. Mme Albertine Manègre, présidente des Dames de St-André, remercie les candidates et toutes les dames qui ont si généreusement collaboré pour assurer le succès de ce bazar.

Congrès de la FFCF

Mmes Lorenzo Lussier et Clément Marchildon sont revenues enthousiasmées du congrès de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises tenu à Willow-Bunch le 26 octobre. Le R. P. A. Mercure, O.M.I., et M. l'abbé A. Marchildon s'étaient aussi rendus à ce congrès.

Chronique de CFRG

Des émissions

Des émissions qu'il faut suivre: "Entre vous et moi", de 9 h. 15 à 9 h. 35; "Amour et fantaisie", de 10 h. 30 à 11 h.; "Musicalement vôtre", de 12 h. 35 à 1 h. 15, tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi.

Suivez-vous assidûment ces trois émissions, ou seulement l'une des trois? Si vous suivez ces trois émissions, vous courez la chance de gagner $25.00. Dans le cas contraire, vous courez le risque de perdre $25.00.

Ces trois émissions consistent en un jeu très simple. Il s'agit de répondre correctement à une question posée par appel téléphonique de l'animateur.

Le nom d'auditeur (trice) est tiré au sort chaque jour suivant la région choisie. L'auditeur dont le nom a été tiré reçoit un appel téléphonique et doit répondre à la question, toujours la même, et toujours simple.

Si vous répondez bien, vous gagnez $25.00. Pour cela deux conditions sont exigées: être à l'écoute de CFRG au moment du coup de téléphone et donner la bonne réponse.

Ces trois émissions sont commanditées par "La Familiale" de St-Victor, dont le directeur-général n'est autre que M. Roger Lalonde, président-général de l'ACFC.

Catchou n'est plus

La semaine dernière, Alexandre MacGillis a été conduit à sa dernière demeure au cimetière de St-Victor. Pour tous ceux qui ont connu Catchou, une autre page de l'histoire de l'Ouest est tournée. Histoire que l'on ne doit pas confondre avec souvenirs. Le petit village de St-Victor était fier de M. MacGillis, décédé à l'âge vénérable de 105 ans, fier de ce petit homme qui tua son premier bison alors qu'il avait quatorze ans.

Il était né au Manitoba en 1863 et, à l'âge de 7 ans, il vint avec ses parents dans la région de Wood Mountain, plus précisément où se trouve maintenant St-Victor. Il avait donc 22 ans quand Louis Riel fut pendu à Regina.

N'ayant jamais eu l'ambition de s'enrichir, Alexandre MacGillis est mort pauvre, mais non dans la misère, car ses neveux l'aimaient comme un père. Il était petit de taille, mais grand de coeur, comme l'a si bien dit M. l'abbé Roger Ducharme.

Je me souviens qu'en septembre 1963, lorsqu'on célébra son centenaire de naissance, M. MacGillis, presque aveugle, reconnut M. l'abbé Ducharme et lui dit: "J'ai pas été à la messe à matin, mais j'ai dit mon chapelet à la place!".

Durant sa longue vie, il aura été témoin de bien des événements, mais il est mort en vrai témoin du Christ, même si, à l'âge de 100 ans, il pouvait se permettre de manquer la messe dominicale et de réciter son chapelet. Sachant où il est maintenant, nous sommes certains qu'il apprendra au bon Dieu à faire de bons lassos pour attraper les brebis égarées de son troupeau. Mais ça, c'est une autre histoire que seul Catchou pourrait nous conter dans son français pittoresque et si savoureux!

M. M.

Journée française à Humboldt, Sask., le 7 décembre

Tous les Canadiens français de la Région IV de l'ACFC sont cordialement invités à se rendre à la salle de la Légion à Humboldt, le samedi 7 décembre, pour le "Rendez-vous du IV".

La Région IV comprend Périgord, St-Front, St-Brieux, St-Denis, Vonda, Prud'homme, Marcelin et Saskatoon.

L'inscription se fera à 1 h. 30 de l'après-midi et à compter de 2 h., des orateurs invités traiteront de la télévision française (J.-J. Trudeau de Radio-Canada), de la Sécurité Familiale (C. Duperreault), de la situation financière de l'ACFC (O. Archambault), et de la question scolaire (par un représentant du Département de l'Education de la province).

Le public pourra interroger les orateurs à la fin de la présentation de chaque sujet.

Un souper sera servi à la salle et la journée se terminera par une soirée récréative organisée par l'oncle Roger et Auguste Bandet, tous deux de CFNS.

Les billets sont de $2.50, le souper inclus. Ils sont en vente chez les présidents des Cercles locaux de l'ACFC.

Réservez donc la journée du 7 décembre pour le "Rendez-vous du IV" à Humboldt. Les adolescents sont particulièrement invités à se joindre à leurs parents pour cette réunion.

Regina

Dames d'Autel

La réunion mensuelle des Dames d'Autel eut lieu le jeudi 7 novembre dans la salle St-Jean-Baptiste. Après les rapports de l'exécutif et des comités, Mme G. Duperreault, première vice-présidente, présenta Mlle Renée Chauvin, institutrice à la classe maternelle de l'école Mathieu. Mlle Chauvin conduit l'unique maternelle de langue française à Regina, ses élèves étant presque tous de langue anglaise, et beaucoup d'entre eux n'ayant jamais entendu un mot de français auparavant.

Dans une causerie très intéressante, Mlle Chauvin expliqua comment elle s'y prenait pour se faire comprendre sans avoir recours à la langue anglaise, et raconta quelques incidents aussi amusants qu'inévitables. Elle expliqua aux dames les activités de la classe et leur fit voir les livres et jeux variés qui l'aident à conduire sa classe. Pour terminer, elle répondit aux nombreuses questions.

Chevaliers de Colomb

Conseil Hamelin no 5878

Les activités du conseil reprirent pour de bon cet automne par une réunion des officier le 4 septembre. Le président du comité des six points présenta la liste de ses chefs de service: activités fraternelles, A. Chassé; activités de la jeunesse, Lionel Blanchette; relations publiques, A Marchildon; recrutement, A. Charpentier; activités du conseil, A. Piché; activités catholiques, L. Desmarais.

A l'assemblée régulière d'octobre, on mit à point un programme de recrutement avec la consigne d'inviter tous les candidats possibles à la cérémonie de l'installation des officiers, le 20 novembre, et qui sera suivie d'une soirée sociale.

Le député de district, M. Lloyd Beckman, accompagné de son cérémoniaire, M. George Freistadt, présida à l'installation des officiers du Conseil Hamelin. Les principaux officiers pour l'année colombienne en cours furent: Adélard Carpentier, de Delmas, Grand Chevalier; Lionel Blanchette, de North Battleford, député; Joseph Bellavance, de North Battleford, secrétaire-financier.

La soirée sociale commença par un banquet servi à quelque 80 convives par les dames de St-André. Les chevaliers et leurs dames, ainsi que leurs invités, passèrent une très agréable soirée de cartes ou de conversation au son de la musique.

Savez-vous que l'achat de 4 boites de cartes de Noël UNICEF permet de procurer assez d'antibiotique pour guérir 25 enfants du trachome, cette maladie qui rend aveugle?

* * *

En améliorant le sort des enfants des pays en voie de développement, l'UNICEF aide à préparer la génération de demain pour une vie active et utile dans un monde meilleur. La vente de ses cartes de Noël et de ses calendriers lui apporte le revenu nécessaire à la poursuite de son oeuvre.

Faire du repas une oeuvre d'amour

Il faut de l'amour pour remplir les chaudrons, de l'amour pour les laver quand les autres les ont vidés, de cela les psychologues n'ont pas à nous convaincre: si nous répétons depuis des années, que dis-je, des dizaines d'années, ces mêmes gestes pas tellement réjouissants, c'est que nous aimons, sans même exiger quoi que ce soit en retour!

Les psychologues insistent toutefois, et l'estomac des convives leur donne raison, sur la nécessité de faire du repas tout entier une oeuvre d'amour, de conditionner l'atmosphère qui doit être de paix, sinon de joie délirante. Comment pourrait-on irradier la joie de façon habituelle, quand l'heure de la soupe nous trouve le plus souvent lasse, ou receleuse de problèmes dont il nous tarde de parler au père, problèmes le plus souvent reliés aux enfants, à leur attitude en classe, à leur comportement à la maison, ou dehors avec les enfants des autres... Que de choses à noyer dans la soupe pour une mère judicieuse, qui accepte raisonnablement d'avoir raison... un peu plus tard! Retarder l'heure des discussions, ou pire encore des disputes, les unes étant souvent la conséquence des autres, aide à la bonne humeur des grands, et incite les petits à manger plus et mieux. Et puis, si nous voulons vraiment que chacun profite de ce qu'il mange; il serait logique de bannir certains sujets de conversation prosaïques autant que délicats à traiter au-dessus de l'assiette, comme par exemple celui des malaises digestifs ou même des malaises budgétaires découlant de la hausse du coût de l'alimentation. Certains adolescents, qui poussent comme des échalotes, ont besoin d'engouffrer, et le leur reprocher même sous forme de taquinerie, n'est pas toujours aussi drôle que ça peut le sembler!

Autrefois, on faisait taire les enfants! On leur reproche aujourd'hui de ne pas s'ouvrir suffisamment! S'ils se sentaient écoutés, ils se feraient peut-être un peu plus entendre, et toute la famille y gagnerait, tant les jeunes sont favorisés par la culture, et ont déjà des choses à nous apprendre, nous qui n'avons pas eu les mêmes avantages. Faisons-les briller, et nous saurons ce qu'ils pensent, choses souvent plus jolies qu'on ne pense, ou moins laides qu'on ne croyait!

François-L. Roy



VOICI QUI SORT DE L'ORDINAIRE! Aussi incroyable que cela puisse paraître, tous les nouveaux tissus d'ameublement de cet élégant décor safari contiennent la même fibre que son épais tapis pelucheux. Fabriquée de main d'homme d'oléfines de polypropylène Herculon, cette fibre présente d'excellentes qualités de décoration intérieure et extérieure, pour recouvrir un parquet de cuisine et de salle de séjour, et même le fond d'une piscine. D'une durabilité exceptionnelle, elle conserve sa couleur et résiste à presque toutes les taches. Des tons de vert, d'or, de tangerine et de couleurs neutres sont employés pour les divans-lits, les murs, les oreillers, les écrans et les cubes pour les sièges et le remisage. L'atmosphère africaine est renforcée par la chaleur qui se dégage du bois vieilli, du laiton, de l'éclairage indirect provenant du plancher, du feuillage exotique séché et des trophées de chasse. C'est le décor idéal pour une garçonnière ou pour un abri familial dans la nature.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les dépenses à l'occasion du mariage devraient être réparties comme suit: 1) Parents de la mariée: Impression des faire-part et frais de poste. Voiture de la mariée pour aller à l'église et en revenir. Repas et gâteau de noces. Photographies. (N.B. — Le jonc du marié est payé par la mariée.) 2) Le marié: Le jonc de mariage. Cadeau de noces à la mariée. Bouquets de noces et de corsage pour son épouse. Bouquets de corsage pour sa mère et la mère de son épouse. Boutonnières des témoins. Honoraires de la cérémonie religieuse, organiste et soliste à l'église. Voiture pour lui et son témoin. Voyage de noces.

Le papa, tout fier des résultats scolaires de son fils, taquinait la maman:

— C'est de moi que ce garçon a hérité son intelligence!...

— Ça doit, en effet, rétorque la mère. J'ai encore la mienne!

✦ ✵ ✦

N'allez pas croire que tel aliment engraisse. Ce qui compte, c'est la quantité totale ingérée dans une journée. Quand les calories du régime dépassent le besoin, il en résulte un gain de poids.

✦ ✵ ✦

Fixez une capsule de bouteille sur l'envers d'une brosse à polir les souliers. La bordure dentellée de la capsule agira comme un racleur pour enlever la boue sur les semelles des souliers avant de les polir.

✦ ✵ ✦

Les oignons sont probablement les légumes les plus dangereux à couper parce qu'ils ont cette particulière caractéristique de fuir la pression du couteau. Vous pouvez mettre un frein à ce caprice... glissant! Placez l'oignon sur un rapeur métallique plat quand vous le coupez.

✦ ✵ ✦

Lorsque vous tapissez une pièce, achetez toujours un rouleau en surplus, spécialement pour votre cuisine, au cas où vous devriez remplacer un panneau.

✦ ✵ ✦

Au restaurant, c'est l'homme qui entre le premier; sa compagne le suit. Par contre, c'est la femme qui choisit la table.

✦ ✵ ✦

Plusieurs couturières piquent l'aiguille à travers le fil sur la bobine, quand elles mettent leur couture de côté pour quelques minutes. Ce procédé affaiblit les fibres du fil. Employez plutôt une méthode plus efficace. Roulez une petite pièce de tissu que vous insérez dans le trou de la bobine et piquez-y l'aiguille.

✦ ✵ ✦

Un homme est accusé d'avoir tué son père et sa mère. Le juge lui demande ce qu'il a à dire pour sa défense.

— Ayez pitié d'un pauvre orphelin! dit-il.

Tableau de la valeur calorique des aliments

ALIMENTS	CALORIES
Abricots cuits, 2 c. à soupe	100
Agneau rôti, 4 onces	225
Amandes hachées, 1 tasse	550
Ananas en boîte, 1 tranche, 3 c. à soupe, jus	100
Arachides écalées, ¼ lb	620
Asperges, 10 tiges, sans beurre	50
Bacon grillé, 4 petites tranches	100
Banane, grosseur moyenne	100
Beignet	200
Beurre d'arachides, 1 c. à soupe	100
Beurre, 1 c. à soupe	100
Biscuits soda, 2	50
Blé d'inde céréale (corn flake) ¾ tasse	100
Blé d'inde en boîte, ⅓ tasse	50
Boeuf, côte rôtie maigre	100
Boeuf, ragoût, 1 tasse	250
Boeuf, steak de ronde, 4 onces	170 à 220
Carottes cuites, ½ tasse	30 à 40
Chocolat au lait sucré, morceau moyen	80 à 100
Chocolat, fudge cube d'un pouce	80 à 90
Chocolat, gâteau, 1 petit morceau	200
Chou cru haché, ½ tasse	13
Compotes de pomme, ⅜ de tasse	100
Concombre, 10 pouces de long	50
Crème épaisse 35 pour cent, 1 c. à soupe	60
Crème glacée, ⅜ tasse	100
Farine d'avoine cuite, ¾ tasse	100
Fèves au lard, ⅓ tasse	100
Fraises, shortcake avec crème fouettée	530
Fromage à la crème, morceau de 2 pouces	100
Jambon, ¼ lb	270 à 400
Lait écrémé, 1 tasse	88
Lait entier, 1 tasse	170
Laitue, ¼ de tête	12
Macaroni au fromage, ⅔ de tasse	200
Mayonnaise, 1 c. à soupe	100
Miel, 1 c. à thé	25
Oeuf	70 à 75
Orange, jus, 1 tasse	133
Pain blanc, 1 tranche, ½ pouce épais	50
Patate, 1 moyenne	140
Porc, ¼ lb	300 à 620
Pommes, tarte, 1 pointe	300 à 500
Poulet rôti, 1 portion	100
Raisins, 1 pointe de tarte	450
Saumon en boîte, ½ tasse	100
Soupe aux pois, 1 tasse	150
Sucre, 1 c. à thé	17
Tomates, jus, 1 tasse	50
Veau, ¼ de lb	115 à 200
Boissons alcoolisées pour 32 onces	
Alcool pur	7,000
Eau-de-vie	3,000
Vin rouge à 10 pour cent	720
Bière	350 à 700
Boissons non alcoolisées pour 32 onces	
Café, sans lait, ni sucre	0
Thé, sans lait, ni sucre	0
Lait	680
Cidre	400
Jus de fruit	50 à 150
Liqueurs gazeuses	33

Avec une boîte de thon

Aspic surprise: Relever le goût d'un aspic aux tomates en y ajoutant du thon. Servir sur des feuilles de laitue garnies de tranches d'oeufs durs et de concombres. Une sauce piquante à la crème sure constitue un bon accompagnement.

Thon en sauce sur rôties: Déposer des morceaux de thon chaud sur une rôtie et napper de votre meilleure fondue ou de l'une de vos sauces au fromage favorites. Garnir avec des tranches de tomates.

Pommes de terre escalopées, au thon: Ajouter deux couches de thon en morceaux et deux couches de tranches d'oignon émincé aux pommes de terre escalopées. Cuire au four comme d'habitude.

Les pommes de terres, quoi de neuf...?

Les pommes de terre... quoi de neuf

Avez-vous remarqué à quel point la présentation de la pomme de terre s'est transformée depuis quelque temps? Il y a plusieurs années, les pommes de terre se vendaient en minots ou encore dans des sacs de jute de 75 ou de 100 livres. Depuis, la mode a bien changé, même pour les étalages!

Les familles étant moins nombreuses qu'autrefois, les marchands offrent maintenant les pommes de terre dans des contenants de 5, 10, 15 livres et dans des sacs de 25, 50 et 75 livres. Généralement, les emballages permettent de juger de la qualité du produit. Souvent, les pommes de terre sont brossées et même lavées à l'avance.

Pour faciliter l'achat de pommes de terre, il existe un système de classement; les critères sont: grosseur, forme, maturité et absence relative de taches, maladie ou avaries.

Il est très avantageux d'entreposer les pommes de terre dans un endroit frais (45°F à 50°F), sombre et aéré, car une température plus élevée les fait germer et ramollir. A une température plus basse, elles tendent à prendre une saveur sucrée tandis que la lumière les fait verdir et acquérir un goût amer.

Depuis la dernière guerre, notre amie la pomme de terre a subi des transformations étonnantes. Une foule de nouveaux produits se succèdent à vive allure dans le but de vous épargner du temps. D'abord, il y eut les chips et les pommes de terre julienne, puis les flocons ou les cristaux de pommes de terre et les tranches désydratées que l'on retrouve dans les mets au gratin, salades, potages ou fricassées.

Les produits congelés pour leur part, comprennent les frites ordinaires ou de fantaisie, les pommes de terre soufflées, frites et congelées et les croquettes. Evidemment, au comptoir des conserves, vous remarquerez les minuscules pommes de terre aux avantages multiples.

Que faire? Choisir les pommes nature qu'il faut peler, tailler et cuire ou se laisser charmer par les produits précuits? Il est entendu que ces produits sont bien utiles puisqu'ils prennent si peu de temps à préparer. Par contre, ils coûtent plus cher que les pommes de terre nature. A vous de choisir ce qui vous convient le mieux.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent quelques nouveautés dans le domaine des pommes de terre.

Gratin de pommes de terre

- 3 c. à table de beurre
- ½ tasse d'oignon haché
- ½ tasse de céleri en dés
- ¼ tasse de piment vert, en dés
- 2 c. à table de farine
- ¼ c. à thé de sel
- ⅛ c. à table de poivre
- ½ c. à thé de moutarde sèche
- 1¼ tasse de lait
- 1 tasse (4 onces) de cheddar râpé
- 4 tasse de pommes de terre cuites, en dés
- 2 c. à table de chapelure beurrée
- 6 tranches de bacon

Sauter au beurre oignon, céleri et piment environ 5 minutes. Incorporer farine, assaisonnements puis lait et cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le cheddar et brasser pour fondre. Ajouter la sauce aux pommes de terre et verser dans un plat à four beurré de 6 tasses. Parsemer de chapelure, cuire à 350°F, 25 à 30 minutes. Au moment de servir frire le bacon et en garnir les pommes de terre. 6 portions.

Pommes de terre dorées

- 6 tranches de bacon, en demies
- 1 tasse d'oignon haché
- ½ tasse de céleri en dés
- 3 tasses de pommes de terre cuites, tranchées
- 3 oeufs
- 3 c. à table de lait
- ¼ c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 1 c. à table de persil haché

Frire le bacon, retirer de la poêle et garder au chaud. Sauter oignon et céleri environ 5 minutes puis pommes de terre 5 à 10 minutes de plus. Battre les oeufs avec le reste des ingrédients. Verser sur les pommes de terre et cuire à feu doux jusqu'à ce que les oeufs soient pris (environ 3 minutes). Garnir de bacon. 6 portions.

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse d'un endroit où je pourrais me procurer un gros livre portant sur les questions de politesse et d'étiquette? Merci.

Vieille fille.

R. — En écrivant à la nouvelle Librairie Provencher, à 182, boulevard Provencher, St-Boniface, je crois qu'on vous offrira un choix de manuels d'étiquette.

☆ ☆ ☆

Q. — S'il vous plait, expliquez-moi comment l'on doit procéder pour obtenir des "droits d'auteur" (copyright). J'aimerais exploiter une recette dont je voudrais la reproduction interdite. Nous vous lisons toujours et admirons votre sagesse. Merci des renseignements que vous pourrez me donner à ce sujet. — **Cuisinière.**

R. — Veuillez accepter tous mes regrets pour le long retard à vous écrire, chère Madame. Des circonstances incontrôlables m'ont empêchée de faire mon travail régulièrement. Vous devez avoir voulu reprendre les bons mots que vous aviez à mon égard... Vous avez peut-être obtenu ailleurs les renseignements désirés, mais, au cas où vous ne l'ayez pas fait, je vous donne ce que j'ai pu obtenir. Il vous faudra consulter un avocat, qui vous expliquera en détails les moyens à prendre et qui vous indiquera environ combien il vous en coûtera. J'ai l'impression, sans vouloir vous décourager, que ce sera une procédure assez longue et coûteuse pour une seule recette. Ne pourriez-vous pas en publier un petit recueil?

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous de parents qui insistent encore pour que leurs filles jumelles s'habillent de façon identique alors qu'elles ont atteint leurs seize ans? Il me semble que c'est exagéré et que ces jeunes filles ne pourront jamais développer une personnalité individuelle. Elles sont jolies et aimables et ont quelques amis et amies, mais elles semblent mal à l'aise. — **Parenté qui les aime.**

R. — Lorsque les jumeaux et les jumelles sont petits, ils sont fins à croquer quand on les habille de vêtements semblables. Pour ma part, je trouve que, dès qu'ils commencent à fréquenter l'école, surtout s'ils sont du même sexe, on devrait cesser de les vêtir de la même façon et mettre en évidence, autant que possible, le fait qu'ils sont deux personnes bien distinctes avec les talents, les qualités et les défauts qui leur sont propres. De cette façon, les enfants se développent normalement chacun à sa manière sans toujours avoir devant eux le fait qu'un accident de naissance les rend différents de leurs compagnons de classe. Certains psychologues recommandent, lorsque cela est possible, qu'on les place dans des classes différentes. Je plains de tout mon coeur les jeunes filles auxquelles vous êtes intéressée et j'espère que leurs parents liront ces lignes. La personnalité de leurs enfants risque d'être atrophiée.

☆ ☆ ☆

Q. — Une amie vient de payer vingt dollars pour un dictionnaire. Elle vit seule et n'est plus aux études, mais gagne très convenablement sa vie depuis plusieurs années. Il me semble qu'à son âge, après les études qu'elle a faites et l'expérience qu'elle a acquise, elle a fait preuve d'extravagance en faisant cet achat. Qu'en pensez-vous?

Econome.

R. — Quelle que soit son éducation ou son expérience, on doit renouveler assez fréquemment ses dictionnaires si on veut se tenir au courant des nouveaux mots qui passent dans la langue avec les inventions et les théories nouvelles, etc. De nos jours surtout où tout se passe à une si grande allure, même les plus nouveaux dictionnaires n'arrivent pas à se tenir "à la page". Votre amie n'a certainement pas fait preuve d'extravagance. En s'en privant, je crois qu'elle aurait fait, au contraire, de la fausse économie. Les personnes les plus instruites cherchent toujours à augmenter leur savoir, même lorsqu'elles sont fort âgées.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 45

Quand monsieur Rémi Vellac m'a fait appeler à l'hôpital où il était en traitement, il m'a expliqué la situation et m'a donné mission d'aller à Grenoble prendre chez lui toutes les pièces nécessaires: livret de famille de ses parents, acte de naissance, tout ce qui prouvait la véracité de ses dires. Cela ne m'a pas encore suffi. J'ai demandé, par avion, des détails complémentaires à Rome, où était né monsieur Rémi Vellac; de nos jours, les communications sont si rapides entre nations que je suis déjà en possession depuis deux jours des précisions réclamées.

Mme Adolphe questionna, d'un ton acide:

— Comment expliquerez-vous, maître, que ce monsieur ne se soit manifesté qu'aujourd'hui? Juste au moment où l'héritière perd ses droits! Quelle curieuse coïncidence!

— Laissez-moi, ma cousine, vous exposer les faits, répondit froidement Rémi. Vous comprendrez peut-être. Après leur mariage, qui ne reçut pas l'approbation de Robert Vellac, mes parents quittèrent la France pour le Canada, où l'on offrait à mon père une situation intéressante. Le jeune ménage espérait, qu'avec le temps, l'opposition paternelle fléchirait et que le château s'ouvrirait devant la nouvelle bru. Paul Vellac, le père de Marie-Hélène, entretint durant plusieurs mois une correspondance suivie avec mon père, pour lui raconter ses efforts afin d'amener Robert Vellac à une plus juste compréhension des choses. Il fut d'ailleurs le seul de la famille à jouer ce rôle pacificateur, hélas en vain! Quand mon père mourut, sa veuve écrivit à Robert Vellac, dans l'espoir d'une réconciliation. La réponse dure, cinglante, coupa les ponts entre eux, définitivement. Cette lettre odieuse venait à peine de parvenir à la malheureuse femme qu'elle prit conscience de son état: elle attendait un enfant. Elle abandonna le Canada pour se réfugier auprès de son frère, professeur au Lycée français, à Rome, où je devais naître quelques mois plus tard. Ma mère avait une peur morbide de son terrible beau-père; elle le craignait tellement qu'elle préféra lui cacher ma naissance, afin que cet irréductible ne puisse pas prétendre élever chez lui, près de lui, l'enfant de son fils. Je comprends parfaitement la conduite de ma mère. Un an plus tard, elle mourait à son tour; mais, toujours poursuivie par cette même crainte, elle avait fait jurer à mon oncle, avant de disparaître, de ne me parler de ma famille paternelle qu'à ma majorité... C'est ainsi que j'ai vécu des années heureuses auprès du frère de maman sans savoir que j'avais encore un aïeul. Quand j'eus vingt et un ans, mon oncle était très souffrant. Il appréhendait lui aussi de me voir le quitter pour venir à Chambourières et remettait de jour en jour ses révélations. Quelque temps avant de mourir, il me parla enfin de ma famille paternelle et me remit les papiers officiels ainsi que la correspondance émanant des membres de la famille Vellac. Resté seul, je vins ici sous le nom de jeune fille de ma mère, afin de garder ma liberté d'action. Ce n'est pas une fortune que je venais chercher, mais un grand-père. Hélas! je suis arrivé trop tard...

Mme Adolphe toisa Rémi avec impatience:

— Admettons, jeune homme, que vous soyez réellement le fils de Gilbert. Et après? Quel rapport cela a-t-il avec le testament?

Le notaire retira ses lunettes et s'exclama:

— Comment? Le rapport? Mais, madame, aucune hésitation possible. Le testament était assez explicite à ce sujet: c'est maintenant monsieur Rémi l'unique héritier.

— Pas dit! grommela Adolphe. Nous pouvons ne pas accepter cette solution. Je peux prendre un bon avocat. Au fait, attendez-vous, mon ami, à un procès; voilà ce que cela vous coûtera d'arriver dans une famille avec vingt ans de retard.

La riposte du jeune homme ne se fit pas attendre.

— Si certains ne s'étaient pas employés à envenimer le conflit entre le père et le fils, il y a beau temps que je serais ici.

Cette allusion gêna M. Vellac. Il se souvenait des lettres tendancieuses et décourageantes qu'il avait adressées à son cousin Gilbert. Ah! ça! ce gamin aurait-il des armes en main? Allait-on perdre à l'heure de gagner?

— Vous parlez de procès, dit le notaire. C'est aller vite en besogne. Qui peut tenter de s'opposer aux prétentions de monsieur Rémi à la fortune de son grand-père? Ceux désignés par le codicille pour recevoir définitivement les biens du défunt? Je crois bon de vous lire cette pièce sans plus tarder.

Ce rappel ramena instantanément le calme dans le bureau. Me Poncin avait bien pensé que cette séance serait mouvementée, mais pas à ce point. Cette réunion lui rappelait ses courses d'autrefois en haute montagne, quand l'air y est saturé d'électricité: au moindre frottement, l'étincelle jaillit et la foudre tombe.

Après avoir remis ses lunettes, le notaire prit un papier et commença de lire. Après le préambule d'usage, débité d'une voix mécanique, l'officier ministériel en vint à l'essentiel, haussant instinctivement la voix comme pour se faire mieux comprendre, précaution que le récit justifiait tout à fait.

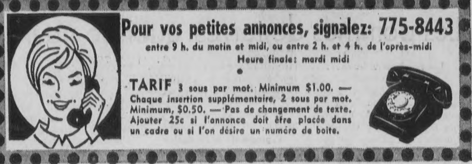
— "Si ma petite-nièce a tenu bon plus de deux cents jours sans sortir de Chambourières, je la maintiens dans ses droits à condition qu'elle ait réussi à se faire adopter par le pays. Je connais assez mes concitoyens, les Chambouriauds, pour savoir combien une telle entreprise demandera de courage et de persévérance. Si pareille conquête est faite, ce dont Me Poncin aura la charge de s'assurer, Marie-Hélène gardera mes biens, à l'exclusion de ceux ci-dessous désignés, retirés à titre de pénalité pour l'incomplète exécution de mes volontés: trois hectares de prés sis à Montaud, lieu dit la Sapinière, donnés à Adolphe Vellac, et un appartement de trois pièces, rue Montorge, à Grenoble, qui deviendra la propriété de ma nièce, Mme Menton. En cas de contestation quelconque de la part de ces deux héritiers, non seulement ils ne recevraient pas ces nouveaux legs, mais les dons précédents leur seraient retirés pour revenir à la masse. Ils auront donc tout intérêt à se conformer strictement à mes volontés. Je souhaite à ma petite-nièce de faire bon usage de ma fortune pour le bien de tous, particulièrement de mes ouvriers. Au cas où elle se serait montrée incapable d'observer les clauses du testament pendant plus de deux cents jours, mes biens, en dehors des autres legs, seraient à répartir en totalité entre des oeuvres d'utilité publique, choisies par maître Poncin, mon exécuteur testamentaire."

Marie-Hélène restait muette, abasourdie, sans réaction. Quoi, en dépit de sa sortie du territoire, elle était encore héritière!... Jamais elle n'avait supposé... Non, elle se trompait: toute la fortune revenait à Rémi... Décidément, elle ne savait plus où elle en était, elle perdait les pédales tout comme son vieux serviteur. Erreur! Edmond, lui, avait pressenti la vérité! Elle ramena ensuite son attention sur les explications que fournissait encore l'officier ministériel avec la minutie qu'il apportait toujours dans ses opérations.

— Mon client m'avait parlé du codicille dans ses grandes lignes, sans vouloir me donner beaucoup de précisions. Je me suis livré tout à l'heure à une vérification. Mademoiselle Vellac est restée deux cent trente jours sans sortir de Chambourières. Par ailleurs, sa conduite héroïque, lors de l'accident survenu aux Dupoire, lui a valu, en toute justice, l'estime et l'affection de tous ici. Elle remplit donc les conditions voulues pour garder l'héritage. Toutefois, ses droits sont incontestablement primés par ceux de monsieur Rémi Vellac, héritier en ligne directe, et à qui il appartient de décider s'il entend conserver la totalité des biens dévolus ou d'en abandonner une partie au profit de quelqu'un d'autre. Au surplus, je crois qu'en définitive, le problème est pratiquement résolu, puisque ces jeunes gens sont fiancés.

— En effet, reconnut l'ingénieur en souriant. Puis il ajouta: — Je ratifie pleinement les legs attribués à Edmond, à Rose, et ceux faits à ma cousine Menton qui n'a jamais tenté de nuire à Marie-Hélène. En revanche, je suis d'un avis to-

(à suivre)




Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.

Vol. 56—No 32

PROFESSEUR DE FRANCAIS donnerait des leçons particulières. **Composer: 837-3719.** 32-569-32C.

POUR TOUS TRAVAUX RAPIDES, petits ou grands, de plâtre, béton, stuc, etc., s'adresser à M. Louis Gil, Boite 327, St-Pierre, Man. Téléphone: 433-7648. 30-550-T.F.

ATTENTION
Toutes personnes intéressées à un revenu supplémentaire. Voici une excellente occasion. **Pour tous renseignements, composez 256-7643.** 32-574-34C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F.

RAND REALTY
Argent comptant pour votre maison. Pas d'attente. Le prix doit être exact. **Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; 474-2487 le soir.** 24-484-32C.

J. & M. CABINETS CO.
Pour finition, armoires, garage ou toutes autres rénovations modernes, **composer: 247-5404.** 25-502-34C.

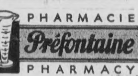
DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. **Pour plus de renseignements, signaler 233-5361.** 4-219-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE
Pour Caisse Populaire Ste-Famille à Calgary, secrétaire-caissière bilingue. Salaire et bénéfices convenables. **Contacter Gabriel Dufault, 423, 99e avenue sud-est, Calgary, Alta. Téléphones: résidence 252-4095 ou bureau 262-4740. Virement de frais.** 31-557-T.F.

ON DEMANDE MENAGERE pour prendre soin de 2 enfants d'âge scolaire et d'un bébé. Devra habiter chez employeur. $65 à $75 par mois. **Composer: 247-9157.** 32-568-33C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Chambre meublée pour homme tranquille. **Composer: 247-7384 après 5 h.** 32-571-32C.

A LOUER — Logis: 2 pièces au sous-sol. Pour hommes qui travaillent. A proximité d'hôpital et autobus. $35.00. **Signaler: 247-3627.** 30-554-T.F.

A VENDRE
Café nouvellement rénové, avec nouveau logis attenant. Si vous êtes intéressé, **écrivez à: Boite 248, St-Lazare, Man.** 23-482-32C.

A VENDRE — Un pardessus d'hiver et 1 costume pour homme. Grandeur: 38-40. Aussi dactylographe portatif "Majestic 400". **Composer: 247-8222.** 32-575-33C.

A VENDRE — Windsor Park. Nouveau bungalow: 2 chambres à coucher. Excellent état. Hypothèque C.M.H.C. à 6%, premier versement raisonnable. **Pour rendez-vous, composer: AL 3-5820. Pas d'agents.** 31-561-32C.

A VENDRE — Ste-Elisabeth. Terre de 400 acres. Environ 380 en culture. Maison et autres bâtiments en bon état. Près chemin gravelé ouvert à l'année. Située à 8 milles à l'est et 3 milles au nord de Morris. **S'adresser à Jos.-E. Lussier, Morris, Man. Téléphone: 746-8751.** 31-564-32P.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

RUE HORACE
Maison: 3 chambres à coucher. Grande cuisine avec nouvelles armoires. Très beau site. Garage double. $500.00 comptant. Plein prix: $9,650.

HOTEL
Dans centre canadien-français. Gros chiffre d'affaires. Bon état. Comptant requis: $20,000 ou prendrait terrain et animaux en échange. Plein prix: seulement $65,000. M. Rivard: 247-4927.

PRES DE LA VILLE
Garage de construction récente. Très bon état. Equipement complet compris. Aussi, agence de machines agricoles, ainsi que d'automobiles, etc. Chiffre d'affaires très encourageant. **Pour plus d'informations, appeler M. Rivard: 247-4927.**

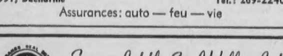
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
29-538-32C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425


GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition



ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — 175, rue Archibald. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Taxe seulement $190. Nouveau toit. Poêle électrique, draperies et antenne inclus dans prix. $3,500 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Archibald. Bungalow modrene: 2 chambres à coucher, salle de récréation. Garage neuf. Etat neuf. $5,000 comptant. Balance à termes.

Dans le village de Lorette — Bungalow moderne: 880 pieds carrés, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à toutes fins. Chauffage: huile, salle de bain moderne, accessoires en couleurs. Lot: 90' x 198'. Taxe: $160. Considérerait échange sur maison à la ville.

St-Bonifac — Rue Langevin. Maison de rapport. 3 logis modernes, plus 2 pièces au sous-sol avec salle de bain. 2 logis de 4 pièces modernes et 1 de 5, avec 3 chambres à coucher. Revenu mensuel: $353. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.

St Boniface — Rue De la Morénie. Maison de famille: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Deux plomberies. Peut être convertie en deux logis. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Comptant requis minimum: $6,000. Balance à termes.

St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Garage double. Jardin. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
29-537-32C.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres: 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.

Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

Norwood — Avenue Lawndale. Maison: 8 pièces. Parfait état. Beau district. Garage. Comptant requis: environ $6,000. Balance: hypothèque à 6%.

St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Avons besoin de maisons à vendre à Saint-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.

St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulemen:t $6,500.

Sur chemin Nevin — Maison: 3 chambres à coucher. Garage attenant. Non complétés. Situés sur terrain de 9 acres. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaires.

Paierait comptant pour votre maison ou la vendrait pour vous, Si intéressé.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
29-539-32C.

A vendre ou à louer
St-Claude, Manitoba
Bungalow complètement moderne, avec trois chambres à coucher et garage attenant. Sous-sol fini, comprenant salle de loisirs plus trois chambres à coucher supplémentaires et salle de bain avec douche. Près église, école et hôpital. $100.00 par mois. Possession immédiate.
S'adresser à:
Central Mortgage and Housing Corporation
870, ave Portage, Winnipeg 10
Téléphone: 774-7491

Vous mâchez votre mors?
Faites une visite à Winnipeg et installez-vous — confortablement —
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361
ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095

A VENDRE

Notre-Dame. Maison de revenu près école Taché. Logis: 2 chambres à coucher pour propriétaire. Nouvellement décorée à l'extérieur. Taxe: $202. Comptant: $1,000, balance à termes.

Rue Dumoulin. Maison en très bon état. Soubassement ¾. Chauffage: gaz. Garage. Située près Hôtel de ville et école Taché. Taxe: $179. Comptant: $1,000. Balance à termes.

De la Morénie. Résidence: 2 chambres à coucher. Grande cuisine moderne. Soubassement complet. Beau salon. Lot: 33' x 150'. Garage. Comptant: $1,000. Balance à termes.

Rue Ritchot. Résidence. 4 chambres à coucher. En bon état. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Grand lot avec jardin. Près église et école françaises. $2,000 comptant. Balance à termes.

GRANDE POINTE
Bungalow moderne. 8 ans. 2 chambres à coucher. Puits privé. Fosse sceptique avec puisard. Soubassement complet. Lot: 100' x 150'. Taxe: $151. Prix: $8,500.
31-562-32C.

A VENDRE

LA BROQUERIE
Dans village. Possession immédiate. Maison moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Poêle, réfrigérateur et 1 lit. Plein prix: $2,750 à termes.

ST-BONIFACE
Triplex: 15 ans. Revenu mensuel: $140, plus logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher pour propriétaire. Grand lot. Garage double. $21,500.

PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

MARION STREET REALTY LTD.
133, rue Marion
247-4879

Comptant	St-Boniface	Prix
$2,000	Rue Hill	$13,900
$2,500	Balsam	$18,500
$3,000	Lawndale	$15,800
$1,500	Lawndale	$13,900
$3,000	Cypress Bay	$18,650

Nous offrons nos services professionnels spécialisés au Parc Windsor.

Mme Cécile Gray 334-3137
32-573-32C.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 20 novembre 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 8,200 bovins, 5,000 veaux, 3.050 porcs, 1,150 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 7,800 bovins, 5,200 veaux, 2,400 porcs, 300 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$28.00—28.50
Bons	$27.00—28.00
Moyens	$25.00—27.00
Communs	$20.00—24.50
Génisses	
Choix	$26.50—27.00
Bonnes	$25.50—26.50
Moyennes	$22.00—25.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$17.00—18.00
Moyennes	$15.50—17.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—20.50
Taureaux	
Bons	$21.00—21.50
Communs et gras	$15.00—20.50
Veaux	
Bons et choix	$32.00—38.00
Moyens	$28.00—31.00
Communs	$20.00—27.00

Porcs
Les porcs de catégorie A de $32.20—33.65 ($33.10 — la fermeture); les truies de $20.00—20.70.

Moutons et agneaux	
Agneaux bons	$23.00—24.50
Agneaux à l'engrais	$20.50—22.00

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.24
Poulets, plus de 6¾ lb	.24-.26
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.085
4½-5¾ lb	.06-.085
Plus de 5¾ lb	.10½-.14
Dindes	
Adultes	-.26½
Dindons	.22-.22½

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	52.3
A—moyens	48.4
A—petits	37.4

Les délégués . . .

(Suite de la première page)

ces domaines, a dit M. Rancourt. Si le Canada accuse des retards en matière des droits humains, c'est parce que le public n'y est pas suffisamment au courant, pas suffisamment éveillé.

Selon M. Rancourt, des conférences comme celle qui venait d'avoir lieu pourraient aider à faire disparaitre cette apathie.

La CISL

M. Bert Hepworth, directeur du service des affaires internationales du CTC, a ensuite brossé un tableau de l'activité de la Confédération internationale des syndicats libres.

Cet organisme prend à son compte les violations des droits syndicaux, qui sont souvent identiques à l'essence même des droits humains, en fournissant de l'assistance légale aux persécutés, en présentant ses revendications aux gouvernements concernés et en saisissant des plaintes le Conseil économique et social de l'ONU et l'Organisation ouvrière internationale.

La Confédération accorde une "attention spéciale à l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU des conventions sur les droits humains", a déclaré M. Hepworth. Elle a également demandé à ses membres d'étudier les moyens nécessaires à l'établissement de structures internationales susceptibles de mettre en valeur les conventions, soit les futurs instruments des droits humains.

Un rapport . . .

(Suite de la première page)

posants de la fumée de cigarette."

Le ministre rappelle les dangers créés par l'habitude de fumer puis, il nuance les données contenues dans le résultat des travaux. "Nous conseillons aux fumeurs, dit-il, de ne pas attacher trop d'importance à des écarts de quelques milligrammes de goudron entre les marques de cigarettes. Ce qui compte c'est que certaines marques ont des teneurs assez faibles en goudron et en nicotine, que de nombreuses marques ont des teneurs moyennes et que quelques-unes ont des teneurs élevées."

"Nous recommandons aux fumeurs, poursuit encore le ministre, de ne pas s'en rapporter à la marque de cigarette comme seul moyen de diminuer l'inhalation dans les poumons des composants de la fumée de cigarette. En plus du goudron et de la nicotine, la fumée de la cigarette contient plusieurs autres gaz toxiques ou irritants."

Le moyen le plus efficace d'enrayer les dangers de la cigarette est évidemment de cesser de fumer, mais le ministre suggère également d'autres possibilités:

—laisser plus de temps entre chaque cigarette,
—laisser plus de temps entre chaque bouffée,
—ne pas avaler la fumée,
—ne pas garder la cigarette dans la bouche après chaque bouffée,
—écraser de très longs megots (étant donné que le goudron et la nicotine s'accumulent dans le tabac au fur et à mesure que se grille une cigarette).

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. J.-Napoléon Goulet, Baie Jubinville, St-Boniface, du 4 décembre.

M. l'abbé Odilon LaRochelle, Powerview, du 4 décembre.

M. Gilbert Gier, Cardinal, du 5 décembre.

M. Viateur Prescott, St-Lazare, du 6 décembre.

M. Alexandre Allaire, rue Despins, St-Boniface, du 7 décembre.

M. Lucien Loiselle, rue La Vérendrye, St-Boniface, du 8 décembre.

M. Paul Marion, Place Gaboury, St-Boniface, du 8 décembre.

M. Joseph Prescott, St-Lazare, du 8 décembre.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél: 942-3451
Pour la semaine du 18 au 22 novembre 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	87.2	87.2	87	87.4	87.4
C.W. No 3	83.4	83.4	83.2	83.6	83.6
Fourrage No 1	82	82	81.6	82.2	82.2
Fourrage No 2	79	79	78.6	79.2	79.2
Fourrage No 3	76	76	75.6	76.2	76.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	122.2	122.2	121.6	121.4	121.2
C.W. No 3 6 rangs	120.2	120.2	119.6	119.4	119.2
Fourrage No 1	107.4	107.4	107.4	107.2	107.2
Fourrage No 2	106	106	106	105.6	105.6
Fourrage No 3	103	103	103	102.6	102.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	119 1/8	118 7/8	117 7/8	116 7/8	116 7/8
C.W. No 3	115 5/8	115 3/8	114 3/8	113 3/8	112.6
C.W. 2 rej.	115 1/8	114 7/8	113 7/8	112 7/8	112 7/8
C.W. No 4	104 3/8	104 1/8	102 7/8	101 7/8	101.6
Ergot	93 7/8	83 5/8	92 3/8	91 3/8	91.2
Sur voie net	119.2	119	118	117	117

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	216 5/8	215.6	215.2		
Janvier	218 5/8	218 1/8	217 1/8	217 3/8	217 1/8
Mars	220.6	220.4	219 3/8	219.6	219 5/8
Mai	223	222 5/8	221.6	222 1/8	222
AVOINE —					
Décembre	86	86	85.6	85 7/8	86
Mai	84 7/8	85	84.4	84 3/8	84.6
Juillet	84.4	84.4	84 1/8	84	84
ORGE —					
Décembre	111	111	110 7/8	110.6	110.6
Mai	110.2	110.2	109.6	109 3/8	109 1/8
Juillet	109 7/8	109 7/8	109 1/8	108 7/8	108.6
LIN —					
Décembre	316 1/8	313 1/8	309 7/8	310.2	309 7/8
Mai	318 7/8	318 5/8	317 7/8	318.4	318 1/8
Juillet	319.4	319 1/8	318 3/8	319	318 7/8
SEIGLE —					
Décembre	119 7/8	119 5/8	118 3/8	117 3/8	117.2
Mai	125	124 7/8	123 5/8	123	122 5/8
Juillet	124 7/8	124.4	123 3/8	122.4	122.2

Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg
(Heure légale du Centre)
Du 28 novembre au 4 décembre 1968

	Jeudi	Vend.	Sam.	Dim.	Lundi	Mardi	Mer.
LEVER	8 h 01	8 h 03	8 h 04	8 h 06	8 h 07	8 h 08	8 h 09
COUCHER	16 h 32	16 h 31	16 h 31	16 h 30	16 h 30	16 h 29	16 h 29

Phases de la lune

Pleine lune	Dern. quartier	Nouv. lune	Prem. quartier
12 décembre 19 h 49	19 décembre 13 h 19	26 décembre 9 h 14	4 décembre 18 h 07

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
Bureau des timbres pour missions,
postez à: (Mlle R. A. KORNE, 718, avenue Taché, Saint-Boniface 6, Man.

AVIS
Division Scolaire de la Rivière Seine No 14
Des applications écrites pour la position de concierge-nettoyeur aux écoles de Ste-Anne, Man. seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures de l'après-midi le lundi 2 décembre 1968.
Les appliquants devront donner: l'âge, expérience, présente position et autres renseignements sur leurs qualifications.
Salaire selon l'échelle en force.
Aucune application sera nécessairement acceptée.
S. Bisson
Directeur du Maintien
C.P. 160, Ste-Anne.

AVIS
Division Scolaire de la Rivière Seine No 14
Des applications écrites pour la position de concierge-nettoyeur aux écoles de St-Norbert, Man. seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures de l'après-midi le lundi 2 décembre 1968.
Les appliquants devront donner: l'âge, expérience, présente position et autres renseignements sur leurs qualifications.
Salaire selon l'échelle en force.
Aucune application sera nécessairement acceptée.
S. Bisson
Directeur du Maintien
C.P. 160, Ste-Anne.

DAKOTA MOTOR HOTEL
De midi à 11 h. 30 p.m.
SPECTACLE DIVERTISSANT
TOUS LES JOURS
du lundi au samedi
dans la salle de Diamond Jim
Déjeuner chaud le midi $1.00
TOUS LES SOIRS
dans le petit salon "RED OX"
et
la salle à manger SUNSET
PROGRAMME MUSICAL
Visitez la salle à manger
Superbe Rosbif
Prix spéciaux pour les enfants
Place pour 600 personnes dans la salle de banquet
DAKOTA MOTOR HOTEL
Ste-Marie et Dakota
Tél.: 256-4315

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 500, boul. Provencher

GASTON ROCHON
Votre représentant canadien-français
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Camaro • Corvette • Oldsmobile
• Chevrolet II • Camions Chevrolet
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923
Autos et camions usagés "garantis" de première condition.



SECRÉTAIRE BILINGUE

pour bureau d'administration
Hôpital Taché
Attrayante position pour sténographe
Salaire — $350.00 à $425.00 dépendant des qualifications.
S'il vous plait vous adresser à:
M. R. Lavigne,
Directeur du personnel,
Hôpital Taché,
500, avenue Taché,
St-Boniface 6, Man.

La Division Scolaire St-Boniface no 4

sollicite des demandes d'emploi immédiates pour les postes d'enseignement suivants dans la Division:

Jardin d'enfants — Instituteurs à plein temps et à temps partiel
Grade 1
Grade 3 français

Echelle de salaires actuelle: (échéant en décembre 1968)

	Cl. I	Cl. II	Cl. III	Cl. IV	Cl. V	Cl. VI	Cl. VII
Maximum	5400	6500	7500	9700	10500	11200	12000
Minimum	4000	4500	5000	6000	6500	6800	7700

Tous les enseignants atteignent le salaire maximum après deux ans et demi ou moins, selon l'expérience passée.

S'adresser immédiatement au Bureau du Surintendant, 191, Provencher, ou appeler 233-4973.